



OBIZ

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 155 568,00 euros
Siège social : 41 quai Fulchiron, 69005 Lyon
529 222 689 RCS Lyon

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT

(Document d'enregistrement spécifique tel que défini par l'article 15 du Règlement (UE) 2017/1129 relatif au « Prospectus de croissance de l'Union » et dont le contenu a été établi conformément aux termes de l'Annexe 24 du Règlement Délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 relatif notamment à la forme et au contenu du prospectus)



Le document d'enregistrement a été approuvé le 16 avril 2021 par l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129.

L'AMF approuve ce document après avoir vérifié que les informations qu'il contient sont complètes cohérentes et compréhensibles. Le document d'enregistrement porte le numéro d'approbation suivant : I. 21-008.

Cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'émetteur faisant l'objet du document d'enregistrement.

Le document d'enregistrement peut être utilisé aux fins d'une offre au public de titres financiers ou de l'admission de titres financiers à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note d'opération et, le cas échéant, un résumé et son (ses) supplément(s). L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

Il est valide jusqu'au 15 avril 2022 et, pendant cette période et au plus tard en même temps que la note d'opération et dans les conditions des articles 10 et 23 du règlement (UE) 2017/1129, devra être complété par un supplément au document d'enregistrement en cas de faits nouveaux significatifs ou d'erreurs ou inexactitudes substantielles.

Ce document est disponible sans frais au siège social de la Société, ainsi qu'en version électronique sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur celui de la Société (www.Obiz.fr).

TABLE DES MATIÈRES

1. PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, RAPPORTS D'EXPERTS ET APPROBATION DE L'AUTORITE COMPETENTE.....	8
1.1	Responsable du Document d'enregistrement.....8
1.2	Attestation de la personne responsable8
1.3	Rapports d'experts et déclarations d'intérêts8
1.4	Informations provenant de tiers.....8
1.5	Contrôle du présent Document d'enregistrement.....8
2. STRATEGIE, PERFORMANCE ET APERÇU DES ACTIVITES	9
2.1	Informations concernant la Société.....9
2.1.1	Dénomination sociale et nom commercial de la Société.....9
2.1.2	Lieu et numéro d'enregistrement de la Société9
2.1.3	Date de constitution et durée9
2.1.4	Siège social de la Société, forme juridique, législation régissant ses activités9
2.1.5	Changement significatif de la structure financière de la Société depuis la clôture annuelle au 31 décembre 20209
2.1.6	Description du financement attendu de l'activité de la Société10
2.2	Aperçu des activités10
2.2.1	Stratégie et objectifs10
2.2.2	Principales activités17
2.2.3	Principaux marchés29
2.3	Structure organisationnelle.....31
2.3.1	Organisation et équipes31
2.3.2	Organigramme juridique34
2.3.2.1	<i>Organigramme à la date de l'admission des titres sur le marché Euronext Growth</i>34
2.3.2.2	<i>Description des restructurations juridiques</i>34
2.4	Investissements35
2.4.1	Principaux investissements réalisés depuis le 31 décembre 2020.....35
2.4.2	Principaux investissements en cours de réalisation ou pour lesquels des engagements fermes ont été pris.....35
2.5	Examen opérationnel et financier.....36
2.5.1	Présentation générale.....36
2.5.1.1	<i>Activité de la Société</i>36
2.5.1.2	<i>Sources de revenus</i>36
2.5.1.3	<i>Indicateurs de performance</i>37
2.5.1.4	<i>Recherche et développement</i>37
2.5.1.5	<i>Fournisseurs et sous-traitants</i>37
2.5.1.6	<i>Informations financières historique incluses dans le Document d'enregistrement</i>37
2.5.1.7	<i>Informations financières historique présentées dans la présente section</i>38
2.5.2	Principaux facteurs ayant une incidence sur les résultats de la Société38
2.5.3	Comparaison des états comptables des deux derniers exercices39
2.5.4	Informations sur les capitaux, liquidités et sources de financement de la Société..43
2.5.4.1	<i>Informations sur les capitaux propres et les liquidités</i>43
2.5.4.2	<i>Informations sur les sources de financement</i>43

2.5.4.3	Sources de financement complémentaires obtenues depuis le 31 décembre 2020	44
2.5.5	Flux de trésorerie	45
2.6	Tendances	46
2.7	Prévisions ou estimations du bénéfice	47
2.7.1	Présentation générale	47
2.7.2	Perspectives et objectifs financiers	47
3.	FACTEURS DE RISQUES	49
3.1	Risques liés au secteur d'activité de la Société	50
3.1.1	Risques liés à l'environnement concurrentiel	50
3.1.2	Risques liés à la conjoncture économique	51
3.1.3	Risques liés aux évolutions technologiques	51
3.2	Risques liés à la stratégie de la Société	51
3.2.1	Risques liés à la capacité d'adaptation de la Société à une forte croissance, au développement international et à la croissance externe	51
3.2.2	Risques liés au développement d'un réseau de franchise	52
3.2.3	Risques liés à la capacité de conserver et attirer des personnels clés	53
3.3	Risques liés aux activités de la Société	53
3.3.1	Risques liés à la dépendance envers les clients	53
3.3.2	Risques liés à la dépendance envers les fournisseurs	54
3.3.3	Risques liés à la défaillance des systèmes informatiques et à la cybercriminalité	54
3.4	Risques liés à la situation financière de la Société	55
3.4.1	Risques de liquidité et de taux	55
3.4.2	Risques sur les stocks	56
3.5	Risques réglementaires et juridiques	57
3.5.1	Risques liés aux réglementations applicables en matière de traitement des données à caractère personnel	57
3.5.2	Risques liés à la propriété intellectuelle	57
4.	GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	59
4.1	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction général	59
4.1.1	Composition du conseil d'administration et de la direction générale	59
4.1.2	Expérience professionnelle des membres des organes d'administration et de la direction générale	60
4.1.3	Autres mandats exercés ou ayant été exercés des membres des organes d'administration et de la direction générale en dehors de la Société	62
4.2	Rémunérations et avantages	63
4.2.1	Rémunérations des mandataires sociaux	63
4.2.2	Sommes provisionnées par la Société aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des mandataires sociaux	66
4.2.3	Participations et options de souscription des membres des organes d'administration et de direction	66
5.	INFORMATIONS FINANCIERES ET INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE	67
5.1	Informations financières historiques	67
5.1.1	Etats comptables de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019	67
5.1.2	Rapport ad hoc des commissaires aux comptes sur les états comptables de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019	98

5.1.3	Comptes annuels de la Société Obiz Concept pour l'exercice clos les 31 décembre 2020	100
5.1.4	Rapport aux comptes annuels des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	125
5.1.5	Comptes annuels de la Société Obiz Concept pour l'exercice clos les 31 décembre 2019	130
5.1.6	Rapport aux comptes annuels des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2019	154
5.1.7	Notes complémentaires explicatives aux états comptables de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019	159
5.2	Indicateurs clés de performance	161
5.3	Changement significatif dans la situation financière de la Société	161
5.4	Politique en matière de dividendes	161
5.5	Informations financières pro-forma	161
6.	INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIONNAIRES ET AUX DETENTEURS DE VALEURS MOBILIERES	162
6.1	Principaux actionnaires	162
6.1.1	Répartition du capital et des droits de vote	162
6.1.2	Droit de vote des principaux actionnaires	162
6.1.3	Contrôle de la Société	163
6.1.4	Accord pouvant entraîner un changement de contrôle	163
6.2	Procédures judiciaires et d'arbitrage	163
6.3	Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	163
6.4	Transactions avec les parties liées	163
6.4.1	Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées (exercice clos le 31 décembre 2020)	165
6.4.2	Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées (exercice clos le 31 décembre 2019)	167
6.5	Capital social	169
6.5.1	Capital social actuel	169
6.5.1	Capital autorisé	169
6.5.2	Titres non représentatifs du capital	171
6.5.3	Acquisition par la Société de ses propres actions	171
6.5.4	Capital potentiel	172
6.5.5	Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital autorisé, mais non émis, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	172
6.5.6	Informations sur le capital de tout membre de la Société faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	172
6.6	Actes constitutifs et statuts	172
6.6.1	Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	172
6.6.2	Franchissements de seuils statutaires	172
6.6.3	Droit de vote double	173
6.7	Contrats importants	173
7.	DOCUMENTS DISPONIBLES	174
8.	ANNEXES	175
8.1	Gouvernance d'entreprise – Responsabilité sociétale et environnementale	175

8.1.1	Comités spécialisés.....	175
8.1.2	Adoption du Code Middenext	175
8.1.3	Responsabilité sociale et environnementale de la Société.....	176

Remarques Générales

Dans le présent document d'enregistrement, et sauf indication contraire :

- Le terme « Document d'enregistrement » désigne le présent document d'enregistrement ;
- Les termes la « Société » ou « Obiz » désignent la société Obiz dont le siège social est situé 41 quai Fulchiron, 69005 Lyon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 529 222 689.

Informations sur le marché et la concurrence

Le Document d'enregistrement contient, notamment au chapitre 2.2 « *Aperçu des activités* », des informations relatives aux marchés de la Société et à sa position concurrentielle. Ces informations proviennent notamment d'études réalisées par des sources extérieures. Les informations publiquement disponibles, que la Société considère comme fiables, n'ont pas été vérifiées par un expert indépendant, et la Société ne peut garantir qu'un tiers utilisant des méthodes différentes pour réunir, analyser ou calculer des données sur ces marchés obtiendrait les mêmes résultats.

Informations prospectives

Le Document d'enregistrement contient des indications sur les perspectives et axes de développement de la Société. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel ou de termes à caractère prospectif tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entendre », « devoir », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pouvoir » ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Société. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Ces informations sont mentionnées dans différents chapitres du Document d'enregistrement et contiennent des données relatives aux intentions, estimations et objectifs de la Société concernant, notamment, le marché dans lequel il évolue, sa stratégie, sa croissance, ses résultats, sa situation financière, sa trésorerie et ses prévisions. Les informations prospectives mentionnées dans le Document d'enregistrement sont données uniquement à la date du Document d'enregistrement. La Société opère dans un environnement concurrentiel et en constante évolution. Il ne peut donc anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats réels.

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les facteurs de risques décrits au chapitre 3 « *Facteurs de risques* » du Document d'enregistrement avant de prendre toute décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la Société. En outre, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société, à la date du Document d'enregistrement, pourraient également avoir un effet défavorable significatif.

Certaines données chiffrées (y compris les données financières) et pourcentages présentés dans le présent Document d'enregistrement ont fait l'objet d'arrondis. Le cas échéant, les totaux présentés

dans le présent Document d'enregistrement peuvent légèrement différer de ceux qui auraient été obtenus en additionnant les valeurs exactes (non arrondies) de ces données chiffrées.

Sites Internet et liens hypertextes

Les références à tout site Internet et les contenus des liens hypertextes du présent Document d'enregistrement ne font pas partie du présent Document d'enregistrement.

1. PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, RAPPORTS D'EXPERTS ET APPROBATION DE L'AUTORITE COMPETENTE

1.1 Responsable du Document d'enregistrement

Monsieur Brice Chambard, Président Directeur Général de la Société, 41 quai Fulchiron, 69005 Lyon.

1.2 Attestation de la personne responsable

J'atteste que les informations contenues dans le Document d'enregistrement sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Lyon,
Le 16 avril 2021

Monsieur Brice Chambard
Président Directeur Général

1.3 Rapports d'experts et déclarations d'intérêts

Néant.

1.4 Informations provenant de tiers

Néant.

1.5 Contrôle du présent Document d'enregistrement

Le présent Document d'enregistrement a été approuvé par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), en tant qu'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129.

L'AMF n'approuve ce Document d'enregistrement qu'en tant que respectant les normes en matière d'exhaustivité, de compréhensibilité et de cohérence imposées par le règlement (UE) 2017/1129.

Cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'émetteur qui fait l'objet du Document d'enregistrement.

Le Document d'enregistrement a été établi pour faire partie d'un prospectus de croissance de l'Union conformément à l'article 15 du règlement (UE) 2017/1129.

2. STRATEGIE, PERFORMANCE ET APERCU DES ACTIVITES

2.1 Informations concernant la Société

2.1.1 Dénomination sociale et nom commercial de la Société

La Société a pour dénomination sociale et commerciale : Obiz.

2.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

La Société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 529 222 689.

L'identifiant d'entité juridique (LEI) de la Société est le : 8945006PVZZBX0XGFN77.

2.1.3 Date de constitution et durée

La Société a été constituée le 24 décembre 2010 pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'au 24 décembre 2109 sauf prorogation ou dissolution anticipée.

2.1.4 Siège social de la Société, forme juridique, législation régissant ses activités

La Société est une société anonyme régie par le droit français, et principalement soumise, pour son fonctionnement, aux articles L. 225-1 et suivants du Code de commerce.

Le siège social de la Société est situé 41 quai Fulchiron, 69005 Lyon.

Les coordonnées de la Société sont les suivantes :

Téléphone : 04 69 55 46 59

Courriel : contact@obiz.fr

Site Internet : www.Obiz.fr

Il est précisé que les informations figurant sur le site web de la Société ne font pas partie du Document d'enregistrement.

2.1.5 Changement significatif de la structure financière de la Société depuis la clôture annuelle au 31 décembre 2020

Les éléments relatifs à tout changement significatif de la structure financière de la Société intervenu depuis la clôture annuelle au 31 décembre 2020 s'établissent comme suit :

- La Société a contracté 3 nouveaux emprunts
 - o deux emprunts dans le cadre du plan « PGE » pour un montant de 750 K€ (un de 500 K€ auprès de CERA et de 250 K€ auprès de BPI, encaissés au 31 mars 2021) et,
 - o un prêt BPI Tourisme pour 250 K€ (encaissé à la date du présent Document d'enregistrement) dont la maturité est d'un an.
- En février 2021, la société a sollicité ses partenaires bancaires afin de prolonger ses PGE, encaissés en 2020. A la date du présent document, la société a obtenu une prolongation de son PGE de 750 K€ de 60 mois à compter d'avril 2021, au lieu des 12 mois de maturité initiale au taux de fixe de 0.58% (hors garantie).

2.1.6 Description du financement attendu de l'activité de la Société

Comme indiqué à la section 3.4.1 du présent Document d'enregistrement, la Société considère être en mesure de pouvoir financer ses besoins de trésorerie pour les douze prochains mois, hors produit issu de l'IPO.

2.2 **Aperçu des activités**

2.2.1 Stratégie et objectifs

2.2.1.1 *Résumé de l'activité*

Créée en 2010 par Brice Chambard, Obiz développe et commercialise une solution globale de marketing relationnel innovante et responsable permettant à une clientèle d'entreprises de fidéliser leurs clients et leurs collaborateurs.

L'ambition de la Société est d'aider les marques à créer une relation durable avec leurs clients en se positionnant au cœur des préoccupations des individus. La plateforme digitale de marketing relationnel éthique d'Obiz va ainsi faciliter l'accès des consommateurs aux loisirs et à la pratique sportive, avec un réseau de 18 000 partenaires loisirs, sport et bien-être¹, augmenter durablement le pouvoir d'achat des consommateurs en leur permettant une meilleure maîtrise de leur budget grâce aux économies réalisées via les offres promotionnelles négociées par Obiz et enfin soutenir concrètement l'économie locale, l'emploi et le développement durable.

Obiz conçoit, pilote et anime des programmes affinitaires exclusifs et personnalisés de marketing relationnel éthique pour ses clients entreprises. Ces programmes donnent accès à leurs bénéficiaires aux meilleures offres promotionnelles sélectionnées et négociées par Obiz auprès de son réseau de partenaires. L'accès à ces offres va ainsi contribuer à soutenir le pouvoir d'achat des consommateurs bénéficiaires des programmes, et ainsi à les fidéliser et à participer à l'image de marque des clients entreprises de la société. Obiz opère à ce jour 34 programmes relationnels et affinitaires destinés à deux grands types de clients : une clientèle entreprises constituée de grands comptes, de PME et d'ETI ainsi qu'une clientèle d'associations et de collectivités.

Obiz compte aujourd'hui 35 000 partenaires dont plus de 600 grandes enseignes et des milliers de commerces et points de vente locaux, qui proposent leurs meilleures offres promotionnelles en exclusivité aux bénéficiaires des programmes de marketing relationnel, et profitent ainsi d'un flux d'utilisateurs sans contrepartie financière. L'adhésion au réseau Obiz permet à ses partenaires de bénéficier d'une visibilité gratuite, d'un volume d'affaire supplémentaire, sans aucune contrepartie financière (aucun droit d'entrée, pas de rétrocession sur le chiffre d'affaires généré), et d'un trafic qualifié et gratuit de consommateurs. Ces partenaires bénéficient également pour eux-mêmes d'offres préférentielles participant à la réduction de leurs frais de structure. Le réseau Obiz leur offre enfin l'accès à des consommateurs de proximité pour nourrir l'écosystème régional des marques, particulièrement pertinents pour les réseaux franchisés. Les engagements réciproques indiqués ci-avant sont formalisés dans la Charte Obiz Confiance signée avec les partenaires des programmes relationnels et affinitaires, garantissant ainsi un haut niveau de qualité des offres promotionnelles et/ou expérientielles.

¹ Sur un total de 35 000 partenaires

A ce jour, 7 millions de bénéficiaires ont accès à des offres d'avantages négociées par la Société leur permettant de pratiquer des activités sportives, de loisirs et en lien avec le bien-être aux meilleurs prix. Selon une étude réalisée par Ipsos pour la Société en juin 2020, les bénéficiaires des programmes relationnels et affinitaires opérés par la Société ont réalisé en moyenne 2 125 euros d'économies par an et par foyer.² La proposition de valeur d'Obiz entend ainsi répondre aux principaux critères de choix des français, qui placent prix et promotions au 1^{er} rang de leurs critères selon une étude Kantar de juin 2020, à plus forte raison dans le contexte actuel de crise sanitaire.

Fruit de 10 années de développement et d'expérience, Obiz dispose de sa propre plateforme digitale dédiée à l'analyse des données des utilisateurs pour répondre à toutes les exigences de ses clients. La Société estime que sa valeur ajoutée réside non seulement dans son large réseau d'enseignes partenaires, mais également dans cette solution digitale innovante, configurable et évolutive. La Société dispose en effet d'une expertise digitale forte, devenue stratégique dans la satisfaction de ses clients.

La solution a ainsi été retenue par le gouvernement, dans le cadre d'un appel à candidature lancé en mars 2020 par le secrétaire d'état chargé du numérique, car répondant particulièrement aux besoins exprimés par les citoyens et les entreprises pendant la période d'urgence sanitaire liée à la Covid-19³. Des partenaires locaux (associations, artisans, commerçants, PME, ...) ont ainsi pu rejoindre gratuitement le réseau Obiz et des particuliers ont pu bénéficier gratuitement des services de Mes Achats Moins Chers.

L'activité de programmes relationnels et affinitaires de la Société est caractérisée par une forte récurrence, avec un modèle d'abonnement et un faible taux de churn et une marge brute normative⁴ comparable à celle d'un éditeur de logiciels. Obiz se rémunère auprès de ses clients entreprises via un frais de set-up initial lors de la mise en place du programme, dont le montant est variable en fonction du degré de personnalisation de la plateforme souhaité par le client. Une fois le programme opérationnel, Obiz est rémunérée au travers d'un abonnement annuel indexé sur le nombre de bénéficiaires. Des services de maintenance adaptative et des développements spécifiques supplémentaires viennent compléter les sources de revenus. Les programmes relationnels et affinitaires font l'objet de contrats pluriannuels, d'une durée initiale de 3 à 5 ans.

Le taux d'activation moyen, correspondant au pourcentage de bénéficiaires ayant activé leur accès, a progressé constamment depuis le lancement de l'offre d'Obiz pour passer de 8,3% en 2011 à 11,7% en 2020. Cet indicateur illustre la pertinence des offres promotionnelles sélectionnées par Obiz dans le cadre de ses programmes relationnels et affinitaires.

² Source : Etude IPSOS - juin 2020 (base INSEE)

³ <https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-offre-services-numeriques-autres-offres>

⁴ La marge normative est une marge moyenne calculée à partir des éléments financiers collectée sur l'ensemble des entreprises représentatives d'un secteur

Depuis 2016, Obiz a complété son offre avec une activité de boutiques e-commerce suite à l'acquisition de la société Mes Achats Moins Chers (MAMC). L'offre de boutiques en ligne de la Société a été enrichie en 2019 avec l'acquisition de l'activité Happybreak qui propose une offre d'hôtellerie aux meilleurs prix. A travers ses boutiques e-commerce d'avantages et de services, la Société offre des réductions et avantages destinés notamment aux bénéficiaires des programmes affinitaires, aux adhérents de Comités d'Entreprises et d'associations. Actuellement, la Société compte parmi ses clients plus de 2 000 comités sociaux et économiques (CSE), plus de 70 inter-comités d'entreprises et 50 000 détenteurs de la carte Happybreak. Dans le cadre de son activité de boutiques e-commerce, la Société revends des bons d'achats d'enseignes de grande distribution, qui ont été préalablement achetés en direct à ces enseignes à tarif remisé. Elle propose actuellement une version gratuite du site MAMC et se rémunère uniquement au travers d'une marge brute normative comparable à celle d'un revendeur. compte tenu de la volonté de la Société de faire bénéficier le client final de la meilleure offre négociée. Par ailleurs, elle ne reçoit pas de commissions des acheteurs (bénéficiaires finaux) et les commissions perçues de certains émetteurs de bons d'achat correspondent à la rémunération de services de coopération commerciale réalisés par OBIZ. La Société a lancé en mars 2021 des versions payantes enrichies de nouvelles fonctionnalités qui vont contribuer à augmenter la rémunération des services de la Société.

Au cours de ces dernières années, la Société a connu un historique de forte croissance rentable, avec un chiffre d'affaires qui est passé de 1,1 M€ en 2015 à 15,4 M€ en 2020, soit un taux de croissance annuel moyen de 70% sur la période. L'intégralité de la croissance est organique. Sur 2020, le chiffre d'affaires de la Société s'est inscrit en forte hausse de 62% pour atteindre 15,4 M€ contre 9,5 M€ en 2019. La croissance a concerné à la fois l'activité de programmes affinitaires, en croissance de 5% à 2,7 M€ (contre 2,6 M€ en 2019) et les boutiques e-commerce qui ont réalisé un CA de 12,7 M€ en 2020, en forte croissance de 84% par rapport à 2019 (6,9 M€). Ainsi, l'EBITDA⁵ de l'année 2020 s'établit à 803k€ contre 488k€ en 2019 en croissance de 65% et le ratio EBITDA sur chiffre d'affaires est stable avec 5,2% en 2020 contre 5,1% en 2019. La Société a signé un contrat majeur durant l'été 2020 qui explique la forte progression du chiffre d'affaires des ventes en ligne boutique entre 2019 et 2020. Ce contrat vise la fourniture de bons d'achats.

La crise sanitaire débutée en 2020 a pu ralentir la croissance de la Société en terme de prestations de services, mais cela n'est pas quantifiable. En 2020, sur les ventes boutiques en ligne, une baisse des ventes en ligne de la billetterie a été constatée mais compensée largement par la hausse des bons d'achats vendus sur la boutique en ligne. Les potentiels impacts de la crise sanitaire sur les objectifs 2021 ne sont pas quantifiables à ce stade.

2.2.1.2 Stratégie et objectifs

La Société dispose de nombreux atouts sur lesquels elle entend s'appuyer pour continuer à se développer :

- une proposition de valeur en phase avec les attentes des consommateurs et les enjeux des entreprises,
- un modèle économique vertueux alliant forte croissance, récurrence et rentabilité,
- une plateforme digitale propriétaire innovante et scalable au cœur de son modèle,
- une équipe de 35 experts dont 1/3 des effectifs dédiés à la plateforme,
- une offre riche, personnalisable et exclusive constituée d'un réseau de plus de plus de 35 000 partenaires nationaux et locaux, et
- une clientèle fidèle de grands comptes ayant une dimension internationale.

⁵ L'EBITDA est défini par le résultat d'exploitation, excluant les dotations aux amortissements des immobilisations et incluant le crédit d'impôt innovation (CII).

Le développement de la Société, depuis sa création, a été assuré par recours à la dette (prêts bancaires, fonds d'aide à l'innovation, avances remboursables,...), sans dilution capitalistique.

L'objectif de l'augmentation de capital envisagée par la Société dans le cadre de son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth Paris est de se doter de moyens financiers supplémentaires, lui permettant d'accélérer son développement futur. Celui-ci devrait principalement reposer sur les quatre axes de développement suivants :

- l'accroissement du nombre de programmes affinitaires ;
- la poursuite du développement à l'international ;
- l'augmentation du volume d'affaires sur la base des clients existants ; et
- l'élargissement de l'accès à la plateforme à de nouveaux profils de bénéficiaires.

2.2.1.2.1 *Accroissement du nombre de programmes affinitaires*

A la date du Document d'enregistrement, Obiz opère 34 programmes de marketing relationnel éthique en France et en Belgique sur une cible de clientèle entreprises actives dans des secteurs d'activités divers tels que les salles de sport, les autoroutes, la distribution d'essence, les assurances, la promotion immobilière ou les concessions automobiles ainsi que sur une cible de clientèle d'associations et de fédérations professionnelles et sportives.

La Société a pour objectif d'**étendre son offre via la signature de 5 à 7 nouveaux programmes par an sur des clients entreprises grands comptes**. Cette ambition repose sur une offre de qualité garantie pour chaque nouvelle entreprise cliente, grâce à la construction d'une offre personnalisée, exclusive et la garantie de la meilleure offre de promotions pour les bénéficiaires.

Compte tenu de son approche d'exclusivité sectorielle, qui repose sur un engagement contractuel pris à l'égard des clients entreprises de ne pas proposer d'offre équivalente à une autre entreprise présente sur le même secteur d'activité, le développement de la Société sur un territoire donné passera prioritairement par la couverture de nouveaux secteurs d'activité. A ce titre, Obiz est déjà engagée dans la prospection de nombreux secteurs d'activité tels que le secteur financier (banques, mutuelles), les télécoms, l'énergie, l'hôtellerie, les loisirs (articles de sport, salles de cinéma), les transports (compagnies aériennes, taxis, transports en commun, agences de location de voiture, centres automobile), les agences d'intérim, la distribution spécialisée ainsi que de nombreux autres. Pour chacun de ces secteurs, Obiz apporte une réponse personnalisée permettant de répondre aux problématiques de fidélisation des clients ou des collaborateurs de ces entreprises.

La Société entend également conforter son positionnement sur les associations, les fédérations sportives et professionnelles, cible de clientèle déjà adressée avec 9 contrats signés à date. La Société estime le potentiel sur cette cible de clientèle à plus de 200 organisations de ce type en France.

Banque 7 prospects en discussion	Télécoms 2 prospects en discussion	Mutuelle 2 prospects en discussion	Energie 3 prospects en discussion	Aérien 1 prospect en discussion
Hôtellerie 2 prospects en discussion	Taxis 1 prospect en discussion	Transports en commun 2 prospects en discussion	Articles de sport 2 prospects en discussion	Location automobile 2 prospects en discussion
Fédérations sportives ~20 prospects en discussion	Salle de cinéma 1 prospect en discussion	Distribution spécialisée 3 prospects en discussion	Centres automobile 2 prospects en discussion	et de nombreux autres secteurs...

Secteurs d'activité en cours de prospection par la Société

Il est précisé que, sur certains secteurs d'activité, la Société a engagé des discussions avec plusieurs prospects. Compte tenu de son approche d'exclusivité sectorielle, la Société ne contractualisera qu'avec un seul acteur sur chacun de ces secteurs, à l'exception de la distribution spécialisée, des fédérations sportives et professionnelles et des collectivités locales sur lesquelles ce principe ne s'applique pas.

2.2.1.2.2 *Poursuite du développement à l'international*

La vision long terme de la Société est clairement tournée vers la construction d'un contenu multi-pays et multilingue, avec un accompagnement de ses clients à l'international et de nouveaux clients ciblés sur ses différents marchés. La Société souhaite ainsi poursuivre et accélérer son déploiement géographique en renforçant son implantation en Belgique, et en se développant sur 3 marchés prioritaires que sont l'Espagne, le Portugal et l'Italie.

La Société est présente en Belgique depuis 2015 et compte à ce jour deux programmes relationnels et affinitaires actifs dans ce pays (Axa Belgique et TestsAchats.be). Le déploiement initial de la Société en Belgique a été réalisé en accompagnement d'un client français, le groupe Axa. La Société estime que le temps de déploiement d'une offre locale dans un pays nécessite entre 6 à 8 mois dans le cas d'un accompagnement spécifique d'un client. A titre d'exemple, Obiz a lancé en 8 mois une offre de promotions en exclusivité pour Axa Belgique en structurant un réseau de plus de 100 grandes enseignes et de 1 500 partenaires locaux. L'ambition de la Société est également d'ouvrir l'accès aux bénéficiaires d'un pays donné à toutes les offres existantes, y compris à terme dans les autres pays.

Ce réseau de partenaires locaux constitué, la stratégie de croissance organique de la Société dans ce pays reposera à la fois sur l'accompagnement de clients français et la conquête de nouveaux clients locaux.

La Société entend également s'implanter dans de nouveaux pays parmi lesquels figurent en priorité l'Espagne, le Portugal et l'Italie. Dans ces pays, dans lesquels Obiz n'est pas présent au jour du Document d'enregistrement, la stratégie de développement de la Société pourrait reposer sur l'accompagnement de clients existants disposant d'une implantation internationale, comme dans le cas de la Belgique mais également sur une stratégie de croissance externe ciblée. L'acquisition d'une société offrant des réductions et disposant d'un réseau de partenaires pourrait en effet permettre d'accélérer l'implantation d'Obiz à l'étranger tout en bénéficiant d'une base de clientèle installée.

Brice Chambard est actuellement conseiller du Commerce Extérieur de la France et, à ce titre, il participe activement aux conseils des pouvoirs publics en vue de développer le rayonnement de la France à l'international, et d'accompagner les entreprises françaises dans leur développement à l'international.

2.2.1.2.3 *Augmentation du volume d'affaires sur la base de clients existants*

A la date du présent Document d'enregistrement, Obiz collabore avec plus de 2 000 CSE dans une version gratuite de Mes Achats Moins Chers (pack **Free**). La Société ambitionne de développer les abonnements à ses boutiques e-commerce pour accroître la récurrence de ses activités.

L'objectif de la Société est d'inciter ses clients CSE à migrer vers les nouvelles versions enrichies de son offre lancées en mars 2021 :

- Pack **Medium** : à partir de 199€/mois intégrant des fonctionnalités supplémentaires par rapport au pack Free, telle que la personnalisation du site, un kit d'animation (newsletters, goodies...), un cadeau de bienvenue exclusif (carte Happybreak) pour chaque collaborateur bénéficiaire ainsi qu'un suivi trimestriel,
- Pack **Premium** : sur devis (set-up et abonnement) intégrant, en addition des fonctionnalités du Pack Medium, un site internet et une application dédiée, un portefeuille d'offre plus large et personnalisé, la gestion des cagnottes, etc.

La Société entend également s'appuyer davantage sur son réseau de partenaires pour accroître son volume d'affaires et ses marges :

- En augmentant le volume d'affaires sur les partenaires existants pour accroître ses marges,
- En agrandissant la base de partenaires (nationaux ou locaux), à l'image de l'intégration prochaine des produits d'un leader de l'e-commerce en France dans son offre,
- En déployant son référencement auprès de l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) lui permettant de traiter directement avec les collectivités locales sans répondre à un appel d'offre public pour mettre à disposition sa solution « **Mes Achats Locaux** », son programme relationnel et affinitaire dédié aux *Smart Cities* (optimisation des coûts et du bien-être des habitants) ; et
- En capitalisant sur sa fonction « **Make a wish** », qui donne la possibilité aux bénéficiaires de demander à Obiz de négocier de nouvelles offres ou de nouveaux partenaires, pour proposer une offre de plus en plus adaptée aux attentes des consommateurs.

2.2.1.2.4 *Elargissement de l'accès à la plateforme à de nouveaux profils de bénéficiaires*

Fort du succès de sa plateforme, la Société envisage également d'élargir l'accès direct à ses programmes relationnels et affinitaires à de nouvelles cibles d'utilisateurs, telles que les consommateurs en direct et les partenaires locaux (artisans, commerçants, restaurateurs, etc.). Dans le cadre de ces nouveaux programmes sur mesure, les adhérents pourront bénéficier, en contrepartie d'un abonnement, de l'accès à des promotions utilisables directement auprès des partenaires d'Obiz ainsi qu'à des services de billetterie et de vente de cartes cadeaux à tarif remisé via une e-boutique.

Obiz prévoit de déployer sur le deuxième semestre 2021 une offre « **B2C Only** » à destination directe des consommateurs. L'objectif serait de faire bénéficier les utilisateurs individuels des milliers d'offres et avantages proposés par les partenaires d'Obiz à travers un modèle d'abonnement mensuel. Les consommateurs auront notamment la possibilité de régler directement leurs achats, en boutique

ou en ligne, à l'euro près et de manière immédiate. Ce service réservé actuellement aux seuls bénéficiaires des boutiques en ligne d'Obiz connaît déjà un grand succès. Avec l'ouverture de ce service à l'ensemble des consommateurs, ces derniers pourront bénéficier instantanément sur leur téléphone et avant passage en caisse, des avantages de la communauté des partenaires d'Obiz.

La Société prévoit notamment d'assurer la promotion de cette nouvelle offre par le biais d'un site internet dédié et d'investissements marketing et publicitaires, notamment sur les réseaux sociaux.

Obiz envisage également le déploiement d'un programme B2B appelé **Merciz** reposant également sur un modèle d'abonnement mensuel pour favoriser le commerce local. Ce projet repose sur le développement de mini-programmes affinitaires constitués d'offres locales offrant à des partenaires locaux un outil de fidélisation originale de leur clientèle.

Dans un premier temps, le développement de cette nouvelle offre sera assuré en propre par la force commerciale d'Obiz. Une fois le concept éprouvé, la Société envisage ensuite d'accélérer le déploiement de cette offre par le lancement d'un réseau dédié de franchisés à compter de 2022. Le rôle de ces franchisés sera de commercialiser les offres de services d'Obiz auprès de cible de clientèle locale (artisans, commerçants, PME, collectivités locales...). Il est toutefois précisé que la Société n'envisage pas dans ce cadre de créer un réseau d'agences physiques accueillant du public. Obiz se chargera d'assurer la création et la gestion technique de ces nouveaux programmes affinitaires.

Cette nouvelle offre à destination des artisans et commerçants de proximité leur permettant de disposer de leur propre programme relationnel et affinitaire au travers d'un abonnement récurrent constitue un relais de croissance important pour la Société. Obiz saura profiter de sa position d'expert reconnu par l'IREF (Fédération des réseaux européens de partenariat et de franchise).

Le choix de se lancer dans cette stratégie est également confirmé par le succès affiché par d'autres acteurs du marché, à l'image notamment des sociétés Dynabuy, qui compte à ce jour 135 franchisés sur le territoire national et Passtime qui en compte 90.

Cette nouvelle offre a été conçue pour répondre aux attentes d'un large marché dans la mesure où la France compte à ce jour plus de 2,9 millions de commerces de proximité⁶, 1,3 million d'associations⁷, 150.000 entreprises⁸ et plus de 35 000 communes⁹, qui constituent autant de clients potentiels.

La Société estime disposer de facteurs clefs de succès différenciants par rapport à la concurrence, tels qu'un nombre élevé de partenaires, de nombreuses offres exclusives et un degré de personnalisation avancé permettant de proposer à ses clients et à leurs bénéficiaires une offre pertinente.

2.2.1.2.5 *Objectifs à court et moyen/long terme*

A court terme, la Société se fixe pour objectifs au titre de l'exercice 2021 l'atteinte un chiffre d'affaires d'un minimum de 21 M€ et d'un EBITDA de l'ordre de 1 M€.

Ces objectifs reposent sur :

- un chiffre d'affaires d'un minimum de 3 M€ au titre de son activité de programmes relationnels et affinitaires sur l'exercice 2021. La rémunération de la Société dans le cadre

⁶ Source : Union des entreprises de proximité (u2p-france.fr/chiffres/chiffres-ism)

⁷ Source : Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (<https://www.associations.gouv.fr/la-place-des-associations.html>)

⁸ Source : www.collectivites-locales.gouv.fr

⁹ Source : Insee (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277836?sommaire=4318291>)

de son activité de programmes relationnels et affinitaires est caractérisée par une forte récurrence (contrats pluriannuels d'une durée initiale de 3 à 5 ans), avec un modèle d'abonnement et un faible taux de résiliation, et

- un chiffre d'affaires de 18 M€ au titre de son activité de boutiques en ligne. La croissance de cette activité est directement corrélée à la mise en place de nouveaux programmes relationnels et affinitaires et à la commercialisation de nouveaux programmes à destination des CSE ou assimilés. L'augmentation du taux d'activation des ayants droits directs ou indirects des programmes relationnels et affinitaires et des clients CSE de MAMC au cours de ces dernières années contribue, en effet, à générer un trafic additionnel sur les boutiques en ligne de la Société.

A l'horizon 2025, la Société se fixe pour objectifs, hors croissance externe, l'atteinte d'un chiffre d'affaires d'au moins 50 M€ et d'un EBITDA d'au moins 8 M€ intégrant un Crédit d'impôt innovation de 80 k€. La Société estime que l'activité de programmes relationnels et affinitaires (qui intégrera également les versions payantes de son offre à destination des CSE présentées à la section 2.2.1.2.3 ainsi les nouvelles offres B2C Only et Merciz présentées à la section 2.2.1.2.4) devrait représenter environ 25% du chiffre d'affaires en 2025 tandis que l'activité de boutiques en ligne devrait représenter environ 75% du chiffre d'affaires en 2025. L'amélioration progressive de la rentabilité de la Société d'ici à 2025 sera notamment rendue possible par la part croissante représentée par les programmes relationnels et affinitaires dans le chiffre d'affaires ainsi qu'à une meilleure absorption des charges fixes de la Société.

Ces objectifs, présentés en détail à la section 2.7, reposent donc principalement sur la pérennisation des contrats en cours, avec le développement de fonctionnalités supplémentaires permettant de développer les revenus avec la base de clients existants (*up-selling*), complété par le lancement des nouveaux projets en cours de développement décrits précédemment.

2.2.2 Principales activités

2.2.2.1 Programmes relationnels et affinitaires : les communautés de clients, un enjeu clé en terme de fidélisation

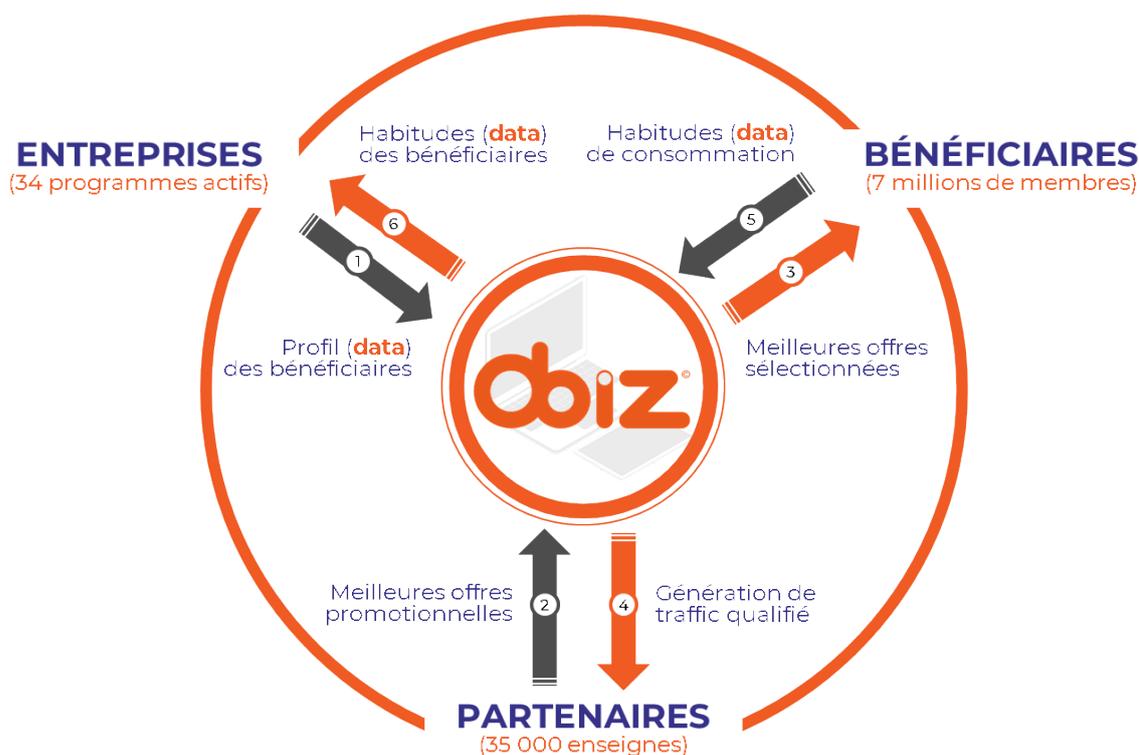
La Société conçoit et anime des programmes de marketing relationnel éthique à destination de marques, entreprises et organisations de toutes tailles. Ces programmes visent à répondre aux enjeux clés d'engagement, à la fois en termes de génération de business et d'image de marque.

L'offre de marketing relationnel développée par Obiz est destinée à aider ses clients entreprises à conquérir de nouveaux clients et à fidéliser ses clients pour réduire l'attrition. Une étude menée par un des clients entreprises majeurs de la Société a ainsi permis de mesurer une réduction de 39% de l'attrition sur une cible de clientèle animée par la société dans le cadre d'un programme relationnel et affinitaire. Les programmes d'Obiz contribuent également à aider les entreprises à mieux connaître leurs clients et ainsi à animer leur communauté « client » de manière plus efficace en leur proposant des offres et avantages adaptés. Les bénéficiaires ont accès à une offre sur-mesure répondant à leurs habitudes de consommation, ce qui permet de maximiser la satisfaction et d'améliorer leur fidélité auprès des clients d'Obiz, et également de dynamiser l'activité en développant le *cross-selling* (ou vente additionnelle, consistant à proposer, au moment de l'acte de vente ou plus tard, la vente d'un produit complémentaire à celui acheté et ainsi une augmentation du panier moyen) et l'*up-selling* (ou montée en gamme, consistant à proposer un produit ou service légèrement supérieur et plus cher que celui auquel s'intéresse le prospect et ainsi de réaliser une marge supérieure).

Les programmes relationnels et affinitaires d'Obiz ont aussi pour objectif de contribuer à améliorer et renforcer le lien des consommateurs avec les marques clients de la Société. Les offres exclusives et personnalisées proposées aux bénéficiaires des programmes de fidélisation permettent notamment aux clients d'Obiz d'enrichir leur proposition de valeur, de se démarquer de la concurrence. Enfin,

ils apportent des réponses concrètes aux thématiques de consommation responsable en faisant valoir la générosité de la marque sur des thématiques positives (bien-être, loisirs, sports...) et de politique RSE.

Obiz assure l'évolution du programme marketing à travers une mise à disposition aux bénéficiaires des nouveaux partenariats et une mise à jour du contenu adressé au public visé, et ce tout au long de la vie du contrat avec le client. La Société anime la communauté « client » en adressant des newsletters et notifications des actualités de jeux concours, en proposant des ventes privées et des offres flash. Obiz garantit une relation avec les bénéficiaires à travers les différents moyens de communications – par mail et téléphone.



Les données (data) des bénéficiaires demeurent la propriété **exclusive** des clients ENTREPRISES d'Obiz®

Le modèle d'Obiz repose sur une création de valeur pour les trois acteurs :

- les **clients** entreprises grands comptes ou PME/ETI et associations et collectivités, voulant fidéliser leurs clients ou leurs adhérents à travers un service d'avantages et d'offres personnalisés ;
- les **partenaires**, accordant des offres exclusives aux bénéficiaires, bénéficient d'une visibilité et un volume d'affaires supplémentaire sans aucune contrepartie financière et peuvent à leur tour bénéficier des offres proposées par les autres partenaires de la Société pour leur propre compte ; et
- les **bénéficiaires**, profitant d'offres en exclusivité leur permettant de consommer des loisirs, des sports et biens et services en améliorant leur pouvoir d'achat et en accédant à des tarifs préférentiels auprès de grandes enseignes nationales et de commerçants de proximité.

Obiz réalise le programme marketing adapté au profil des bénéficiaires à partir des informations transmises par le client. Au cours de la mise à disposition du programme marketing, Obiz continue

d'adapter le programme d'offres promotionnelles selon les comportements d'achat des bénéficiaires sur la plateforme de marketing dédiée.

Les clients entreprises d'Obiz invitent leurs bénéficiaires à profiter d'offres promotionnelles consenties par les partenaires d'Obiz au travers de programmes relationnels et affinitaires.

Les partenaires s'engagent à mettre à disposition des bénéficiaires des offres de promotions exclusives, et bénéficient alors d'une visibilité sans contrepartie financière. En contrepartie de leur générosité, ils peuvent, à leur tour, bénéficier d'offres exclusives pour faire baisser leurs coûts de structure et améliorer leur compétitivité et, in fine, l'emploi.

Les bénéficiaires profitent alors d'activités de bien-être et de loisirs à des prix réduits, augmentant ainsi leur pouvoir d'achat.

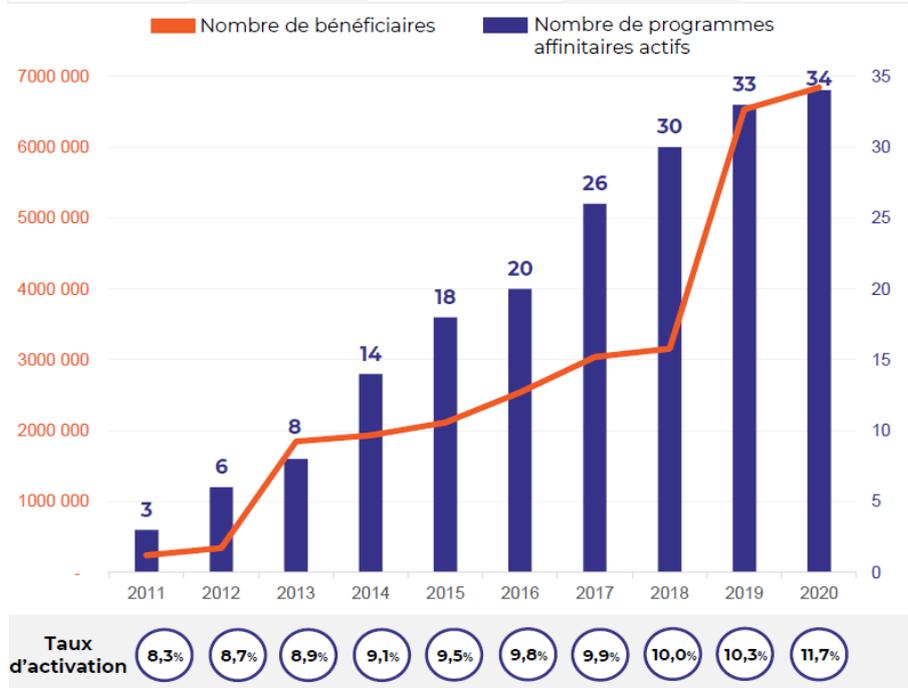
Ces derniers peuvent soumettre des propositions de nouveaux partenariats à travers le service « **Make a wish** », et être tenus informés de l'avancée des négociations. Les offres exclusives sont disponibles à travers différents canaux – sur présentation d'une carte de réduction physique ou digitale (disponible sur l'application mobile), sur présentation d'un bon de réduction téléchargeable depuis la page du partenaire, via un code promo obtenu sur le *webshop*, ou encore, via un achat sur la boutique en ligne d'Obiz.

Obiz donne accès à ses clients entreprises à des reportings des comportements de leur clientèle grâce aux analyses effectuées par sa plateforme Obiz Analytics.

La rémunération d'Obiz n'est pas prélevée sur la réduction offerte par ses partenaires, elle est entièrement assurée par ses clients entreprises. Ce business model vertueux et éthique permet de mettre à disposition des bénéficiaires des offres de promotions exceptionnelles en faveur de la pratique sportive, des sorties culturelles, du bien-être et de la consommation locale.

Les clients entreprises d'Obiz

Obiz compte à ce jour 34 programmes relationnels et affinitaires actifs conclus auprès d'un portefeuille clients varié comprenant de grands groupes français et internationaux, tels que AXA, EDF, Vinci, Total, Bpifrance, McDonald's, des entreprises de taille moyenne, ERA immobiliser, Orange bleue, BlaBlaCar, In Extenso, BymyCar, ainsi que des Associations et Collectivités, comme EM Lyon Business School, Handicap International, Fédération automobile du sport automobile (FFSA), Chambre des métiers et de l'Artisanat France, Union des entreprises et de Proximité (U2P).



Les experts du marketing s'accordent sur le fait qu'un programme de fidélité atteignant un taux d'activation de 8% peut être considéré comme un programme efficace. Depuis le lancement de son offre de programmes relationnels et affinitaires, Obiz s'est toujours inscrit au-dessus de cet indicateur de performance. En outre, le taux d'activation des programmes relationnels et affinitaires d'Obiz s'est constamment amélioré depuis 10 ans, ce qui permet d'illustrer la pertinence du contenu sélectionné par la Société dans le cadre de ces programmes ainsi que la qualité de l'expérience utilisateur.

Le programme marketing personnalisé permet aux clients Obiz de fidéliser leur clientèle par des offres exclusives, différenciantes de la concurrence, de faire valoir leur démarche RSE, et d'améliorer leur connaissance client via des reportings de performances et la transmission de questionnaires remplis par les utilisateurs. En ce qui concerne plus particulièrement son approche RSE, Obiz favorise une démarche transparente vis à vis des acteurs en présence (clients, partenaires et bénéficiaires), de la gestion de la data, en étant une entreprise certifiée e-engagée RSE par

l'AFNOR, et en faisant la promotion d'offres impactant la revitalisation des territoires, l'emploi, le pouvoir d'achat et le mieux vivre ensemble, certaines entreprises clientes préfèrent utiliser les solutions développées par Obiz.

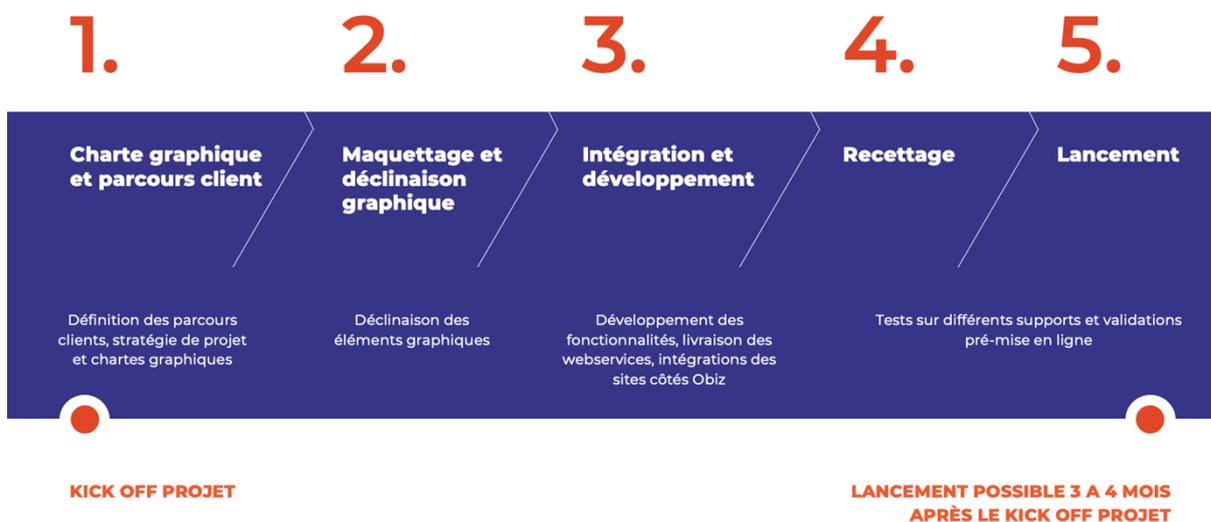
Obiz peut également détecter les opportunités de *cross-selling* et d'*up-selling* pour l'entreprise cliente, offrant un potentiel chiffre d'affaires supplémentaire. Le client peut créer un club avantage à son image et complètement intégré dans son dispositif de relation-client. Obiz peut, en outre, décider de s'engager en exclusivité sectorielle avec certains de ses clients, en fonction des perspectives de développement sur d'autres segments ou d'autres filiales en France et à l'international.

La rémunération de la Société dans le cadre de son activité de programmes relationnels et affinitaires est caractérisée par une forte récurrence, avec un modèle d'abonnement et un faible taux de résiliation. En effet, seuls deux programmes relationnels et affinitaires n'ont pas été renouvelés par les clients de la Société au cours des 10 dernières années.

Cette activité génère une marge brute normative comparable à celle d'un éditeur de logiciels.

Obiz est rémunéré via un frais de set-up initial lors de la mise en place du programme dont le montant variable en fonction du degré de personnalisation de la plateforme mise en place. Une fois le programme mis en place, Obiz se rémunère au travers d'un abonnement annuel, indexé sur le nombre de bénéficiaires, ainsi que de frais de maintenance adaptative. Les programmes relationnels font l'objet de contrat exclusifs pluriannuels, d'une durée moyenne de 3 à 5 ans.

La mise en œuvre d'un programme de marketing personnalisé peut-être effective en 3 à 4 mois permettant aux équipes d'Obiz et au client d'échanger sur la carte graphique et le parcours client à proposer, de fixer le maquettage et les déclinaisons graphiques, d'intégrer la plateforme de réduction sur l'hébergeur dédié, et enfin de valider les points en vue du lancement du programme.



Obiz propose trois niveaux de personnalisation dans la constitution de la plateforme à ses clients :

- **Plateforme Basique** : une solution clé en main de programmes avantages personnalisés avec le logo et les couleurs du client, donnant accès à un site Obiz et une possibilité d'application Obiz en marque blanche sur IOS et Android ;
- **Plateforme Medium** : une solution permettant au client d'intégrer sa charte graphique, de choisir le zoning des éléments de la plateforme, de personnaliser le parcours de connexion ou d'ajouter des pages pour une plateforme à son image. Ce niveau de personnalisation

donne accès à un site Obiz avec un hébergement dédié, ou bien, à l'intégration dans un site existant du client par API et/ou dans une application existante (possibilité d'encapsuler les fonctionnalités du programme sur une plateforme mobile existante) ou module d'intégration Angular ainsi qu'à une possibilité d'application Obiz en marque blanche sur IOS et Android ; et

- **Plateforme Premium** : une personnalisation totale de la plateforme avec une conception sur-mesure des pages selon les envies du client. Ce niveau de personnalisation donne accès à un site dédié avec un URL, un design et une ergonomie consacrés ainsi qu'à une possibilité d'une application dédiée sur IOS et Android.

Le programme de la FNSPF & FNPC

Privilèges Adhérent FNSPF

Programmes avantages pour les Sapeurs Pompiers de France et les membres de la Protection Civile : un engagement auprès de ceux qui nous soutiennent

Objectifs :

- Offrir une reconnaissance de l'engagement des adhérents
- Fidélisation des adhérents

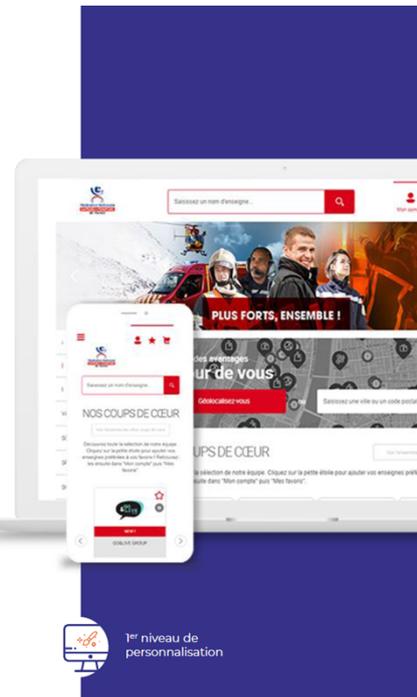
En chiffres :

- Mise en place du programme en 2013
- Près de 270 000 Pompiers et membres de la protection civile



Grégory Allione
Président de la FNSPF

« Obiz® partage avec les sapeurs-pompiers des valeurs liées au sport, à la santé et à la prévention. De ce partage est né le partenariat avec la FNSPF en 2013, il y a 8 ans déjà. En gérant notre plateforme Privilèges Adhérent FNSPF, Obiz® apporte une contribution particulière à l'entretien physique, à la santé et au bien-être des sapeurs-pompiers, permettant l'exercice de leur engagement dans les meilleures conditions. Notre association au bénéfice de la communauté des sapeurs-pompiers s'est consolidée au fil des années, et une véritable confiance mutuelle s'est installée. »



1^{er} niveau de personnalisation

Exemple de niveau de personnalisation Basique

Le programme de L'Orange Bleue

Programme PULP'

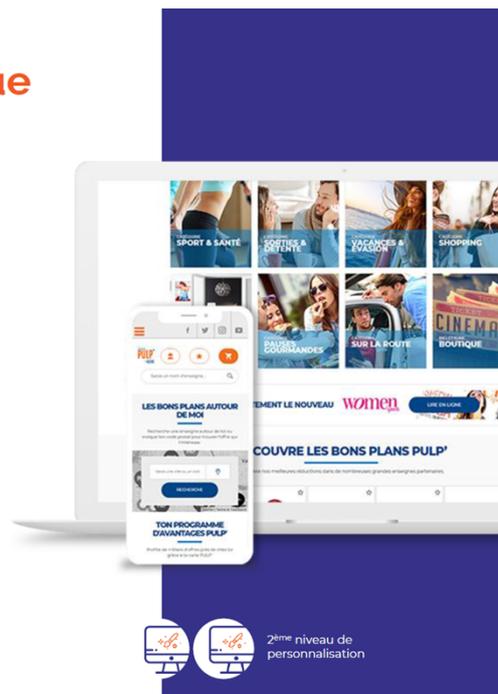
Un programme pour les détenteurs d'abonnement dans les salles de fitness L'Orange Bleue, leader de son secteur en France

Objectifs :

- Création de valeur pour le client Orange Bleue : remboursement de son abonnement grâce aux avantages
- Argument additionnel pour aider à développer le réseau de franchises

En chiffres :

- Plus de 300 salles de sports réparties partout en France
- Un taux d'activation de l'ordre de 50%
- Plus de 20 000 connexions mensuelles



2^{ème} niveau de personnalisation

Exemple de niveau de personnalisation Medium

Le programme d'Axa Belgique

Programme MyAXA Fidelity

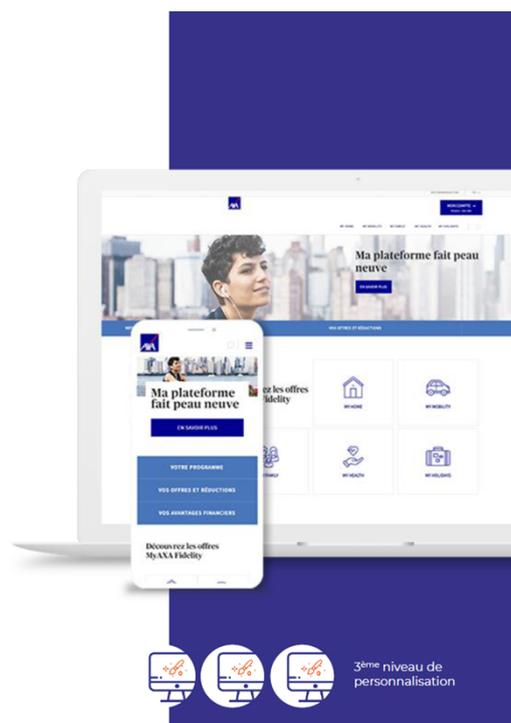
Le programme avantages bilingue (FR et NL) pour plusieurs segments de clients AXA Belgique

Objectifs :

- Enrichir la proposition de valeur du programme de fidélité global composé également d'avantages financiers AXA
- Connexion en double parcours : via code envoyé par courrier et via connexion autolog depuis l'espace client axa.be

En chiffres :

- Plus de 90 000 comptes créés
- Jusqu'à 17 000 connexions mensuelles
- Taux de revisite mensuelle à 60%
- Près de 60 000 personnes touchées via l'animation newsletter mensuelle



Exemple de niveau de personnalisation Premium

Les partenaires d'Obiz

Obiz compte à ce jour environ 35 000 partenaires dont plus de 600 grandes enseignes et de milliers de commerces et points de vente locaux proposant des tarifs et avantages exclusifs dans les Sports & les Loisirs, les Activités Familiales, les Voyages, le Shopping et autres commerçants du quotidien.

Pour lancer un contrat de partenariat, un partenaire propose à la Société une offre exclusive à destination des bénéficiaires des programmes de la Société, ainsi que les modalités d'utilisation des avantages (carte, code, coupon, etc.). Après la transmission des éléments de communications (logo, baseline et visuels), Obiz assure la promotion de la marque partenaire et de ses établissements sur ses sites, applications, service de géolocalisation et activités d'animation, soit newsletters, vidéos, jeux concours et bannières. La Société contribue par ce biais à diminuer les coûts de marketing de ses partenaires.

Les partenaires d'Obiz doivent signer la charte Obiz Confiance qui garantit aux bénéficiaires la qualité ainsi que **l'accès aux offres les plus généreuses du marché.**

L'adhésion au réseau Obiz permet aux partenaires de bénéficier d'une visibilité unique auprès des 7 millions de bénéficiaires potentiels et d'un trafic qualifié et gratuit de consommateurs, et ainsi percevoir un volume d'affaire supplémentaire sans aucune contrepartie financière (aucun droit d'entrée, pas de rétrocession sur le chiffre d'affaires généré).

Le réseau Obiz leur offre également l'accès à des consommateurs de proximité pour nourrir l'écosystème régional des marques, proposition de valeur particulièrement pertinente pour les réseaux de franchisés.

Obiz propose une large sélection de partenaires avec des leaders français :

- Pour l'**Activité Sports & Loisirs**, les partenaires sont l'Orange Bleue, Intersport, Go Sport, Decathlon, ainsi que des réductions sur les forfaits de skis dans plus de 70 stations
- Pour les **Activités Familiales**, les partenaires sont Disneyland, le Futuroscope, le Puy du Fou, Marineland, Gaumont Pathé
- Pour les **Voyages**, les partenaires sont Center Parcs, Club Med, MSC Croisières, Go Voyages, B&B Hotels, Accord Hotels, Mercure, Sofitel Hotels & Resorts, Novotel Hotels
- Pour le **Shopping**, les partenaires sont Fnac, Darty, Yves Rocher, BioCenter
- Pour le **Quotidien**, Les partenaires sont Interflora, Deezer, Complétude soutien scolaire, O2 Home Services.



La sélection de partenaires d'Obiz s'enrichit également de nombreux partenaires engagés sur des thématiques telles que le made in France, la production éthique, bio et/ou locale. La présence de très nombreux commerces et points de vente locaux contribue à former un réseau de proximité, ce qui permet de maximiser l'engagement des bénéficiaires et de se différencier des offres plus généralistes proposées par la concurrence.

2.2.2.2 Boutiques e-commerce

Obiz fournit un accès direct à ses offres avantages à travers sa plateforme, ce qui lui permet de collecter directement les données des utilisateurs et de mieux cibler les offres à leur proposer. Les paiements des produits et services sont effectués directement sur la plateforme de la boutique d'Obiz.

Contrairement à l'offre de programmes relationnels, la boutique Obiz ne garantit pas d'exclusivité de promotions. La Société commercialise notamment des bons cadeaux émis par de grandes enseignes nationales qui peuvent fixer le taux de réduction accordé à leurs distributeurs en fonction du niveau de chiffre d'affaires généré par ceux-ci, d'où l'absence d'exclusivité. Obiz peut toutefois piloter le niveau de générosité accordé in fine aux clients des boutiques en ligne en réduisant le niveau de ses marges arrière..

A contrario, les offres sélectionnées par Obiz dans le cadre des programmes relationnels et affinitaires correspondent systématiquement aux meilleures offres préférentielles accordées par ses partenaires dans le cadre du respect de la charte Obiz Confiance.

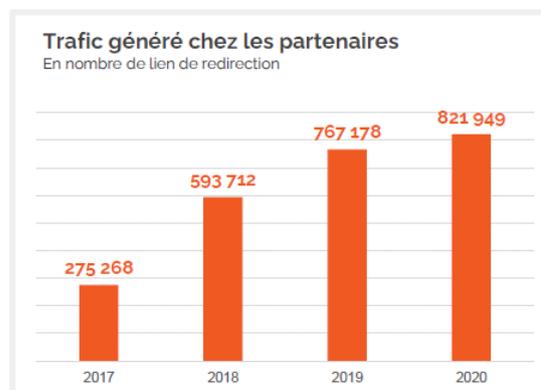
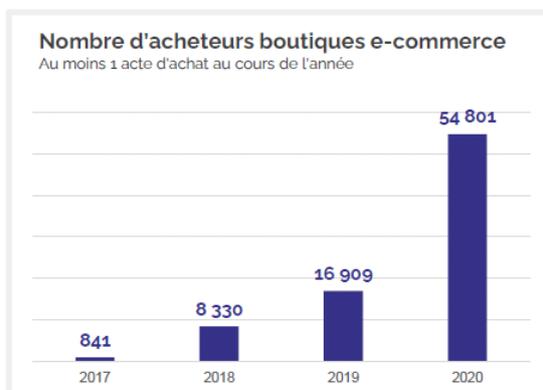
Dans le cadre de son activité de boutiques e-commerce, la Société se rémunère au travers d'une marge brute normative comparable à celle d'un revendeur et d'un abonnement mensuel par entreprise, comités d'entreprise ou association. Cette activité offre à Obiz une maîtrise de la data et des informations marketing permettant d'enrichir sa connaissance clients.

Racheté en 2016 à la SOGEC, une filiale de la Poste, **Mes Achats Moins Chers (MAMC) propose sans engagement des offres et des réductions à destination des Comités sociaux et économiques (CSE) et d'associations.** Mes Achats Moins Chers collabore avec 2 000 CSE de petites et grandes entreprises qui bénéficient d'offres sur six catégories de produits – Billetterie, Culture, Sport, Mode, Beauté et Maison.

Mes Achats Moins Chers se décline désormais en trois offres modulables donnant accès à un site internet, une application web, un service client dédié, ainsi qu'à plus de 1 000 offres :

- 1) L'offre historique « **Pack Free** » n'engageant aucun frais de la part des CSE et associations,
- 2) Une nouvelle offre « **Pack Medium** » intégrant des fonctionnalités supplémentaires par rapport au pack Free, telle que la personnalisation du site, un kit d'animation (newsletters, goodies...), un cadeau de bienvenue exclusif (carte Happybreak) pour chaque collaborateur bénéficiaire ainsi qu'un suivi trimestriel, et
- 3) Une nouvelle offre « **Pack Premium** » à un montant fixé sur devis (set-up et abonnement) intégrant, en addition des fonctionnalités du Pack Medium, un site internet et une application dédiée, un portefeuille d'offre plus large et personnalisé, la gestion des cagnottes, etc.

Racheté en 2019, la plateforme Happybreak enrichit les offres de réductions jusqu'à 50% sur une sélection de plus de 300 hôtels de charme.



Source : Société

Depuis le rachat de l'activité Mes Achats Moins Chers en 2016, l'activité des boutiques e-commerce d'Obiz a connu un développement rapide pour atteindre un chiffre d'affaires de 12,7 M€ en 2020, en croissance de 84% par rapport à 2019 (6,9 M€). Le nombre d'acheteurs sur les boutiques e-commerce s'est élevé à près de 55.000 en 2020, et constitue une base de clientèle en croissance rapide et régulière depuis le lancement de cette activité.

Le développement des boutiques e-commerce d'Obiz contribue également à augmenter la visibilité de ses partenaires et ainsi renforcer l'attractivité du modèle proposé par la Société. L'approche ROIste proposée par Obiz leur permet en effet de bénéficier d'un trafic additionnel sur leur site marchand, et ainsi d'augmenter leur chiffre d'affaires, le tout sans aucune contrepartie financière.

Cette approche originale est moins onéreuse que les campagnes d'achat de mots-clés sur les moteurs de recherche (campagnes Google Ads) rémunérées au CPC (coût par clic) ou les offres de couponing et d'achats groupés proposées par des acteurs tels que Groupon, Dealabs, iGraal ou Radins.com.

2.2.2.3 Une offre reposant sur une plateforme digitale configurable et évolutive

Fruit de 10 années de développement et d'expérience, Obiz dispose de sa propre plateforme digitale dédiée à l'analyse des données des utilisateurs pour répondre à toutes les exigences de ses clients. La Société estime que sa valeur ajoutée réside non seulement dans son large réseau d'enseignes partenaires, mais également dans cette solution digitale innovante, configurable et évolutive. Elle dispose en effet d'une expertise digitale forte, devenue stratégique dans la satisfaction de ses clients.

La plateforme technologique d'Obiz (avec son éventail fonctionnel large et innovant, et la personnalisation poussée) constitue un de ses avantages concurrentiels. Cœur de l'expertise d'Obiz, 13 collaborateurs, soit environ 1/3 de ses effectifs, travaillent sur cette plateforme digitale. La Société estime que le développement d'une plateforme comparable nécessiterait une équipe d'une quarantaine de collaborateurs employée à temps plein pendant deux ans. Au-delà du temps et des ressources nécessaires pour le développement, la mise en place d'une offre concurrente impliquerait également la négociation des offres commerciales à intégrer dans la plate-forme.

Les solutions digitales Obiz « data driven » permettent à ses clients entreprises d'améliorer leur connaissance de leurs propres clients ou adhérents bénéficiaires grâce à la data et d'enrichir leur CRM. Utiliser intelligemment cette data constitue aujourd'hui un enjeu primordial pour prendre des décisions optimales autour des bénéficiaires et améliorer le ciblage pour une expérience plus personnalisée.

Le tracking data Obiz, couplé au tracking Google analytics, permet de collecter et analyser une série de données transposées dans des reporting data : bilan sur les catégories les plus visitées, les produits les plus achetés, économies réalisées, etc. Des questionnaires, pouvant être intégrés dans les dispositifs d'Obiz, vont aussi permettre de récolter des données en posant directement des questions aux bénéficiaires dans un contexte approprié, ce qui permettra aux clients de mieux connaître les attentes de leurs bénéficiaires et comprendre leur comportement de consommation.

En plus d'optimiser le contenu du programme avantages, cela permettra aux clients d'Obiz d'enrichir leur CRM et d'améliorer la segmentation dans leurs autres actions marketing et le développement de leur offre.

Les fonctionnalités de pilotage intégrées dans la plateforme, sous forme d'outils de reporting ou de dashboards en temps-réel permettent de piloter la performance du programme, les tendances de consommation et de détecter des opportunités de cross selling.

Grâce aux données collectées par la plateforme, Obiz est en mesure d'adapter en temps réel le contenu des programmes avantages pour un segment de bénéficiaire donné : catégories d'offres en fonction des envies et besoins des bénéficiaires, sélections d'offres phares selon les segments définis par le client, etc.

Les données analysées par les Data scientists d'Obiz vont permettre de proposer du contenu intelligent pour chacun des bénéficiaires des programmes avantages, comme des sélections d'offres personnalisées en fonction des offres récemment consultées. Obiz met également à disposition via webservice du contenu personnalisé (sélection d'offres phares par exemple) sur l'espace connecté du site de ses clients pour améliorer la revisite du programme.

La plateforme d'Obiz permet également d'analyser les données recueillies en vue de mesurer la performance des dispositifs mis en place pour assurer à ses clients une démarche ROIste. Les clients reçoivent un rapport détaillé des différents KPI validés en amont du lancement pour évaluer la performance de l'opération (fréquentation de la plateforme, activation des comptes, etc.). Les éléments clés du dispositif, tels que le système de connexion ou les parcours de navigation, peuvent alors être ajustés si les performances ne sont pas satisfaisantes.

La plateforme Obiz est un outil en marque blanche avec 3 niveaux de personnalisation graphique. En fonction du niveau de personnalisation choisi par le client, elle permet d'intégrer du contenu sur-mesure des avantages partenaires et propose un éventail de fonctionnalités à la carte.

La plateforme d'Obiz est adaptée aux habitudes de communication omnicanale des clients. Elle offre une communication sur tous les canaux vers les bénéficiaires pour amplifier l'engagement (newsletters, marketing automation, réseaux sociaux, géolocalisation, SAV dédié, etc.).

La conception relève d'une approche « *User centric* », avec des plateformes web développées depuis 2020 avec la technologie PWA (*Progressive Web App*), pour offrir une expérience utilisateur améliorée et des performances optimales pour les programmes avantages des clients d'Obiz. Utilisant les technologies du web et des fonctionnalités d'applications natives, les sites mobiles de la Société se comportent comme de vraies applications mobiles : ils permettent aux utilisateurs d'installer les sites mobiles (applications web) sur leur écran d'accueil, de recevoir des notifications push, ou encore d'accéder à leur programme avantages en mode hors connexion par exemple.

Les plateformes web développées par Obiz sont adaptées à l'écosystème digital de ses clients entreprises. Pour fluidifier les parcours de connexion utilisateur et optimiser les performances du dispositif, les technologies développées par Obiz permettent ainsi à ses clients d'intégrer sa plateforme dans leur écosystème digital grâce à des API (système de connexion Autolog, déclaration d'ayants droit automatisée, contenu Obiz appelé sur la site du client), d'intégrer leur système SSO (*single sign on*, ou authentification unique) et d'échanger avec Obiz des données bénéficiaires de manière automatisée, simple et sécurisée via SFTP.

En terme de protection des données, l'exploitation des données des utilisateurs des plateformes Obiz est réalisée en conformité avec le règlement RGPD. Le data center de la Société est certifié ISO 27 001 et il fait l'objet de tests d'intrusion réguliers.

Les données collectées dans le cadre des programmes relationnels à disposition unique de la Société et ne font l'objet d'aucune monétisation externe. Le traitement de ces données vise à personnaliser les offres proposées aux utilisateurs au plus proche de leurs besoins. Les données des bénéficiaires des programmes de marketing relationnel et affinitaire restent la propriété unique de l'entreprise cliente d'Obiz.

2.2.2.4 Environnement réglementaire

Dans le cadre de ses activités, Obiz est tenu de se soumettre à certaines réglementations, en particulier en matière de traitement des données personnelles, de droit de la consommation et e-commerce, de propriété intellectuelle et de transparence. Les principales réglementations applicables plus spécifiquement aux activités sont résumées ci-après.

Règlementation RGPD

Dans le cadre de son activité, Obiz collecte et traite des informations soumises aux législations et réglementations relatives à la protection des données à caractère personnel. Ces traitements de données personnelles sont uniquement effectués pour le propre compte d'Obiz, en sa qualité de responsable de traitement.

Le RGPD a posé le nouveau cadre réglementaire de protection des données personnelles en Europe dès son entrée en application le 25 mai 2018.

Le RGPD s'applique aux traitements automatisés ou non de données à caractère personnel. Les données à caractère personnel sont définies largement comme toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable de façon directe ou indirecte et ce, quel que soit le pays de résidence ou de nationalité de cette personne.

Obiz s'est inscrit dans une démarche de mise en conformité à cette réglementation dès son entrée en vigueur.

A titre d'exemples, Obiz a procédé à la mise à jour de sa politique de protection des données personnelles de ses services, de sa politique de sécurité des données, à l'actualisation de la cartographie des données, à l'amélioration de la sécurisation des données et à l'insertion de clauses relatives aux données personnelles dans ses différents contrats.

Obiz considère ainsi être, à la date du présent Document d'enregistrement, conforme au règlement général sur la protection des données.

Règlementation RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

L'objectif de la Société est d'utiliser des solutions innovantes pour améliorer le pouvoir d'achat, le « mieux vivre ensemble » et soutenir économiquement les organisations de toutes tailles, en poursuivant une croissance rentable et durable dans le respect de l'ADN et des valeurs de l'entreprise. Dans cette perspective, la Société a établi une chartre collaborateur ancrant les valeurs d'Obiz dans une forte dimension RSE, et s'articulant autour de cinq piliers – l'Humain, la RSE, le leadership, l'Amélioration Continue et l'International.

La Société est certifiée « engagé RSE » par l'Association française de normalisation (Afnor) depuis le 17 mars 2020.



2.2.2.5 Propriété intellectuelle

Politique d'innovation

Dès lors qu'une innovation importante est réalisée par les équipes digitales, la Société procède au dépôt des codes sources auprès de l'APP – Agence pour la protection des Programmes – 54, rue de Paradis 75010 Paris – France.

Brevets et demandes de brevets

Il n'y a pas au jour du présent Document d'enregistrement de dépôt de brevet en cours, mais la Société se réserve la possibilité de procéder à des dépôts de brevets à l'avenir en fonction des innovations mises au point par ses équipes.

Licences

A la date du présent document d'enregistrement, la Société est propriétaire de plusieurs licences de marques à l'issue des restructurations juridiques (Cf. paragraphes 2.3.2.1 et 2.3.2.2 du présent Document d'enregistrement relativement auxdites restructurations juridiques).

En effet, si à l'issue de la fusion-absorption de la société MAMC, la Société est devenue propriétaire de la marque MAMC et de la marque Happybreak, la Société demeure propriétaire de licences des marques détenues par la société UCF préalablement à la fusion-absorption de celle-ci, ne devant intervenir qu'à l'issue de l'admission des actions de la Société sur le marché Euronext Growth.

Comme détaillé aux paragraphes 2.3.2.1 et 2.3.2.2, la fusion-absorption de la société UCF par la société Obiz sera décidée au jour de l'introduction mais ne prendra effet juridiquement qu'à l'issue du délai d'opposition des créanciers de 30 jours, à compter de la publication au *Bodacc*, soit environ 40 jours après l'IPO, de sorte que les licences de marques UCF continueront d'exister jusqu'au jour de la réalisation juridique de la fusion-absorption de la société UCF par la société Obiz.

Postérieurement à cette fusion-absorption, la société Obiz détiendra l'intégralité des marques utilisées par elle et ne sera alors plus propriétaire d'aucune licence de marques.

2.2.3 Principaux marchés

2.2.3.1 *De nouvelles tendances de consommation – un défi pour les marques*

Les tendances de consommation sont en pleine mutation alimentées par des nouvelles aspirations de la part des consommateurs, et accentuées par les effets de la crise sanitaire.

D'après une étude Kantar de juin 2020, « Understand People Inspire Growth », la crise sanitaire a accentué les désirs de changement des modes de consommation que l'on peut résumer à travers quatre grandes tendances :

- Les français font davantage attention aux critères de prix et des promotions qui deviennent les premiers critères de choix des français depuis la crise sanitaire – 47% d'entre eux font plus attention au prix ;
- Les français aspirent à mieux consommer – 62% d'entre eux affirment accorder davantage d'attention à l'origine des produits ;
- Les français souhaitent avoir recours davantage aux vélos et scooters ainsi qu'à la marche ;
- Les français souhaitent que les marques soient présentes pour eux, à travers notamment des services apportés à leur communauté d'utilisateurs – 38% d'entre eux aimeraient être davantage informés de ce que font les marques pour aider leur communauté et 50% sont engagés sur les thématiques RSE.

S'adapter aux exigences de plus en plus fortes des utilisateurs constitue un défi majeur à relever pour des organismes publics et privés.

2.2.3.2 *Des marchés à fort potentiel*

La Société entend répondre à ces évolutions avec un positionnement unique et en réponse à différents marchés – le marketing relationnel client d'entreprises ou d'associations, les offres de réductions ou avantages directs aux consommateurs, la publicité digitale et l'offre de centrales d'achat aux Comités sociaux et économiques (CSE).

Compte tenu de la taille très significative des marchés cibles de la Société et de son objectif de chiffre d'affaires à moyen/long terme, l'atteinte de ce dernier ne nécessitera pas de conquérir une part significative de ces marchés.

2.2.3.2.1 *Marketing relationnel*

Obiz propose à une clientèle d'entreprises et d'associations des outils de fidélisation de leur clientèle et/ou adhérents, ce qui leur permet de réaliser des bénéfices à court, moyen et long terme.

La fidélité des clients représente un enjeu de rentabilité pour les entreprises. D'après une étude de Bain & Company, accroître le taux de fidélité de 5% permet à une entreprise de générer une hausse des profits allant de 25% à 95%.¹⁰ En outre, la fidélisation constitue un axe bien moins onéreux que le coût d'acquisition d'un nouveau client – près de cinq fois moins cher selon Philip Kotler, expert en stratégie marketing et marketing international.

Sur ce segment de marché, la Société estime disposer de nombreux avantages concurrentiels, tels qu'une exclusivité sectorielle, des solutions digitales innovantes et personnalisables, une relation éthique vis-à-vis de la Data, qui reste la propriété exclusive des clients d'Obiz et une richesse de l'offre.

2.2.3.2.2 *Couponing – Achats groupés*

Le marché des cartes cadeaux est estimé à 4 milliards d'euros en France avec une croissance annuelle comprise entre 15 à 20%¹¹. Les coupons de réduction représentent un marché annuel de 7 milliards d'euros en France¹²

Sur ce segment de marché, la Société propose une approche ROIste originale par rapport aux acteurs traditionnels avec un modèle éthique, sans aucun ticket d'entrée pour les partenaires ni aucune commission.

2.2.3.2.3 *Le marché de la publicité digitale*

Le marché de la publicité digitale (hors GAFAM) est estimé à 1,2 milliard d'euros par en France.¹³

Le marché du data marketing pèse 2 milliards d'euros, selon les données d'une étude BVA Limelight pour Isoskèle, la filiale de data marketing du groupe La Poste. Avec une croissance de 4,4 %, le marché évolue trois fois plus vite que l'économie française¹⁴.

L'offre proposée par Obiz constitue une alternative à la publicité display, avec un ROI élevé des programmes de fidélisation.

2.2.3.2.4 *Achats Loisirs - Tourisme des Comités d'Entreprises*

Les CSE représentent plus de 11 millions d'actifs et retraités en France et ont un budget global annuel de 15 milliards d'euros. Les CSE proposent des produits et services relatifs aux conditions de travail, soit des transports, des titres restaurants, relatifs aux activités physiques et sportives, aux conditions

¹⁰ Source : <https://www.bain.com/insights/retaining-customers-is-the-real-challenge/>

¹¹ Source : <https://www.ecommercemag.fr/Thematique/retail-1220/Breves/evolution-marche-cartes-cadeaux-dediees-e-commerce-352155.htm>

¹² Source : https://lentreprise.lexpress.fr/marketing-vente/promotion-communication/bons-de-reduction-ce-qui-marche-vraiment_1519995.html

¹³ Source : <https://www.lesechos.fr/tech-medias/medias/publicite-digitale-facebook-et-google-captent-plus-des-trois-quarts-du-marche-francais-1140966>

¹⁴ Source : <https://business.lesechos.fr/directions-marketing/marketing/marketing-digital/0602539849443-data-marketing-un-marche-qui-croit-trois-fois-plus-vite-que-l-economie-francaise-334280.php>

de la vie de famille, c'est-à-dire, des gardes d'enfants ou accompagnement scolaire, aux activités culturelles, de loisirs et de vacances, ou encore, les aides diverses et services à la personne.

Sur les 15 milliards de budget, les CSE consacrent la moitié au financement de la centralisation des achats, ce qui constitue une taille de marché considérable à conquérir.¹⁵

Sur ce marché, l'avantage concurrentiel d'Obiz repose notamment sur sa capacité à proposer les offres les plus avantageuses du marché grâce aux relations privilégiées entretenues avec les partenaires des programmes relationnels et affinitaires signataires de la Charte Obiz Confiance. Le réseau de partenaires locaux établi par Obiz constitue également un facteur de différenciation par rapport aux offres plus généralistes (grandes enseignes nationales) proposées par la plupart de ses concurrents directs. Grâce à son réseau de plus de 35.000 partenaires, Obiz est capable de proposer aux CSE une offre très large, constituée à la fois de plus de 600 grandes enseignes et de milliers de commerces et points de vente locaux.

2.2.3.3 Environnement concurrentiel

Obiz occupe actuellement une position concurrentielle unique, au carrefour d'un vaste écosystème digital.

En effet, le business model original, vertueux et éthique d'Obiz, qui repose sur une création de valeur mutuelle pour les différents acteurs (entreprises, partenaires et bénéficiaires), diffère fondamentalement des modèles de ses principaux concurrents directs, qui se rémunèrent notamment au travers d'une ponction sur la réduction accordée par les prestataires au consommateur final.



2.3 Structure organisationnelle

2.3.1 Organisation et équipes

La Société compte 34 collaborateurs au 31 décembre 2020.

La Société s'est dotée d'un Comité de Direction (CoDir) composé à la Date du présent document d'enregistrement de 8 personnes, dont 5 femmes, pour une moyenne d'âge de 37 ans. L'ancienneté moyenne des membres du CoDir est de 6 ans.

Dans le cadre de son projet d'introduction en bourse, la Société entend renforcer son pôle financier et a engagé un processus de recrutement d'un directeur financier.

¹⁵ Source : <https://www.lemagducse.com/dossier-9-marche-comites-entreprise.html>

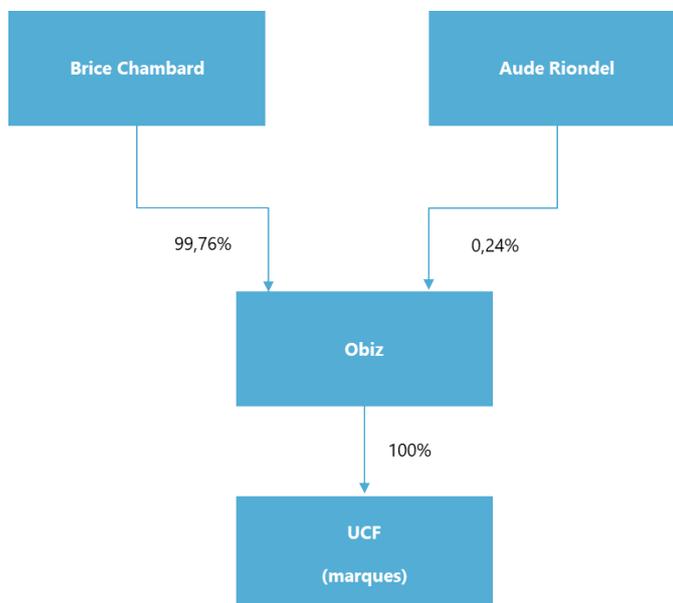
- **Brice Chambard**
Fondateur et Président Directeur Général
Conseiller du Commerce Extérieur de la France
48 ans
 Brice est diplômé d'un MBA à l'EM Lyon Business School et d'un Master en management général à IAE Lyon School of Management. Il a également suivi une formation continue en négociation complexe et en optimisation du potentiel et de la performance.
 Avant de créer Obiz fin 2020, Brice a travaillé pendant plus de 20 ans au sein de grandes multinationales. Il a notamment occupé des fonctions de cadre dirigeant au sein de Stanley Black & Decker, de Tyco International et de Securitas France.
 Brice Chambard est un ancien sportif de haut niveau, il a dirigé des clubs de sports, a occupé ou occupe plusieurs responsabilités dans des fédérations sportives ainsi que dans des associations caritatives (Président d'une association sportive, Administrateur de Handicap International...). Brice Chambard est médaillé de la Jeunesse et des Sports.
- **Aude Riondel**
Directrice Financière et des Ressources Humaines
46 ans
 Aude est diplômée d'une Maîtrise de gestion à IAE Lyon 3 et d'un DESS RH
 Elle a travaillé au sein du groupe international Tyco, à divers postes de Responsable de projets RH Europe, de Responsable Recrutement et gestion des Carrières et de RRH de Business Unit.
 Depuis 2011, Aude est en charge des ressources humaines au sein d'Obiz.
 Il est précisé que Madame Aude Riondel est l'épouse de Monsieur Brice Chambard.
- **Céline Dormoy**
Directrice du développement
41 ans
 Céline est diplômée de Grenoble Ecole de Management.
 Elle a passé une grande partie de sa carrière au sein de Accor, au sein des départements Ventes, Marketing, Partenariat, et Fidélisation clients, où elle était notamment en charge du développement de la valeur client.
 Elle a rejoint Obiz en 2017 et elle est responsable du pôle Développement, en charge du développement commercial en France et à l'international, et de l'étude de nouveaux business modèles.
- **Caroline Deflaux**
Directrice des programmes de marketing relationnel
37 ans
 Caroline est diplômée d'une licence de droit privé à l'université Jean Moulin - Lyon III et d'un master 2 en marketing à l'ECEMA Lyon.
 Elle a débuté sa carrière chez LexisNexis dans l'intelligence économique, sur des enjeux de réputation de marque.
 En 2017, elle rejoint Obiz en qualité de responsable de comptes internationaux pour prendre la direction du pôle en 2019. Son équipe accompagne les clients d'Obiz dans leurs ambitions de fidélisation, d'acquisition, de connaissance client ou encore des sujets relatifs à la marque

- **Léa Roman**
Product Manager
31 ans
Léa est diplômée d'HEC Montréal (BAA et Msc.) et a débuté sa carrière en tant que responsable de compte en agence web avant de rejoindre Obiz en octobre 2015.
Elle est responsable du pôle coordination dont la mission principale est de garantir les livraisons projets ainsi que l'évolution des solutions qui sont proposées à nos clients et bénéficiaires.
- **Stéphane Le Brethon**
Responsable du pôle graphique
45 ans
Stéphane est diplômé d'un BTS en Expression Visuelle / Communication en 1999 après trois années d'études supérieures en design/graphique réalisées à l'école Presqu'île de Lyon.
Il débute sa vie professionnelle comme graphiste à la MJC Monplaisir avec comme activités annexes la maintenance technique et réseau de l'infrastructure Mac/Pc mais aussi l'accompagnement et la formation de jeunes publics à l'utilisation des outils graphiques. Il a ensuite exercé dans différents domaines : conception audiovisuelle à destination de la production de jeux vidéo, grande distribution, prestation graphique pour de grandes agences 360° lyonnaises et parisiennes sur des projets BtoC ou BtoB.
En 2015, il rejoint Obiz en tant que graphiste créatif avant de prendre la direction du pôle graphique. Son objectif est l'accompagnement de l'équipe graphique sur les différents projets digitaux, le respect et la bonne intégration de l'identité de marque de l'ensemble des clients, l'expertise UX/UI pour la mise en place de méthodes de conception centrées utilisateur.
- **Caroline Starck**
Directrice des Partenariats et du Content Marketing
41 ans
Caroline est diplômée d'un Master 2 - Management de projet à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
Elle a débuté sa carrière dans le conseil au sein du Cabinet Ambroise Bouteille & Associés en tant que consultante.
Elle dispose de plus d'une dizaine années d'expérience dans la promotion immobilière en tant que Responsable Marketing puis en tant que Responsable Communication
Elle rejoint Obiz en 2016 pour prendre en charge les partenariats et le webmarketing.
- **Jean-David Labails**
CTO
41 ans
Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy (ESSTIN, Polytech Nancy depuis 2017), spé. Ingénierie Réseaux et Systèmes (IRS) et titulaire d'un Master 2 Recherche IA (PRIM - Perception, Raisonnement et Interactions Multimodales), université Nancy 2.
Il a débuté sa carrière au sein du CRP Henri Tudor en 2006.
En 2016, il rejoint Obiz en responsabilité du pôle développement et apporte son expertise dans le domaine des plateformes web, sites et back-offices développés en interne.

2.3.2 Organigramme juridique

2.3.2.1 Organigramme à la date de l'admission des titres sur le marché Euronext Growth

L'organigramme ci-dessous présente l'organisation de la Société et de ses filiales à la date de l'admission des titres sur le marché Euronext Growth.



Les pourcentages exprimés ci-dessus s'entendent en capital et en droit de vote.

Cet organigramme présente l'organisation juridique de la Société telle qu'il existera à l'admission des titres de la Société sur le marché Euronext Growth prenant en compte (i) la transformation en société anonyme de la Société, (ii) la cession des titres MAMC à Obiz puis la fusion-absorption de MAMC par la Société et (iii) l'apport des titres UCF à Obiz.

Cet organigramme ne tient pas compte de la fusion-absorption de la société UCF, laquelle a été expressément décidé par l'Assemblée Générale du 26 mars 2021 mais sera réalisée juridiquement après l'admission des actions aux négociations sur le marché Euronext Growth (Cf. paragraphe 2.3.2.2 ci-après). La société UCF détient actuellement les licences d'exploitation des marques, lesquelles seront transférées à la Société à la réalisation de la fusion-absorption décidée en date du 26 mars 2021

Par ailleurs, cet organigramme ne présente pas les cinq (5) actionnaires bénéficiant d'un prêt de consommation d'une (1) action chacun conclu avec Monsieur Brice Chambard en vue de l'admission des actions sur le marché Euronext Growth, ceux-ci détenant collectivement moins de 0,01% du capital à la date du présent Document d'enregistrement et étant précisé que le prêt de consommation d'actions sera caduc à la date de constatation définitive de l'augmentation de capital réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société.

2.3.2.2 Description des restructurations juridiques

Préalablement à son introduction en bourse, la Société et ses filiales ont souhaité procéder à une réorganisation de sa structure juridique afin de simplifier et recentrer l'ensemble des activités dans une seule et même structure.

Monsieur Brice Chambard a procédé le 11 mars 2021 à la cession des 51% du capital détenu par lui dans MAMC au profit d'Obiz pour un montant de 510k€ (soit une valorisation de MAMC ressortant à 1000k€) de sorte que la Société détenait 100% des titres de la société MAMC. L'Assemblée Générale réunie le 26 mars 2021 a décidé la fusion-absorption de MAMC par la Société ; celle-ci devenant effective juridiquement préalablement à l'admission des actions de la Société sur le marché Euronext Growth.

Par ailleurs, en sus de la transformation de la Société en société anonyme à Conseil d'Administration, de la modification de sa dénomination sociale d'« Obiz Concept » en « Obiz », de la division du nominal de ses actions et de son choix de se transformer en société à mission, l'Assemblée Générale de la Société réunie le 26 mars 2021 a autorisé l'apport de 100% des titres UCF par Monsieur Brice Chambard à Obiz pour un montant de 530k€, sous condition suspensive et au jour de l'admission des actions de la Société sur le marché Euronext Growth suivi de la fusion-absorption de la société UCF par la société Obiz, laquelle ne sera réalisée qu'à l'expiration du délai d'opposition des créances de 30 jours à compter de la publication au Bodacc, soit environ 40 jours après l'IPO.

Cet apport a fait l'objet d'une valorisation par un expert indépendant désigné à cet effet.

L'apport de titres sera réalisé au jour de l'IPO et au prix retenu pour Obiz dans le cadre de l'IPO. De sorte, qu'au jour de l'admission des actions sur le marché Euronext Growth, la société UCF sera détenue à 100% par la Société.

Comme indiqué ci-avant, la fusion de la société UCF sera également mise en œuvre au jour de l'IPO mais prendra effet juridiquement, comptablement et fiscalement à la fin du délai d'opposition des créanciers de 30 jours à compter de la publication au Bodacc, soit environ 40 jours après l'IPO, étant précisé que l'éventuelle opposition formée par un créancier n'aura pas pour effet d'interdire la poursuite des opérations de fusion. En effet, l'opposition n'a pas de caractère suspensif et ne peut aboutir à la nullité de la fusion. Si elle est accueillie, l'opposition aboutit soit au remboursement de la créance, soit à la constitution de garanties si la société absorbante en offre et si elles sont jugées suffisantes.

La fusion de la société UCF sera réalisée selon le régime de la fusion simplifiée sans création de titres ni augmentation de capital chez Obiz.

A l'issue de l'IPO, Monsieur Brice Chambard envisage d'apporter un total de 1.361.280 titres (soit 43,75%) qu'il détient dans Obiz à sa holding personnelle, Obi-one, en cours de création (dont il détiendra 100% du capital social et des droits de vote). Cette opération d'apport de titres sera réalisée en fonction de la valorisation d'Obiz retenue dans le cadre de l'IPO

2.4 Investissements

2.4.1 Principaux investissements réalisés depuis le 31 décembre 2020

Aucun investissement significatif n'a été réalisé en dehors des dépenses engagées par la Société pour ses activités courantes, incluant le maintien de son niveau historique de dépenses en termes de frais de développements capitalisés en 2021.

2.4.2 Principaux investissements en cours de réalisation ou pour lesquels des engagements fermes ont été pris

Aucun investissement en cours de réalisation, hormis ses dépenses en termes de frais de développements capitalisés, n'a été réalisé à la date du présent Document.

2.5 Examen opérationnel et financier

Le lecteur est invité à lire la présente analyse de la situation financière et des résultats de la Société ainsi que les comptes de la Société incluant les notes annexes auditées et les états comptables agrégés des trois sociétés préparés selon un référentiel ad hoc audités établis pour les besoins du Document d'enregistrement au titre des exercices clos les 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 présentés au chapitre 5.1.1 et de la note complémentaire explicative présentée en 5.1.7 du présent Document d'enregistrement

Les commentaires sur les comptes ci-dessous sont établis sur la seule base des états comptables agrégés annuels audités et de la note complémentaire explicative.

2.5.1 Présentation générale

2.5.1.1 *Activité de la Société*

Les efforts d'investissements dans le développement de ses plateformes digitales et dans la richesse de son réseau de partenaires a permis à la Société en 2020 de faire croître son chiffre d'affaires de 62% entre 2019 et 2020.

La Société développe et commercialise une solution globale de marketing relationnel innovante et responsable permettant à une clientèle d'entreprises de fidéliser leurs clients et leurs collaborateurs (Cf. sous section 2.2.1.1 pour plus de détails).

Le financement de la Société, depuis sa création, a été assuré par recours à la dette (prêts bancaires, fonds d'aide à l'innovation, avances remboursables,...), sans dilution capitalistique.

2.5.1.2 *Sources de revenus*

La reconnaissance du revenu dépend de la nature des ventes réalisées par la Société, qui distingue :

- **La vente en ligne issues des boutiques** (e-bons d'achats, ventes en ligne loisirs et billetteries) Les produits correspondants sont rattachés à l'exercice au cours duquel les biens sont livrés lors du transfert de propriété. Les bénéficiaires de solutions développées par Obiz ont accès à une boutique en ligne dans le cadre de leur programme relationnel et affinitaires. Sur cette boutique, les bénéficiaires achètent directement à la société, de la billetterie pour des parcs de loisirs, du cinéma ou des forfaits de ski ainsi que des bons d'achat à dépenser dans de grandes enseignes de la distribution. Ces ventes constituent le chiffre d'affaires de cette activité vente en ligne. La société revends donc des bons d'achats d'enseignes de la grande distribution qui ont été préalablement achetés en direct à ces enseignes à tarif remisé. Cette vente de bons d'achats est une activité d'achat revente pouvant être assimilée à une activité de négoce classique dans le cadre de laquelle la société assume le risque de non-écoulement de ces stocks. En effet, Obiz dispose d'un stock qui lui appartient et peut honorer les commandes de ses clients en puisant dans son stock. Il n'y a pas de droit de retour ou de rétractation au bénéfice d'Obiz et des clients finaux.
- **La prestation de services** (accès aux services/maintenance adaptative/développements spécifiques, animation des programmes relationnels et affinitaires)
La Société reconnaît les revenus sur la période au cours de laquelle les services sont rendus de manière linéaire selon la durée du contrat, qui peut être vendus en set up ou en abonnement mensuel par utilisateur.
- Les commissions de coopérations commerciales avec les partenaires des boutiques en ligne.

2.5.1.3 Indicateurs de performance

Les deux principaux indicateurs financiers de performance historiques utilisés par le management sont le chiffre d'affaires et l'EBITDA (cf. section 2.5.3.3). La Société utilise ces indicateurs pour piloter et évaluer sa performance opérationnelle. La Société considère que ces indicateurs devraient permettre aux investisseurs de mesurer sa performance opérationnelle.

L'EBITDA est défini par le résultat d'exploitation, excluant les dotations aux amortissements des immobilisations et incluant le crédit d'impôt innovation (CII). La lecture des indicateurs de performance d'OBIZ se fait soit en lecture directe des données comptables (Chiffre d'affaires) ou leur réconciliation apparaît juste en dessous des tableaux concernés (pour l'EBITDA).

Par ailleurs, la Société suit également les éléments issus du tableau des flux de trésorerie. (Cf. sous-section 2.5.4.2).

2.5.1.4 Recherche et développement

La Société a investi dans le développement de ses plateformes digitales depuis la création de la Société. Les dépenses de développement sont principalement constituées de dépenses de personnel. La Société sollicite un Crédit d'Impôt Innovation chaque année d'un montant de 80 k€ par an, comptabilisé en autres produits (Cf. section 2.2.2.5).

2.5.1.5 Fournisseurs et sous-traitants

La Société travaille principalement avec :

- des fournisseurs généraux ;
- des fournisseurs des cartes « club avantage » (fabrication, personnalisation et routage) ;
- des fournisseurs des bons d'achat (grandes enseignes de la grande distribution ou de la distribution spécialisée).

2.5.1.6 Informations financières historique incluses dans le Document d'enregistrement

Les états financiers suivants sont présentés dans le Document d'enregistrement :

- les états financiers de la société OBIZ pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, établis conformément au Plan Comptable Général français, , ayant fait l'objet d'un audit par le collège de commissaires aux comptes, présentés en section 5.1
- les états financiers de la société OBIZ pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, établis conformément au Plan Comptable Général français, , ayant fait l'objet d'un audit par le collège de commissaires aux comptes, présentés en section 5.1.
- les états comptables audités, allant de la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, et du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, préparés conformément à la base de préparation décrite dans les notes annexes des états comptables, ayant fait l'objet d'un audit par les commissaires aux comptes de la Société, sous la forme d'un rapport Ad Hoc présenté en section 5.1.1

- la note complémentaire explicatives des états comptables des exercices clos au 31 décembre 2020 et 2019, présenté en section 5.1.7.

2.5.1.7 Informations financières historique présentées dans la présente section

La présente section du Document d'enregistrement présente une analyse des résultats agrégés des trois sociétés, pour les exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020 sur la base des états comptables présentés en section 5.1.1.

L'ensemble des informations historiques reflètent les opérations de réorganisations qui ont et auront lieu sur le premier semestre 2021 (Cf sous-section 2.3.2.1 pour plus de détails sur la réorganisation juridique).

2.5.2 Principaux facteurs ayant une incidence sur les résultats de la Société

Certains facteurs clés ainsi que certains événements passés et opérations ont eu ou sont susceptibles d'avoir à l'avenir une incidence sur les activités et les résultats de la Société présentées dans la présente section. Les principaux facteurs dont la Société considère qu'ils ont une incidence sur les résultats et sur les objectifs 2025 mentionnés à la section 2.7, sont présentés ci-dessous :

- ***Sa capacité à développer son réseau de franchisés ;***
- ***Sa capacité à gérer les besoins de stocks en lien avec l'activité de boutique en ligne.***

2.5.3 Comparaison des états comptables des deux derniers exercices

OBIZ	31/12/2020	31/12/2019
Compte de résultat en k€		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	12 404	6 920
Prestations de services	2 673	2 554
Commissions facturées	300	29
CHIFFRE D'AFFAIRES	15 377	9 504
Autres produits d'exploitation	798	676
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	16 175	10 179
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises consommées	-12 543	-6 824
Autres achats et charges externes	-1 108	-1 088
Impôts, taxes et versements assimilés	-82	-85
Frais de personnel	-1 708	-1 717
Dotations aux amortissements et provisions	-544	-414
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-15 986	-10 129
RESULTAT D'EXPLOITATION	189	50
RESULTAT FINANCIER	-57	-42
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	133	9
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-11	-1
Impôts de la période	31	81
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	153	78

Ces chiffres doivent être lus avec la note complémentaire explicative présente en section 5.1.7

2.5.3.1 Chiffre d'affaires

DÉTAIL DU CHIFFRE D'AFFAIRES <i>(Montants en K€)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Ventes boutiques en ligne	12 404	6 920
Prestations de services	2 673	2 554
Commissions facturées	300	29
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	15 377	9 504

Les ventes de boutiques en ligne (incluant les commissions facturées) ont augmenté de 82,8% entre 2019 et 2020. Cette progression s'explique principalement par l'élargissement du catalogue et de la base clients.

Les prestations de services (accès aux services/maintenance adaptative/développements spécifiques, animation) ont progressé de 4.7% entre 2019 et 2020. Cette progression s'explique par l'élargissement de la base clients et le développement d'offres spécifiques.

Les commissions facturées sont en lien avec les retrocessions de commissions négociées avec les partenaires compte tenu des volumes d'affaires réalisés sur les boutiques en ligne.

2.5.3.2 Marge brute sur coût d'achat

	31/12/2020	31/12/2019
Marge brute globale en k€		
Marge Brute	2 364	2 256
Taux de marge sur chiffre d'affaires	15%	24%

La marge brute correspond au « chiffre d'affaires » diminué des « coûts d'achats ». Ces coûts sont composés des éléments suivants :

	31/12/2020	31/12/2019
Coût des achats		
Achats de marchandises consommées	-12 541	-6 799
Autres achats et charges externes	-472	-449
Total	-13 013	-7 248

L'activité de prestations de services est un activité consommant peu d'achats directs. A cet effet, elle présente une progression entre 2019 et 2020, en lien avec le développement de sa base client sur la même période.

Les ventes boutiques présentent des marges faibles, en lien avec le choix de la Société de redistribuer à ses clients l'ensemble des marges au consommateur dans le cadre de son programme de pouvoir d'achats.

Ainsi, la diminution de la marge brute globale en pourcentage du chiffre d'affaires est liée au mix produits (Boutique en ligne, prestations de service et mix produits) et reste sensible à la forte croissance de l'activité de boutiques en ligne. La marge brute, en valeur absolue, augmente de 5% entre 2019 et 2020.

2.5.3.3 Résultat d'exploitation par destination

	31/12/2020	31/12/2019	Var	
Chiffre d'affaires	15 377	9 504	5 875	62%
Achats consommés	(13 013)	(7 248)	(5 765)	80%
Marge brute	2 364	2 256	108	5%
Frais de marketing et ventes	(810)	(1 174)	364	-31%
Frais de recherche et développement	(777)	(529)	(247)	47%
Frais généraux	(588)	(502)	(86)	17%
Résultat d'exploitation	189	50	139	278%
EBITDA	803	488	315	65%

Ces chiffres doivent être lus avec la note complémentaire explicative présente en section 5.1.7

La progression de sa marge brute de +108 K€ s'explique principalement par la hausse de son chiffre d'affaires « Prestations de services », axe de développement principal de la Société.

Les **frais de marketing et vente**, constitués des frais de publicités et de communications, des frais de personnel, des frais de déplacements en lien avec l'activité commerciale, sont en baisse de -364 k€ entre 2019 et 2020. Cette évolution s'explique principalement par la baisse de la masse salariale de -180 k€ et par la réduction des frais de déplacements et colloques pour -106 k€ due à l'impact de la crise sanitaire.

	31/12/2020	31/12/2019
Frais de marketing et ventes		
Charges de personnel	-572	-752
Autres achats et charges externes	-236	-331
Autres	-3	-91
Total	-810	-1 174

Les **frais de recherche et développement**, sont constitués principalement des frais de personnel (incluant les salaires, les coûts de prestataires externes), du Crédit d'Impôt Innovation, ainsi que l'amortissement des plateformes en ligne présentes à l'actif de la Société, net de la production immobilisée (produit de 730 k€ en 2020 contre 648 k€ en 2019). Ils sont détaillés ci-après :

Frais de recherche et développement en K€	31/12/2020	31/12/2019
Charges de personnel	-951	-866
Production immobilisée	730	648
Amortissements des incorporels	-449	-290
Autres achats et charges externes	-4	-22
Autres	-103	0
Total	-77	-529

La hausse des frais de recherche et développement s'explique par le déploiement en 2020 des plateformes Obiz au profit des clients et par l'amortissement de ses frais de développement capitalisés des années précédentes. La société bénéficie d'un crédit d'impôt innovation depuis sa création pour un montant annuel maximal de 80k€, ce qui lui permet de financer en partie ces dépenses de recherche et développement chaque année. Le montant du crédit d'impôt innovation s'établit pour 2020 et 2019, respectivement à 80 k€.

Les **frais généraux**, constitués des charges de personnel, du loyer du siège, des honoraires liés aux prestataires extérieurs, et des coûts de l'infrastructure technique, augmentent de 17% sur la période et s'expliquent principalement par le renforcement de son équipe comptable en 2020, en lien avec la croissance des flux sur 2020 de la boutique en ligne. Ils sont détaillés ci-après :

Frais généraux en K€	31/12/2020	31/12/2019
Charges de personnel	-208	-107
Autres achats et charges externes	-383	-286
Impôts et taxes	-57	-56
Autres (transfert de charges et reprises)	60	26
Total	-588	-502

L'**EBITDA** (résultat d'exploitation, excluant les dotations aux amortissements des immobilisations et incluant le crédit d'impôt innovation (CII)) est en hausse de +315 k€ entre 2019 et 2020.

La réconciliation de l'EBITDA avec les états comptables s'établit comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat d'exploitation	189	50
Eléments à réintégrer		
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	519	338
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	15	19
Crédit d'impôt innovation (CII)	80	80
EBITDA	803	488

Ces chiffres doivent être lus avec la note complémentaire explicative présente en section 5.1.7

2.5.3.4 Charges de personnel

DÉTAIL CHARGES DE PERSONNEL (Montants en €)	31/12/2020	31/12/2019
Rémunération du personnel	1 224	1 238
Cotisations sociales	449	442
Autres charges de personnel	34	36
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 708	1 717
Effectif moyen de la période	34	30

Les salaires et charges restent stables sur les deux périodes présentées, malgré la hausse des ETP moyen de +4 ETP sur la période.

2.5.3.5 Formation du résultat net

Le **résultat financier** inclut principalement des charges d'intérêts en lien avec l'endettement financier des trois entités.

L'**impôt sur les bénéfices** résulte de la comptabilisation de l'impôt exigible, intégrant le crédit d'impôt innovation et des impôts différés calculés dans le cadre de la réalisation des états financiers comptables sur les déficits reportables générés sur les périodes présentées par les entités incluses dans le périmètre.

Le **résultat net** s'établit à 153 k€ au 31 décembre 2020 contre 78 k€ au 31 décembre 2019.

Le résultat par action est égal au résultat dilué par action, au regard de l'absence d'instruments dilutifs au sein de la Société.

La Société a procédé en mars 2021 à la division du nominal par 320. (Cf. sous-section 6.5.1 pour plus de détails). L'impact rétrospectif de cette division sur le résultat par action au 31 décembre 2020 s'établit à : 0,05 euros.

2.5.4 Informations sur les capitaux, liquidités et sources de financement de la Société

	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	3 802	3 591
Immobilisations corporelles	72	61
Immobilisations financières	81	58
Total des actifs immobilisés	3 955	3 710
Stock et encours	867	150
Créances clients et autres créances	1 118	1 549
Total des actifs circulants	1 985	1 699
Disponibilités	379	168
Total des actifs	6 320	5 577
Capitaux propres	983	830
Provisions	0	33
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 288	2 233
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	830	390
Autres dettes	1 148	1 431
Produits constatés d'avance	70	661
Total des passifs	6 320	5 577

2.5.4.1 Informations sur les capitaux propres et les liquidités

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres agrégés s'élèvent à 983 k€ contre 830k€. Le montant de la trésorerie s'établit à 379 k€ au 31 décembre 2020 contre 168 k€ au 31 décembre 2019.

2.5.4.2 Informations sur les sources de financement

Les sources de financement dont la Société a bénéficié sont principalement les emprunts bancaires auprès des établissements de crédit. Financement par emprunts bancaires :

ÉVOLUTION DES EMPRUNTS (Montants en k€)	Etablissements de crédit	Avances remboursables	Prêts Garantis par l'État	Cautions encaissées	Total
Au 1er janvier 2019	152	933	-	20	1 105
(+) Encaissement	1 282	200	-	10	1 492
(-) Remboursement	(228)	(136)	-	(1)	(364)
(+/-) Autres mouvements	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2019	1 206	997	-	29	2 232
(+) Encaissement	-	274	1 000	5	1 279
(-) Remboursement	(217)	(10)	-	(3)	(230)
(+/-) Autres mouvements	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2020	989	1 261	1 000	31	3 281

En 2019, la société, via UCF, a sollicité un emprunt afin de procéder à l'acquisition des marques utilisées par Obiz.

En 2020, afin de faire face à la crise sanitaire du COVID-19, la Société a également sollicité des emprunts PGE (Prêt Garanti par l'Etat) pour un montant de 1 000k€. Ces PGE ont une maturité initiale de 12 mois, pouvant être prolongée à la main de la Société jusqu'à 5 ans.

L'ensemble des emprunts sont contractés à taux fixe. Les conditions des emprunts sont les suivantes :

DÉTAIL PAR EMPRUNT AU 31 décembre 2020
(Montants en k€)

	Taux d'intérêts	Durée	Date de début	Date de fin	Montant restant dû
SG 150K		54 mois	avr. 2017	mai. 2022	45
Société générale - Emprunt UCF	1,47%	84 mois	janv. 2019	janv. 2026	944
Total Etablissements de crédit					989
					-
BPI 110K Tx Zero Innovation	0%	20 trim.	févr. 2016	sept 2023	83
BPI 200K Innovation 29022	4,15%	20 trim.	mars. 2016	mars 2023	130
INOVIZI 40K	0%	12 trim.	nov. 2017	nov. 2020	3
BPI 400K Innovation FEI	3,93%	29 trim.	sept. 2018	sept. 2025	400
BPI 70K FEDER 77885	0%	20 trim.	oct. 2018	mars. 2026	68
BPI 70K FEDER 77888	0%	20 trim.	oct. 2018	mars. 2026	68
		1 an			59
BPI 59K EXPORT CHINE	N/A	renouvelable		Assurance prospection	
BPI 200K Innovation 103050	3,60%	20 trim.	déc. 2019	déc. 2026	200
BPI 250K Renforcement	2,04%	16 trim.	mai. 2020	mai. 2026	250
Total Avances remboursables					1 261
					0
PGE Société Générale 750K*	0,25%+0,58%	1 an+60 mois	avr. 2020	avr. 2026	750
PGE BPI 250K	1,75%	1 an	mai. 2020	mai. 2021	250
Total Prêts Garantis par l'Etat					1 000
TOTAL EMPRUNTS					3 250
				<i>Dont à moins d'un an</i>	<i>1 396</i>
				<i>Dont 1 à 5 ans</i>	<i>1 670</i>
				<i>Dont à plus de 5 ans</i>	<i>183</i>

* A la date du présent document, la société a obtenu une prolongation de son PGE de 750 K€ de 60 mois à compter d'avril 2021, au lieu des 12 mois de maturité initiale au taux de fixe de 0.58% (hors garantie) pour un début d'amortissement en avril 2021.

2.5.4.3 Sources de financement complémentaires obtenues depuis le 31 décembre 2020

La Société a contracté sur le premier trimestre 2021 dans le cadre d'un PGE deux emprunts pour un montant total de 750k€ (un de 500 K€ auprès de CERA et de 250 K€ auprès de BPI) ayant pour taux de garantie 0.25%. Un second prêt BPI Tourisme a été obtenu sur la même période pour un montant de 250 k€. A la date du présent Document d'enregistrement, la société estime ne pas être confrontée à un risque de liquidité. (Cf sous-section 3.4.1). Une partie du produit de l'IPO pourrait servir à rembourser une partie des emprunts de la société.

2.5.5 Flux de trésorerie

Les variations des flux de trésorerie sur 2020 et 2019 s'expliquent comme suit :

Tableaux des flux de trésorerie	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles	35	840
<i>Dont capacité d'autofinancement (3)</i>	658	421
<i>Dont variation du BFR</i>	(622)	(419)
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement	(787)	(1748)
<i>Dont capitalisation des frais de R&D</i>	(730)	(667)
Flux de trésorerie lié aux activités de financement	1055	1027
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	303	119
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	74	(45)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	377	74

2.5.5.1 Flux de trésorerie généré par l'activité

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net	153	78
Elimination des amortissements des immobilisations incorporelles	(527)	(338)
Elimination des amortissements des immobilisations corporelles	(15)	(19)
Dotations aux provisions sur risques et charges	-	(23)
Reprises sur provisions sur risques et charges	33	-
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	(1)	7
Variation des impôts différés	5	30
Capacité d'autofinancement (1)	658	421
(+) Variation du besoin en fonds de roulement net	(622)	419
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	35	840

(1) La capacité d'autofinancement est calculée à partir du résultat net, auxquels est soustrait la somme des éléments de charges et produits dans le tableau ci-dessus.

La variation du BFR en 2019 s'explique principalement par l'encaissement d'une avance client dans le cadre des ventes boutiques au profit du réseau de ce client. En fin d'année 2019, des avances de trésorerie ont été demandées afin de ne pas avancer les fonds sur les achats de cartes cadeaux. Cette avance représente pour le mois de décembre 5 jours de ventes boutique en ligne.

La variation du BFR en 2020 s'explique principalement la hausse des stocks (+319k€ en lien avec l'augmentation du nombre d'enseignes proposées et de la hausse du nombre de bénéficiaires afin de ne pas à être en rupture de stocks) et des autres créances (+503k€) cumulée à la baisse des autres dettes (-938k€) liée à l'évolution des produits constatés d'avance principalement.

2.5.5.2 Flux de trésorerie généré par l'investissement

	31/12/2020	31/12/2019
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(729)	(1 733)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(35)	(52)
Acquisition d'immobilisations financières	(26)	(10)
Cessions d'immobilisations corporelles et financières	3	47
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(787)	(1 748)

Les acquisitions en 2019 s'expliquent principalement par l'acquisition des marques Obiz pour un montant de 1 066 K€ et de la capitalisation des frais de développement pour 647 k€.

Les acquisitions en 2020 s'expliquent principalement par la capitalisation des frais de développements pour 729 k€.

2.5.5.3 Flux de trésorerie généré par le financement

	31/12/2020	31/12/2019
Réduction de capital - rachat de parts	-	(100)
Encaissements d'emprunts	5	1 292
Encaissements d'avances conditionnées	274	200
Encaissements de prêts garantis par l'Etat	1 000	-
Remboursement d'emprunts	(220)	(229)
Remboursements d'avances conditionnées	(10)	(135)
Variation des intérêts courus sur dettes financières	6	0
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	1 055	1 027

Les émissions d'emprunts et de remboursements d'emprunts sont décrits dans le paragraphe « Informations sur les sources de financements ».

La Société a procédé au rachat de ses propres actions suite au départ d'un actionnaire minoritaire en 2019.

2.6 Tendances

Une description détaillée des résultats agrégés des trois Sociétés Obiz, MAMC et UCF pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 figure à la section 2.5 du Document d'enregistrement. Le lecteur est également invité à se reporter à la section 2.5 du Document d'enregistrement pour une description des flux de trésorerie, des ressources financières et des passifs financiers de la Société.

Tendance d'activités

Les perspectives d'évolution des activités de la Société et les objectifs financiers présentés dans la présente section reposent sur des hypothèses de perspectives du marché décrites notamment à la section 2.2.2 du Document d'enregistrement ainsi que sur les principaux facteurs ayant une incidence sur les résultats de la Société décrits à la section 2.5.1.2 du Document d'enregistrement.

Perspectives et objectifs financiers

Au cours des prochaines années, la Société entend mettre en œuvre la stratégie de croissance décrite à la section 2.2.1.2 du Document d'enregistrement reposant sur (i) l'accroissement du nombre de programmes affinitaires, (ii) un développement dynamique à l'international, (iii) une augmentation du volume d'affaires sur la base de clients existants et (iv) l'élargissement de l'accès à la plateforme à de nouveaux profils de bénéficiaires.

Dans ce contexte, la Société prévoit de réaliser un chiffre d'affaires d'environ 21 M€ et un EBITDA de l'ordre de 1 M€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021. (Cf. section 2.2.1.2.5).

L'EBITDA est défini par le résultat d'exploitation, excluant les dotations aux amortissements des immobilisations et incluant le crédit d'impôt innovation (CII).

2.7 Prévisions ou estimations du bénéfice

2.7.1 Présentation générale

Les objectifs présentés ci-dessous sont fondés sur des données, des hypothèses et des estimations, notamment en matière de perspectives économiques, considérées comme raisonnables par la Société à la date du Document d'enregistrement.

Les chiffres, données, hypothèses, estimations et objectifs présentés ci-dessous sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiés de façon imprévisible, en fonction, entre autres, de l'évolution de l'environnement économique, financier, concurrentiel, légal, réglementaire, comptable et fiscal ou en fonction d'autres facteurs dont la Société n'aurait pas connaissance à la date du Document d'enregistrement.

En outre, la matérialisation de certains risques décrits au chapitre 3 du Document d'enregistrement pourrait avoir un impact négatif sur les marchés, les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la Société et donc remettre en cause sa capacité à réaliser les objectifs présentés ci-dessous.

Par ailleurs, la réalisation de ces objectifs suppose le succès de la stratégie de la Société, dont la mise en œuvre s'appuie notamment sur l'augmentation de capital prévue dans le cadre de l'introduction en bourse.

Par conséquent, la Société ne prend aucun engagement, ni ne donne aucune garantie quant à la réalisation des objectifs figurant dans la présente section.

La Société a construit les perspectives et objectifs financiers présentés dans la présente section conformément aux méthodes comptables appliquées pour les états comptables de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019.

2.7.2 Perspectives et objectifs financiers

A l'horizon 2025, la Société se fixe pour objectifs, hors croissance externe, l'atteinte d'un chiffre d'affaires d'au moins 50 M€ et d'un EBITDA d'au moins 8 M€. L'EBITDA est défini par le résultat d'exploitation, excluant les dotations aux amortissements des immobilisations et incluant le crédit d'impôt innovation (CII).

La Société estime que son activité de programmes relationnels (qui intégrera également les versions payantes de son offre à destination des CSE présentées à la section 2.2.1.2.3 ainsi les nouvelles offres B2C Only et Merciz (B2B) présentées à la section 2.2.1.2.4) devrait représenter environ 25% du

chiffre d'affaires en 2025 tandis que son activité de boutiques en ligne devrait représenter environ 75% du chiffre d'affaires en 2025.

L'amélioration progressive de la rentabilité de la Société d'ici à 2025 sera en premier lieu liée au développement de son activité de programmes relationnels, qui devraient représenter une part croissante dans le chiffre d'affaires et contribuer à hauteur d'environ 50% de l'EBITDA en 2025. La Société vise ainsi un doublement du nombre de programme relationnels en 5 ans, ainsi qu'une augmentation de la taille unitaire de ces programmes. Le développement de cette activité se traduira en outre par une meilleure absorption des coûts fixes de la plateforme.

L'activité e-commerce devrait contribuer à hauteur d'environ 25% de l'EBITDA en 2025. Outre l'augmentation du chiffre d'affaires généré par les boutiques en ligne, la Société vise un total de 1.500 clients abonnés aux packs Medium et Premium de MAMC d'ici fin 2025, sur un marché estimé par la Société à 36.000 CE et 110.000 entreprises éligibles en France.

Enfin, les nouvelles offres B2C Only et Merciz (B2B) en cours de lancement par la Société devraient représenter environ 25% de l'EBITDA en 2025. Cet objectif repose sur un objectif de 25.000 nouveaux clients à l'offre B2C Only fin 2025 et de 450 nouveaux clients B2B à l'offre Merciz, qui sera notamment proposée aux 35.000 partenaires d'Obiz.

Ces objectifs reposent donc principalement sur la pérennisation des contrats en cours, avec le développement de fonctionnalités supplémentaires permettant de développer les revenus avec la base de clients existants (*up-selling*), complété par le lancement des nouveaux projets actuellement en cours de développement.

3. FACTEURS DE RISQUES

La Société exerce ses activités dans un environnement qui fait naître pour elle de nombreux risques dont certains échappent à son contrôle.

Les investisseurs, avant de décider d’acquérir ou de souscrire des actions de la Société, sont invités à examiner attentivement chacun des risques présentés ci-dessous ainsi que l’ensemble des informations contenues dans le présent Document d’enregistrement. Ces risques sont, à la date du présent Document d’enregistrement, ceux dont la Société estime que la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives et dont la connaissance est importante pour la prise de décision d’investissement. La Société attire l’attention des investisseurs sur le fait que les risques et incertitudes présentés ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels la Société doit faire face. D’autres risques et incertitudes dont la Société n’a pas actuellement connaissance ou qu’elle ne considère pas comme étant significatifs, à la date du présent Document d’enregistrement, pourraient également avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière, l’état de sa trésorerie, ses résultats, son développement ou ses perspectives. La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu’il n’y a pas d’autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Conformément aux exigences de la réglementation Prospectus 3, seuls les risques significatifs et spécifiques à la Société sont présentés dans ce chapitre.

Dans chacune des catégories, les risques ont été classés en fonction d’une double approche combinant :

- La criticité sur les opérations de la Société, classée en trois niveaux : critique, significative ou peu significative ; et
- La probabilité de la survenance du risque, également classée en trois niveaux : élevée, modérée ou faible.

étant précisé que les risques avec la probabilité de survenance la plus élevée et la criticité potentielle la plus élevée sont placés en premier dans chaque catégorie.

La combinaison de la criticité et de la probabilité permet de déterminer l’impact de chaque risque.

Les risques ont été appréciés en « risque net », c’est-à-dire en tenant compte des mesures de gestion de risque mises en place au sein de la Société et sont présentés dans le tableau de synthèse ci-après :

Type de risques	Description	Impact ¹	Gestion du risque
Secteur d’activité	Environnement concurrentiel	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Savoir-faire et valeur ajoutée
	Conjoncture économique	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Diversification et adaptabilité
	Evolutions technologiques	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Veille et anticipations
Stratégie	Adaptation à une forte croissance, au développement international et à la croissance externe	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Recrutements et investissements
	Développement d’un réseau de franchise	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Sélection et accompagnement

	Dépendance hommes clés	■ □ □	Diversité des compétences
Activités & produits	Dépendance envers les clients	□ ■ □	Portefeuille client diversifié et fidélité des clients
	Dépendance envers les fournisseurs	■ □ □	Veille et diversité des fournisseurs
	Défaillance des systèmes informatiques et cybercriminalité	■ □ □	Sauvegarde journalière des données Test de robustesse et d'intrusion
Financiers	Risques de liquidité et de taux	□ ■ □	Contrôle et évaluation Absence de détention de titre financier et recours à des emprunts à taux fixe
	Risques sur les stocks	■ □ □	Contrôle et évaluation
Juridiques	Traitement des données à caractère personnel	□ ■ □	Respect de la réglementation en vigueur
	Propriété intellectuelle	■ □ □	Dépôt marques, identité visuelle et veille

Légende : ■ □ □ impact faible □ ■ □ impact moyen □ □ ■ impact élevé

¹ La notion d'impact telle que visée dans le présent tableau englobe tant l'impact potentiel du risque que sa probabilité d'occurrence.

3.1 Risques liés au secteur d'activité de la Société

3.1.1 Risques liés à l'environnement concurrentiel

Les marchés de la publicité et du marketing interactifs sur lesquels intervient OBIZ sont fortement concurrentiels. Les concurrents d'OBIZ sont de toutes tailles et de tous types, allant des grands groupes internationaux à de plus petits acteurs opérant sur des marchés locaux.

Toutefois, OBIZ opère sur un sous-segment qui est celui du marketing relationnels/affinitaires. La Société a, par ailleurs, mis en place un réseau de partenaires de proximité (artisans, commerçants, associations...) et plusieurs barrières à l'entrée, et notamment :

- La signature d'un contrat de fourniture exclusive de carte cadeaux auprès de 73 inter CE et plus de 2.000 CSE d'une durée de 9 ans, conclu en septembre 2020 avec l'un des acteurs principaux du secteur ; et
- La signature de contrats exclusifs d'une durée moyenne de 3 à 5 ans, bénéficiant d'un taux d'attrition quasi-nul, seuls deux de ces contrats pluriannuels n'ayant pas été renouvelés au cours des dix dernières années.

De sorte qu'à ce jour, OBIZ estime disposer de nombreux atouts, du fait de l'expérience et du savoir-faire accumulés par son équipe depuis plus de dix ans, de son expertise marketing et technologique reconnue sur ses marchés, de sa notoriété, de l'étendue et de la qualité de son réseau de partenaires et de clients, du volume et de la profondeur de ses bases de données, en vue de garder et de développer sa position actuelle sur un marché en plein essor et de pouvoir réagir aux évolutions concurrentielles du marché.

Cependant, la Société ne peut exclure que de nouveaux acteurs entrent sur le marché et adoptent un positionnement pertinent ou que des acteurs déjà présents modifient leur stratégie actuelle et prennent des parts de marché significatives, ce qui pourrait avoir pour effet de diminuer celles de la Société.

La Société attribue à ce risque une probabilité **modérée**.

La Société considère que la criticité de ce risque est **significative**.

3.1.2 Risques liés à la conjoncture économique

Les risques liés à l'environnement économique sont de diverses natures : pouvoir d'achat de la clientèle, évolution de la consommation, évolutions technologiques, évolutions des marchés de la presse et de la vente à distance... Par ailleurs, le calendrier des événements politiques et économiques peut conférer un caractère irrégulier aux ventes de la Société. Ces événements peuvent être pénalisants pour les activités de la société.

Toutefois, OBIZ a démontré une bonne résistance à la crise sanitaire liée à la Covid-19. En effet, la solution OBIZ a, à titre d'exemple, été retenue par le gouvernement suite à l'appel du secrétaire d'état chargé du numérique, dans le cadre d'un appel à candidature, car répondant particulièrement aux besoins exprimés par les citoyens et les entreprises pendant la période d'urgence sanitaire liée à la Covid-19¹⁶. Des partenaires locaux (associations, artisans, commerçants, PME, ...) ont ainsi pu rejoindre gratuitement le réseau Obiz et des particuliers ont pu bénéficier gratuitement des services de Mes Achats Moins Chers.

En outre, la Société fait évoluer ses produits en fonction des demandes spécifiques des clients et du marché et considère ainsi pouvoir faire preuve d'une grande adaptabilité.

En outre, la diversification des activités le rend moins sensible à la conjoncture défavorable d'un marché donné.

La Société attribue à ce risque une probabilité **élevée**.

La Société considère que la criticité de ce risque est **peu significative**.

3.1.3 Risques liés aux évolutions technologiques

OBIZ maîtrise les technologies informatiques et Internet les plus récentes et performantes. La Société n'est pas captive d'une technologie spécifique et, en conséquence, limite le risque technologique. Elle maintient un effort très important de veille technologique et de formation afin de faire évoluer ses procédures, de conserver son avance sur l'évolution des technologies Web et bases de données et de permettre à ses clients de bénéficier des fonctionnalités les plus récentes et les plus performantes dans ses métiers.

La Société maintient également une veille technologique continue afin de faire face à ces évolutions et s'assure de procéder, au moment du codage, à un test anti-régression.

La Société attribue à ce risque une probabilité **faible**.

La Société considère que la criticité de ce risque est **significative**.

3.2 Risques liés à la stratégie de la Société

3.2.1 Risques liés à la capacité d'adaptation de la Société à une forte croissance, au développement international et à la croissance externe

La Société connaît actuellement une forte croissance qui se traduit par le gain de nombreux clients et l'augmentation du volume d'affaires réalisé avec les clients existants. Le maintien d'une telle

¹⁶ <https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-offre-services-numeriques#>

croissance dépend en partie de la capacité de la Société à gérer efficacement cette croissance et à faire les recrutements et les investissements technologiques nécessaires afin de permettre à la Société de gérer davantage d'opérations en continuant d'augmenter sa valeur ajoutée pour ses clients.

Si la direction de la Société venait à rencontrer des difficultés sérieuses pour gérer efficacement cette croissance, le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière de la Société pourraient être affectés de façon significative. En outre, la multiplication des opérations menées à l'international pourrait s'accompagner de difficultés propres liées à la gestion simultanée d'opérations à très fort volume en plusieurs langues.

La Société envisage de procéder dans le cadre de son développement futur à des acquisitions stratégiques afin d'accélérer son développement, notamment international avec des pays prioritaires que sont l'Espagne, l'Italie et le Portugal. Des acquisitions de sociétés situées hors de France pourraient avoir des conséquences importantes en termes d'intégration des bases de données, des équipes nouvelles et de leurs dirigeants. En cas de projet d'acquisition, la Société envisage de faire appel à des conseils spécialisés.

La Société est actuellement présente en France et en Belgique et dispose d'une équipe multilingue avec des profils internationaux et des dirigeants issus de grands groupes et rompus à l'exercice de l'intégration. Par ailleurs, la Société a déjà procédé à des intégrations suite au rachat de MAMC en 2016 et de Happybreak en 2019. Elle estime être en capacité de faire face à un développement fort, en ce compris à l'international, avec un accent fort mis sur les fonctions ressource humaines. L'ensemble des collaborateurs sont basés au siège de la Société.

La Société attribue à ce risque une probabilité **modérée**.

La Société considère que la criticité de ce risque est **significative**.

3.2.2 Risques liés au développement d'un réseau de franchise

La Société entend développer un réseau de franchises sur la nouvelle offre **Merciz** destinée aux organisations de proximité (artisans, commerçants, associations, PME...) (Cf. section 2.2.1.2.4 du présent Document d'enregistrement).

La Société pourrait rencontrer des difficultés de mise en place et/ou des retards dans le calendrier de mise en place de ce réseau. Si la Société ne parvenait pas à développer ce réseau de franchise dans le délai qu'elle s'est fixée, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

Ce risque pourrait entraîner une remise en cause de la pertinence de la stratégie de développement via la franchise et un impact sur le BFR en cas de nécessité de palier, en tout ou partie, à ce canal de distribution par la mise en place d'un réseau de commercialisation interne.

En outre, une mauvaise maîtrise dans l'évaluation, la sélection, l'accompagnement et le suivi de ces différents franchisés ou partenaires serait susceptible d'avoir un impact sur les performances financières et opérationnelles, ainsi que sur la réputation d'Obiz s'il s'avérait que les pratiques de ces franchisés n'étaient pas conformes aux réglementations, aux standards ou aux valeurs d'Obiz.

Ce risque est susceptible de se matérialiser par une baisse de la satisfaction des clients et une dégradation de l'image de la Société.

Toutefois, la Société s'entoure d'experts de ce modèle de distribution et entend développer un processus de sélection des franchisés et un accompagnement des franchisés avec notamment une présentation des méthodes commerciales, des normes et de la charte éthique et graphique de la

Société. En outre, la Société saura profiter de sa position d'expert reconnu par l'IREF (Fédération des réseaux européens de partenariat et de franchise).

La Société attribue à ce risque une probabilité **modérée**.

La Société considère que la criticité de ce risque est **significative**.

3.2.3 Risques liés à la capacité de conserver et attirer des personnels clés

La Société estime que son succès est dû, et continue de dépendre des efforts de son fondateur, Brice Chambard, et des autres membres clés de son équipe dirigeante. La perte de toute personne clé pourrait affecter de manière significative et défavorable sa capacité à élaborer et à mettre en œuvre un plan d'affaires efficace. Le succès de la Société dépend également de la performance de ses équipes internes.

Ainsi le départ ou l'indisponibilité de ces personnes clés pourrait avoir un impact sur la stratégie, les résultats et la situation financière de la Société. Leur remplacement pourrait, dans certains cas, être difficile ou coûteux ou leur connaissance pourrait être utilisée au bénéfice de concurrents nouveaux ou existants.

Toutefois, la Société est dirigée par une équipe de management aux profils variés qui, dans le cadre d'un départ, aurait la capacité de faire face aux enjeux que représente le poste en question compte tenu de la diversité des compétences acquises par le management. La Société entend également mettre en place des mécanismes d'incentives à long terme afin de fidéliser ses équipes.

La Société attribue à ce risque une probabilité **faible**.

La Société considère que la criticité de ce risque est **peu significative**.

3.3 Risques liés aux activités de la Société

3.3.1 Risques liés à la dépendance envers les clients

Obiz cible pour l'essentiel une clientèle de grands et très grands comptes. Les risques de défaillance des clients sont donc limités.

Le chiffre d'affaires de l'activité prestations de service/programme relationnel et affinitaire de la Société est concentré sur quelques clients. Ainsi, les clients de la Société représentent :

- 29,38% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2020 pour le principal client contre 41,86 % au 31 décembre 2019 ; Cependant ce premier client, contractualisé dans un contrat cadre auprès de 300 clubs indépendants franchisés, permet une dilution du risque.
- 67,87% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2020 s'agissant des 5 principaux clients contre 69,83% au 31 décembre 2019 ; et
- 79,96% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2020 pour les 10 premiers clients contre 89,83% au 31 décembre 2019.

La perte de l'un des premiers clients pourrait ainsi être préjudiciable à la Société.

Toutefois, Obiz estime que la base clients dont elle dispose est de plus en plus fidèle compte tenu :

- de la récurrence et de la reconduction des contrats observées d'une année sur l'autre ; ainsi que
- de la tendance pour les divers annonceurs à accroître leurs budgets de marketing online.

La moyenne des contrats (entre 3 et 5 ans) permet également à la Société de pouvoir réagir en cas de perte d'un client.

Par ailleurs, la forte diversité des activités commerciales des clients de la Société, protège la Société de crise pouvant affecter un secteur d'activité spécifique.

Enfin, la croissance de la Société devrait conduire à une forte diminution de ce risque du fait de l'élargissement de la base clients.

La Société attribue à ce risque une probabilité **modérée**.

La Société considère que la criticité de ce risque est **significative**.

3.3.2 Risques liés à la dépendance envers les fournisseurs

Dans les activités d'Obiz, les opérations principalement menées en partenariat présentent un risque faible, puisque les montants sont prélevés par les partenaires pour être reversés à la Société. Tous les partenaires sont de grandes entreprises de la distribution française solvables.

Ainsi, et même si les fournisseurs de la boutique en ligne de la Société représentent :

- 18,1% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2020 pour le principal fournisseur ;
- 54% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2020 s'agissant des 5 principaux fournisseurs ; et
- 66,5% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2020 pour les 10 premiers fournisseurs.

Obiz considère que sa croissance pourrait être affecté mais pas sa rentabilité à court terme.

En outre, la direction analyse régulièrement l'exposition d'Obiz à la perte de contrats avec des fournisseurs significatifs. Obiz dispose d'un portefeuille diversifié avec de grands groupes.

La Société attribue à ce risque une probabilité **faible**.

La Société considère que la criticité de ce risque est **significative**.

3.3.3 Risques liés à la défaillance des systèmes informatiques et à la cybercriminalité

Obiz est exposée au risque de défaillance des systèmes et infrastructures informatiques utilisées. Les risques concernent autant la perte de données commerciales ou financières, que l'incapacité à pouvoir opérer de manière efficace du fait d'une avarie technique ou d'intrusions malveillantes.

Le site de production d'Obiz est hébergé chez un fournisseur unique. Toutes les données du site de production sont toutefois sauvegardées chaque nuit sur les serveurs internes de la Société situés dans ses locaux. Une défaillance de ce fournisseur pourrait obliger la Société à migrer l'ensemble de ses infrastructures au risque de perturber temporairement la qualité du service offert à ses clients.

Obiz estime toutefois que les risques inhérents à l'exploitation de ses systèmes sont correctement maîtrisés. Les programmes et données informatiques font l'objet de sauvegardes quotidiennes en liaison avec les prestataires informatiques. Des tests d'intrusion et de robustesse sont régulièrement menés notamment en raison des acteurs avec lesquels la Société est amené à conclure.

Enfin, la Société investit des sommes importantes dans la sécurité et la redondance de ses systèmes informatiques critiques.

La Société attribue à ces risques une probabilité **faible**.

La Société considère que la criticité de ce risque est **significative**.

3.4 Risques liés à la situation financière de la Société

3.4.1 Risques de liquidité et de taux

Obiz a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face au financement de son fonds de roulement pour les 12 prochains mois à compter de l'approbation du présent Document d'enregistrement. Le montant total de la trésorerie au 15 avril 2021 s'établit à 1 146 K€.

Le tableau ci-dessous présente un endettement financier de la Société par échéance contractuelle au 31 décembre 2020 :

ÉTAT DES DETTES FINANCIÈRES (Montants en €)	31/12/2020	31/12/2019
Dettes financières	3 281 479	2 232 481
Intérêts courus	6 479	142
Total des dettes financières	3 287 958	2 232 623
Concours bancaires courants	1 609	93 613
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	3 289 567	2 326 236
<i>Dont à moins d'un an</i>	<i>1 396 352</i>	<i>388 564</i>
<i>Dont de 1 an à 5 ans</i>	<i>1 670 238</i>	<i>1 433 989</i>
<i>Dont à plus de 5 ans</i>	<i>183 389</i>	<i>380 789</i>

Depuis le 31 décembre 2020, la société a contracté trois nouveaux emprunts, dont deux emprunts dans le cadre du plan « PGE » pour un montant de 750 K€ (un de 500 K€ auprès de CERA et de 250 K€ auprès de BPI et encaissé au 31 mars 2021) et d'un prêt BPI Tourisme pour 250 K€ (encaissé à la date du présent Document d'enregistrement) dont la maturité est d'un an.

A la date du présent Document d'enregistrement, la société a obtenu une prolongation de son PGE de 750 K€ de 60 mois à compter d'avril 2021, au lieu des 12 mois de maturité initiale au taux d'intérêt fixe de 0.58% (hors garantie).

La société n'a pas sollicité d'autres financements à la date du présent Document d'enregistrement.

Les modalités financières de chaque dette financière de la Société est détaillée en 2.5.4.2 du présent Document d'enregistrement.

Le risque de taux correspond au risque de pertes que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient générer, qu'il s'agisse de perte en capital sur les titres financiers détenus ou d'accroissement de la charge d'intérêt sur les emprunts en cours. L'exposition de la Société à une telle évolution défavorable est très limitée compte tenu i) de l'absence de détention de titre financier ii) les emprunts souscrits à ce jour par Obiz sont à taux fixe. L'ensemble des emprunts contractés par Obiz ne sont pas soumis au respect de ratios de covenants et ont été contractés auprès de banque de premier rang en France.

Dans l'hypothèse où Obiz ferait appel à de nouveaux financements bancaires à taux variable pour financer sa croissance, Obiz pourrait potentiellement être exposée au risque de taux d'intérêt.

Certains financements ont été soumis à nantissements :

- En date du 7 octobre 2015, la Société a octroyé un nantissement sur son fonds de commerce pour un montant de 149.500 euros au profit de BNP PARIBAS SA, bénéficiaire du nantissement, qui, en cas de défaut de paiement, pourrait être réalisé par ce dernier. Ce prêt a été entièrement remboursé fin 2020.
- En date du 24 janvier 2019, la Société UCF a octroyé un nantissement de ses trois marques (OBIZ, OBIZ PASS et OBIZ CONCEPT) au profit de la société générale, bénéficiaire du nantissement, qui en cas de défaut de paiement, pourrait être réalisé par ce dernier. Le solde du prêt s'établit à 943 K€ au 31 décembre 2020. Dans le cadre du projet d'apport d'actif de la société UCF et de la fusion avec OBIZ, cet engagement sera transféré à la société OBIZ ; Cet emprunt a fait l'objet d'une caution solidaire à hauteur de 50 % du montant restant dû par Brice CHAMBARD.

Une partie des dettes ont fait l'objet de garanties reçues en cas de défaut de paiement pour un montant total au 31 décembre 2020 de 2 017 k€.

Ces informations sont extraites de la note 5.22.3 de l'annexe des états comptables figurant dans le présent Document d'enregistrement. Les passifs financiers ne sont pas assortis de clauses susceptibles d'en modifier les montants.

Le non-respect par Obiz de ses engagements au titre des financements bancaires susvisés ou la survenance d'évènements (tels le défaut de paiement d'une somme quelconque à l'échéance, la violation d'une obligation contractuelle, l'insolvabilité de la Société, le changement du domaine d'activité de la Société, la survenance d'un évènement important de nature juridique ou financière, le changement de contrôle de la Société sans information préalable du prêteur, en cas de déclaration inexacte ou de comportement répréhensible de l'emprunteur) pourrait entraîner l'exigibilité anticipée desdits financements bancaires.

A la date du présent Document d'enregistrement, la société estime être en mesure de faire face au financement de son fonds de roulement, hors produit issu de l'IPO.

La Société attribue à ce risque une probabilité **faible**.

La Société considère que la criticité de ce risque est **significative**.

3.4.2 Risques sur les stocks

Les activités d'Obiz n'entraînent aucun stock physique significatif. L'essentiel des stocks est constitué de bons d'achat dématérialisés, également appelés e-card.

Toutefois, l'acquisition et la conservation des bons d'achat sans droit de retour, monopolisent une partie de la trésorerie de la Société, sans garantir l'écoulement desdits bons d'achat. Ainsi, un risque de perte sèche pourrait peser sur la Société.

Toutefois, les bons d'achats commercialisés par la Société sont émis par des enseignes de premier plan avec une durée de validité de plusieurs mois, ce qui permet de limiter ce risque.

Obiz considère, en outre, que la gestion des stocks est normalement assurée, en fonction des besoins prévisionnels et font l'objet d'une analyse quotidienne de sorte que le risque financier est limité.

La Société attribue à ce risque une probabilité **faible**.

La Société considère que la criticité de ce risque est **significative**.

3.5 Risques réglementaires et juridiques

3.5.1 Risques liés aux réglementations applicables en matière de traitement des données à caractère personnel

Obiz est soumis à des lois et des réglementations complexes et en évolution qui peuvent affecter son activité. Et notamment, le cadre juridique applicable au traitement de données personnelles est en évolution constante. Le règlement N°2016/679, dit Règlement général sur la protection des données (RGPD), applicable depuis le 25 mai 2018, impose des obligations pour toutes les entités effectuant des traitements de données personnelles, assorties de sanctions en cas de non-respect de ces obligations. Du fait du traitement des données personnelles des clients de la Société (nom, prénom, société, adresse mail professionnelle, numéro de téléphone professionnel, etc.), la Société est soumise à cette réglementation et adapte ses outils et son organisation en conséquence

En outre, Obiz ne peut pas exclure un durcissement des règles.

Aussi, et même si la Société s'efforce de suivre l'évolution de la réglementation en matière de protection des données personnelles et à se conformer aux obligations que cette réglementation impose, la Société ne peut exclure la possibilité d'une perte ou d'une fuite de ces données par le biais d'une fraude, ou d'une intrusion dans ses systèmes ou ceux de ses partenaires, et leur utilisation abusive par des tiers non autorisés (y compris des membres de son personnel). De telles pertes, fuites, intrusions, fraudes ou usages abusifs de données personnelles traitées par Obiz pourraient affecter négativement l'image et la réputation de la Société.

Par ailleurs, selon les manquements, le non-respect des dispositions de la Réglementation Données Personnelles, et en particulier du RGPD, pourrait engendrer le prononcé de sanctions administratives pouvant inclure des amendes allant jusqu'à 20 millions d'euros ou 4% du chiffre d'affaires annuel mondial (étant précisé que le montant le plus élevé sera celui pris en compte), ainsi que de sanctions civiles et/ou pénales.

La Société attribue à ce risque une probabilité **modérée**.

La Société considère que la criticité de ce risque est **significative**.

3.5.2 Risques liés à la propriété intellectuelle

Fort d'une politique de protection de ses droits de propriété intellectuelle, les marques, les logos et les noms de domaine de la Société sont régulièrement déposés selon les nécessités, en France et à l'international.

Cependant, la délivrance de tels droits de propriété intellectuelle n'en garantit pas la validité, ni l'opposabilité qui peuvent toutes deux être contestées par des tiers. En outre, et quand bien même les droits ont été déposés, il existe un risque que des tiers contreviennent à ces droits ou remettent en cause leur existence et/ou leur validité, ce qui pourrait avoir des effets défavorables sur l'activité de la Société et nécessiter d'engager des dépenses pour défendre les intérêts de la Société ou de ses filiales.

Obiz reste donc attentive à la protection de ses droits de propriété intellectuelle.

Ainsi, s'agissant de la titularité des droits, l'ensemble des contrats de travail des salariés travaillant au sein du service de la R&D contiennent un dispositif d'attribution de la propriété des droits de propriété intellectuelle à la Société, lequel couvre toutes inventions susceptibles de faire l'objet d'un droit de propriété intellectuelle, toutes les œuvres de l'esprit, et toutes les créations logicielles.

Ceci étant, Obiz n'a jusqu'à la date du présent Document d'enregistrement jamais été confrontée à de telles situations.

La Société attribue à ce risque une probabilité **faible**.

La Société considère que la criticité de ce risque est **peu significative**.

4. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

4.1 Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction général

4.1.1 Composition du conseil d'administration et de la direction générale

4.1.1.1 Composition du conseil d'administration

La composition du conseil d'administration est la suivante :

Nom	Mandat	Fonction dans la Société	Date de 1 ^{ère} nomination et de fin de mandat
Brice CHAMBARD	Administrateur et Président	Directeur général	Première nomination : AG du 26 mars 2021 Echéance du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Sophie SAUVAGE	Administratrice (indépendante)	Néant	Première nomination : AG du 26 mars 2021 Echéance du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Damien BOURGEOIS	Administrateur (indépendant)	Néant	Première nomination : AG du 26 mars 2021 Echéance du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Isabelle GROSMAITRE	Administratrice (indépendante)	Néant	Première nomination : AG du 26 mars 2021 Echéance du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Concernant le mandat d'administrateur de chacun des administrateurs ci-dessus listé il est prévu que par exception et pour la première période trois (3) ans, il sera procédé au renouvellement des administrateurs par tiers tous les ans et par tirage au sort pour les deux premières périodes de renouvellement, afin de déterminer l'ordre du renouvellement des administrateurs. Une fois le roulement établi, soit à l'issue de la première période de trois (3) ans, les renouvellements s'effectueront par ancienneté de nomination pour la durée et dans les conditions indiquées au paragraphe ci-avant.

Les adresses professionnelles des administrateurs sont les suivantes :

- Pour Monsieur Brice CHAMBARD : le siège social de la Société ;
- Pour Madame Sophie SAUVAGE : Ecrins Consulting SAS, 51 rue Deleuvre, 69004 Lyon ;
- Pour Monsieur Damien BOURGEOIS : AXA France, 313 terrasse de l'Arche, 92727 Nanterre ;
- Pour Madame Isabelle GROSMAITRE : le siège social de la Société.

L'analyse menée par la Société pour apprécier l'indépendance de trois (3) membres du Conseil d'Administration se résume comme suit :

Critères d'indépendance définis par le Code MiddleNext					
Analyse de la Société	Ne pas avoir été, au cours des cinq dernières années, et ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une société de son groupe	Ne pas avoir été, au cours des deux dernières années, et ne pas être en relation d'affaires significative avec la Société ou son groupe (client, fournisseur, concurrent, prestataire, créancier, banquier, etc.)	Ne pas être actionnaire de référence de la Société ou détenir un pourcentage de droit de vote significatif	Ne pas avoir de relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence	Ne pas avoir été, au cours des six dernières années, commissaire aux comptes de la Société
Sophie SAUVAGE	X	X	X	X	X
Damien BOURGEOIS	X	X	X	X	X
Isabelle GROSMAITRE	X	X	X	X	X

4.1.1.2 Composition de la direction générale

La direction générale est assurée par Monsieur Brice CHAMBARD nommé par le conseil d'administration du 26 mars 2021 qui a choisi de ne pas dissocier les fonctions de Président du conseil d'administration et de directeur général.

4.1.2 Expérience professionnelle des membres des organes d'administration et de la direction générale

Brice CHAMBARD – Président-directeur général et fondateur. Diplômé de l'IAE de Lyon et de l'EM Lyon, Brice est notamment passionné par l'entrepreneuriat et par l'engagement associatif. Après 20 ans passées au sein d'entreprises internationales, Brice a fondé Obiz avec pour objectifs d'améliorer le pouvoir d'achat, promouvoir le bien-être ainsi que de dynamiser l'économie locale. Entrepreneur dans l'âme, Brice est également investisseur au sein d'autres entreprises du secteur des logiciels et des services numériques (HOP, BACKPROTECH, etc.). Ses compétences techniques et de direction appuyées par un management basé sur les valeurs humaines que sont l'esprit de service, l'ambition, le partage, et un environnement de travail de qualité, lui ont permis d'avoir le soutien sans faille de l'ensemble de ses collaborateurs. Par ailleurs, Brice est un sportif passionné et accompli. Ancien athlète ayant pratiqué en compétition des sports de full contact et de kick boxing, il est également entraîneur diplômé d'État en kick & thaï boxing, breveté en parachutisme ainsi qu'en plongée sous-marine.

Sophie SAUVAGE – Administratrice indépendante. Sophie est passionnée par l'entreprise et le sport. Diplômée d'HEC, elle a accompagné le développement de nombreuses sociétés combinant une expérience dans des structures d'investissement (Sopromec entre 1990 et 1994, Dentressangle Small & Mid Cap entre 2016 et 2019), en M&A chez DELOITTE entre 1995 et 2004 et en entreprise. Elle a rejoint en 2006 Obiz DIGITAL VIRGO (ex JET MULTIMEDIA) pour prendre en charge la croissance externe en France et à l'étranger. Joignant ses passions, elle a mené plusieurs missions de

M&A dans le secteur du sport professionnel notamment pour le compte de l'OLYMPIQUE LYONNAIS (levées de fonds, acquisition de l'équipe féminine professionnelle américaine du REIGN FC). Au sein de sa propre structure de conseil, ECRINS CONSULTING, elle s'est spécialisée sur l'accompagnement de la croissance externe des PME. Elle est également engagée dans la promotion de l'égalité entre les Femmes et les Hommes, en tant qu'administratrice du CIDFF Interdépartemental Rhône-Arc Alpin.

Damien Bourgeois – Administrateur indépendant. Damien est diplômé de l'IAE de Lille en 1991. Depuis 1993, il a exercé de nombreuses fonctions marketing, tout d'abord au sein de la compagnie d'assurances AIG où il est responsable du marketing direct et des partenariats, puis chez Banque Directe où il prend le poste de Directeur Marketing en 2001. En 2002, suite au rachat de Banque Directe par AXA France, il devient Directeur marketing d'AXA Banque, puis en 2007 Responsable du marketing banque et épargne individuelle d'AXA France. En 2011, il est nommé Directeur CRM et Connaissance Clients AXA France, et en 2014 il crée cette fonction au sein d'AXA Belgium, période pendant laquelle il développe également les activités de data science de cette filiale du Groupe AXA. En 2017, à son retour chez AXA France, il est nommé Responsable Expertise, Innovation et Ingénierie pédagogiques, et procède à une réorganisation de la direction formation d'AXA France pour accompagner la transformation de l'entreprise vers le digital et l'exploitation de la donnée.

Isabelle GROSMAITRE – Administratrice indépendante. Isabelle a effectué la majeure partie de sa carrière dans le domaine de la santé et du bien-être. Diplômée de l'ESC Chambéry, Isabelle a débuté sa carrière en 1998 chez BOIRON, le leader pharmaceutique mondial de l'homéopathie, en occupant différents postes dont celui de directrice du marketing aux États-Unis. En 2006, Isabelle a été nommée directrice exécutive d'APRIL, l'un des acteurs majeurs dans le secteur de l'assurance. Membre du conseil d'administration pour l'activité internationale, Isabelle était en charge du développement et de la mise en place de la stratégie de la Société à l'international. Depuis 2012, Isabelle soutient la transformation stratégique de DANONE sur les questions relatives à la santé et à l'alimentation et siège actuellement au sein de plusieurs comités de la Société (*Growth & Innovation, Social Innovation*). Elle est par ailleurs fortement engagée dans la promotion des femmes dans le leadership et est la vice-présidente de l'International Women Forum (IWF) en Auvergne-Rhône-Alpes.

Aucune de ces personnes, au cours des 5 dernières années :

- N'a fait l'objet de condamnation pour fraude ;
- N'a été associée en sa qualité de dirigeant ou administrateur à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- N'a fait l'objet d'une interdiction de gérer ;
- N'a fait l'objet d'incriminations ou de sanctions publiques officielles prononcées par des autorités statutaires ou réglementaires.

4.1.3 Autres mandats exercés ou ayant été exercés des membres des organes d'administration et de la direction générale en dehors de la Société

- Mandats en cours

Administrateurs	Société	Nature du mandat
<i>Autres mandats exercés au sein des filiales</i>		
Néant		
<i>Autres mandats exercés à l'extérieur de la Société et/ou de ses filiales</i>		
Brice CHAMBARD*	HOP	Président
	CHUTTT!	Président
	BACKPROTECH	Directeur général
	METALLIANCE	Administrateur
Sophie SAUVAGE	ECRINS CONSULTING	Présidente
Damien BOURGEOIS	Néant	Néant
Isabelle GROSMAITRE	GOODNESS & CO (société en cours d'immatriculation)	Présidente

* Brice Chambard accompagne les porteurs de projets des entreprises HOP, CHUTTT! ou BACKPROTECH mais n'exerce pas de rôle exécutif à proprement parler.

HOP propose une solution numérique pour optimiser l'intuition et le potentiel humain grâce aux sciences cognitives et aux neurosciences. Cette entreprise est incubée au sein de Pulsalys. CHUTTT! est une agence de communication qui utilise une technique d'analyse de données permettant de déceler les besoins latents des individus.

BACKPROTECH est une solution médicale innovante (tee shirt connecté avec un dispositif hardware et algorithme de deeplearning entraîné sur une base de plusieurs milliers de radiographies) visant à aider les patients et les soignants sur des sujets en liens avec les problèmes de postures (scoliose, troubles rachidiens...)

Il n'existe pas de convention entre les sociétés HOP, CHUTTT, BACKPROTECH et OBIZ. Aucun chiffre d'affaire lié à OBIZ n'est réalisé par ces entreprises et aucun chiffre d'affaire lié à ces entreprises n'est réalisé par OBIZ.

- **Mandats ayant été exercés au cours des 5 derniers exercices et ayant cessé à ce jour**

Administrateurs	Société	Nature du mandat
<i>Autres mandats exercés au sein des filiales</i>		
Brice CHAMBARD	UCF ¹	Président
<i>Autres mandats exercés à l'extérieur de la Société et/ou de ses filiales</i>		
Brice CHAMBARD	Néant	Néant
Sophie SAUVAGE	TESSI	Membre du Conseil de surveillance
Damien BOURGEOIS	Néant	Néant
Isabelle GROSMAITRE	INOVA SOFTWARE	Administratrice

¹ Etant rappelé que l'Assemblée Générale en date du 26 mars 2021 a décidé la fusion-absorption de la Société UCF par la Société.

4.2 Rémunérations et avantages

4.2.1 Rémunérations des mandataires sociaux

L'information de la présente section est établie en se référant au code de gouvernement d'entreprise tel qu'il a été publié en décembre 2009 et mis à jour en septembre 2016 par Middledext et validé en tant que code de référence par l'AMF.

L'information en matière de rémunération des mandataires sociaux est établie conformément à la Position-Recommandation de l'AMF DOC-2014-14 intitulé « Guide d'élaboration des documents de référence adapté aux valeurs moyennes ».

Tableau n°1 : Tableau de synthèse des rémunérations, fixes et variables, options et actions, attribuées à chaque dirigeant mandataire social de la Société, au titre de leurs fonctions au sein de la Société et de ses filiales

	Exercice 2019	Exercice 2020
Brice Chambard, Président-directeur général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	54.600,00 €	52.200,00 €
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées durant l'exercice	- €	- €
Valorisation des VDMAC attribués au cours de l'exercice	- €	- €
Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice	- €	- €
Total	54.600,00 €	52.200,00 €

Tableau n°2 : Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Les tableaux suivants présentent les rémunérations dues aux mandataires sociaux dirigeants au titre des exercices clos les 31 décembre 2019 et 2020 et les rémunérations perçues par ces mêmes personnes au cours de ces mêmes exercices.

	Exercice 2019		Exercice 2020	
	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾
Brice Chambard, Président-directeur général				
Rémunération fixe	48.000,00 €	48.000,00 €	48.000,00 €	48.000,00 €
Rémunération variable annuelle	- €	- €	- €	- €
Rémunération variable pluriannuelle	- €	- €	- €	- €
Rémunération exceptionnelle	- €	- €	- €	- €
Rémunération au titre du mandat d'administrateur	- €	- €	- €	- €
Avantages en nature (3)	6.600,00 €	6.600,00 €	4.200,00 €	4.200,00 €
Total	54.600,00 €	54.600,00 €	52.200,00 €	52.200,00 €

(1) Rémunération due au mandataire social au cours de l'exercice et dont le montant n'est pas susceptible d'évolution quelle que soit la date de versement.

(2) Rémunération versée au cours de l'exercice au mandataire social.

(3) Avantage correspondant à un véhicule de fonction.

Le Conseil d'administration de la Société réuni en date du 26 mars 2021 a décidé la mise en place d'une rémunération pour le Président Directeur Général se décomposant comme suit : une rémunération fixe annuelle de 250.000 euros et un variable pouvant aller jusqu'à 125.000 euros supplémentaire en fonction de l'atteinte d'objectif de chiffre d'affaires et d'EBITDA.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société réunie en date du 26 mars 2021 a voté favorablement la mise en place d'une enveloppe annuelle maximum de 20.000 euros de rémunération allouée aux administrateurs (ex « jetons de présence »). Il pourrait ainsi être décidé de rémunérer les administrateurs indépendants en fonction de leur présence et contributions au sein du conseil ; et ce conformément à la recommandation du code Middenext adopté par Obiz.

Tableau n°3 : Tableau sur les rémunérations au titre du mandat d'administrateur et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non-dirigeants

Néant.

Tableau n°4 : valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société attribuées à chaque dirigeant mandataire social par la Société ou toute société de son Groupe durant les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2020

Néant.

Tableau n°5 : Valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société exercées par chaque dirigeant mandataire social durant les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2020

Néant.

Tableau n°6 : Actions attribuées gratuitement à chaque dirigeant mandataire social durant les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2020

Néant.

Tableau n°7 : Actions attribuées gratuitement devenues disponibles pour chaque dirigeant mandataire social durant les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2020

Néant.

Tableau n°8 : Historique des attributions de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société attribuées aux dirigeants mandataires sociaux

Néant.

Tableau n°9 : valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société attribuées aux 10 premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options exercées par ces derniers

Néant.

Tableau n°10 : Historique des attributions d'actions gratuites

Néant.

Tableau n°11

Le tableau suivant apporte des précisions quant aux conditions de rémunération et autres avantages consentis aux mandataires sociaux dirigeants :

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Brice Chambard, Président-directeur général		X		X		X		X
Date début mandat :	Date de l'assemblée générale des associés de la Société qui se réunira préalablement à l'approbation par l'AMF du prospectus relatif à l'admission aux négociations des actions de la Société sur Euronext Growth Paris.							
Date fin mandat :	A l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.							

4.2.2 Sommes provisionnées par la Société aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des mandataires sociaux

La Société n'a pas provisionné de sommes aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des membres de la direction et du conseil d'administration.

La Société n'a pas versé de primes d'arrivée ou de départ aux mandataires sociaux susvisés.

4.2.3 Participations et options de souscription des membres des organes d'administration et de direction

Néant.

5. INFORMATIONS FINANCIERES ET INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE

5.1 Informations financières historiques

5.1.1 Etats comptables de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019

Bilan – Actif

OBIZ	Notes	31/12/2020			31/12/2019
		Montant brut	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables
Bilan - Actif en €					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Fonds commercial		581 612	-	581 612	581 612
Frais de développement		2 530 798	-1 035 716	1 495 082	1 341 897
Concessions, brevets, droits similaires		257 191	-128 377	128 814	71 148
Marques	3	1 596 667	-	1 596 667	1 596 667
Autres immobilisations incorporelles	3	849	-849	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3	40 796	-34 539	6 257	9 105
Autres immobilisations corporelles	3	91 012	-25 175	65 837	52 079
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Titres de participations	3	26 354	-	26 354	-
Dépôts et cautionnements	3	54 604	-	54 604	57 874
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		5 179 883	-1 224 656	3 955 227	3 710 382
STOCKS ET EN-COURS					
Marchandises		417 564	-	417 564	98 744
Avances, acomptes versés/commandes		449 623	-	449 623	51 090
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés	5	757 473	-70 485	686 988	1 227 696
Autres créances	5	369 511	-	369 511	263 879
Impôts différés actif		49 348	-	49 348	44 031
DIVERS					
Disponibilités	6	378 995	-	378 995	167 508
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	7	12 279	-	12 279	13 704
TOTAL ACTIF CIRCULANT		2 434 793	-70 485	2 364 308	1 866 652
TOTAL ACTIF		7 614 676	-1 294 292	6 319 535	5 577 034

Bilan – Passif

OBIZ			
Bilan - Passif en €	Notes	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	8	155 568	155 568
Primes d'émission, de fusion, d'apport	8	557 200	557 200
Réserve légale		9 723	9 723
Réserves		107 657	29 582
Report à nouveau	8	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	8	152 921	78 075
Subventions d'investissements		-	-
Provisions réglementées		-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		983 069	830 148
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	10	-	32 556
TOTAL PROVISIONS		-	32 556
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12	3 287 958	2 232 623
Concours bancaires courants	13	1 609	93 613
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		17 170	86 437
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14	829 927	390 027
Dettes fiscales et sociales	14	607 052	449 918
Impôts différés passif		-	-
Autres dettes	14	522 525	800 888
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		70 225	660 824
TOTAL DETTES		5 336 466	4 714 330
Ecarts de conversion passif		-	-
TOTAL PASSIF		6 319 535	5 577 034

Compte de résultat

OBIZ Compte de résultat en €		Notes	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	5.14		12 403 705	6 920 300
Prestations de services	5.14		2 673 268	2 554 294
Commissions facturées	5.14		300 155	29 007
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			15 377 128	9 503 601
Production immobilisée			729 167	647 859
Subventions d'exploitation			-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			60 640	23 375
Autres produits (y compris CII)			88 231	84 555
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			16 255 166	10 259 390
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	5.16		-12 860 077	-6 800 824
Variation de stock de marchandises	5.16		318 820	-23 570
Autres achats et charges externes	5.16		-1 107 525	-1 088 339
Impôts, taxes et versements assimilés	5.16		-81 900	-85 392
Frais de personnel	5.16		-1 708 101	-1 716 569
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	5.16		-518 817	-338 371
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	5.16		-15 001	-19 185
Dotations aux provisions et dépréciations	5.16		-	-23 000
Dotations aux provisions sur actif circulant	5.16		-10 473	-33 573
Dotations aux provisions pour risques et charges	5.16		-	-
Autres charges	5.16		-2 691	-242
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			-15 985 765	-10 129 065
RESULTAT D'EXPLOITATION			269 401	130 325
Produits financiers	5.19		-	-
Charges financières	5.19		-56 701	-41 703
RESULTAT FINANCIER			-56 701	-41 703
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			212 700	88 622
Produits exceptionnels	5.20		-	54 157
Charges exceptionnelles	5.20		-11 451	-55 213
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-11 451	-1 056
Impôts différés			5 317	30 244
Impôts exigible			-53 645	-39 735
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE			152 921	78 075
Résultat par action (en euros)	5.21		15,73	12,49
Résultat dilué par action (en euros)	5.21		15,73	12,49

Tableau de variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Nombre d'actions (en milliers)	Capital	Primes d'émission	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Au 1er janvier 2019	6 250	100 000	557 200	195 147		852 347
Résultat 2019		-	-		78 075	78 075
Augmentation de capital par incorporation de réserves	3 646	58 338	-	(58 338)	-	-
Réduction de capital par rachat de parts	(173)	(2 770)	-	(97 504)	-	(100 274)
Au 31 décembre 2019	9 723	155 568	557 200	39 305	78 075	830 148
Affectation du résultat 2019		-	-	78 075	(78 075)	-
Résultat 2020		-	-	-	152 921	152 921
Au 31 décembre 2020	9 723	155 568	557 200	117 380	152 921	983 069

Tableau de flux de trésorerie

OBIZ Tableau de flux de trésorerie en €	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net		152 921	78 075
(-) Elimination des amortissements des immobilisations incorporelles		-526 818	-338 371
(-) Elimination des amortissements des immobilisation corporelles		-15 001	-19 489
(-) Dotations aux provisions sur risques et charges		-	-23 000
(+) Reprises sur provisions sur risques et charges		32 556	-
(-) Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		-641	7 373
(+) Variation des impôts différés		5 317	30 244
Capacité d'autofinancement		657 508	421 318
(+) Variation du besoin en fonds de roulement net		(622 047)	418 816
Flux de trésorerie générés par l'exploitation		35 461	840 134
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-729 667	-1 732 527
Acquisition d'immobilisations corporelles		-34 553	-52 132
Acquisition d'immobilisations financières		-26 354	-10 000
Cessions d'immobilisations corporelles et financières		3 270	46 500
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-787 304	-1 748 159
Augmentations de capital		-	-
Réduction de capital - rachat de parts		-	-100 274
Encaissements d'emprunts		4 900	1 291 700
Encaissements d'avances conditionnées		273 886	200 000
Encaissements de prêts garantis par l'Etat		1 000 000	-
Remboursement d'emprunts		-219 789	-228 524
Remboursements d'avances conditionnées		-10 000	-135 888
Variation des intérêts courus sur dettes financières		6 336	146
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		1 055 334	1 027 160
Augmentation (Diminution) de la trésorerie		303 491	119 135
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		73 895	-45 240
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		377 386	73 895
Augmentation (Diminution) de la trésorerie		303 491	119 135

Analyse détaillée de la variation du besoin de fond de roulement (BFR)

Détail de la variation du BFR	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Stocks		417 564	98 744	318 820
Créances clients		686 988	1 227 696	(540 708)
Autres créances		831 413	328 673	502 740
Dettes fournisseurs		829 927	390 027	439 900
Dettes fiscales et sociales		607 052	449 918	157 134
Autres dettes		609 920	1 548 149	(938 229)
Total de la variation du BFR				(622 047)

Annexe des états comptables annuels

(Sauf indication contraire les montants mentionnés dans cette note annexe sont en euros.)

Note 1 : Présentation de l'activité et des évènements majeurs

Les informations ci-après constituent l'Annexe des états comptables annuels, faisant partie intégrante des états comptables de synthèse présentés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 dont la durée est de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre avec comparatif (année 2019). La date d'ouverture des états comptables est fixée au 1^{er} janvier 2019.

1.1 Information relative à la Société et à son activité

OBIZ (« la Société ») est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro Lyon B 529 222 689.

La Société s'est construite autour d'une plateforme digitale de marketing relationnel éthique afin d'aider les entreprises à conquérir et fidéliser leurs clients et leurs collaborateurs, à améliorer le pouvoir d'achat et le bien-être des bénéficiaires et accélérer le développement de partenaires locaux et nationaux.

Le siège social de la Société est situé au 41 quai Fulchiron, 69005 LYON.

1.2 Evènements marquants de l'exercice 2020

- Impacts COVID sur l'exercice 2020

Le début de l'année 2020 a été marqué par le contexte du Coronavirus (Covid-19) qui impacte l'ensemble des secteurs économiques, notamment en France.

La continuité des affaires, centré sur le télétravail des collaborateurs, la sécurisation des infrastructures techniques et la gestion optimisée de son cash, renforcé par le recours aux prêts garantis par l'Etat (750 K€ en 2020, et 750 K€ en 2021), a permis de renforcer son activité sur 2020.

À la date d'arrêté des comptes la Société considère que ses activités ne sont pas significativement affectées au regard de son activité digitale.

1.3 Evènements marquants de l'exercice 2019

La société OBIZ a procédé au rachat de ses propres actions pour une valeur de 100 K€ et a procédé à la réduction de son capital afin de les annuler.

1.4 Evènements postérieurs à la clôture 2020

Projet d'introduction en bourse sur le marché d'Euronext Growth à Paris

Afin de pouvoir financer ses différents projets de recherche et développement, la Société a décidé de lancer un processus d'introduction en bourse sur le marché d'Euronext Growth à Paris.

Nouveaux emprunts d'une valeur de 1 000 K€ au premier trimestre 2021

La Société a contracté 3 nouveaux emprunts dans le cadre du plan « PGE » pour un montant de 750 K€ (un de 500 K€ auprès de CERA et de 250 K€ auprès de BPI) et d'un prêt BPI Tourisme pour 250 K€.

Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principe d'établissement des états comptables

Modalités de préparation des comptes

La réorganisation juridique de la Société Obiz telle que décrite à la note 2.2 n'ayant lieu qu'au cours du premier semestre 2021, il n'existe pas d'états financiers au titre des exercices 2019 et 2020 permettant d'assurer la comparabilité avec les futurs états financiers qui seront présentés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Dans ce cadre, la Société a préparé des états comptables selon un référentiel ad hoc, défini ci-après, pour les exercices clos aux 31 décembre 2019 et 31 décembre 2020. Ces états comptables tiennent compte :

- Des comptes individuels préparés en application des normes françaises au titre des exercices 2019 et 2020 des trois sociétés Obiz, MAMC et UCF concernées par la réorganisation juridique envisagée,
- Des impacts, dès le 1^{er} janvier 2019, de l'opération d'apport des titres d'UCF, du rachat des titres de MAMC et des fusions simplifiées prévues après le 31 décembre 2020 (cf note 2.2 pour plus détails).

Ces états comptables ont été établis dans le cadre du projet d'admission des actions sur le marché non réglementé d'Euronext Growth Paris. Ils ont été établis spécifiquement pour les besoins de l'établissement du document unique d'enregistrement lequel requiert la présentation de comptes historiques agrégés sur 2 ans.

Les états comptables préparés selon ce référentiel ad hoc au titre des exercices 2019 et 2020 ont fait l'objet d'un audit par les commissaires aux comptes. Seuls les comptes annuels de la société OBIZ ont été certifiés par le collège de commissaires aux comptes.

Pour les besoins de l'analyse de la situation financière, la Société a ainsi choisi de commenter les comptes ainsi préparés et appelés « états comptables ».

Les comptes annuels des sociétés intégrées dans les états comptables ont été établis en appliquant les méthodes comptables de façon homogène et sans divergences.

L'établissement des états comptables n'a pas donné lieu à la prise en compte d'impacts comptables significatifs au sein du compte de résultat.

En effet, compte tenu du caractère indépendant des entités avant l'opération d'apport d'UCF prévue en 2021 et de la cession des titres de MAMC, suivi d'une fusion simplifiée sur le premier semestre 2021, aucun flux entre elles n'a été constaté sur les exercices 2019 et 2020 nécessitant un ajustement, hormis l'annulation des opérations réciproques et la comptabilisation des impôts différés.

Il n'a pas ailleurs pas été identifié d'autres d'opérations significatives nécessitant d'ajuster les états comptables. L'établissement et la présentation des états comptables ne seraient pas pertinents si les opérations d'apport ou de fusion ne se concrétisent pas sur le premier semestre 2021.

Par ailleurs, les informations ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle.

Ces données financières annualisées présentées exclusivement à titre d'illustration sont établies afin de donner au lecteur des états comptables annuels une information pertinente de l'impact théorique sur le chiffre d'affaires et sur le résultat net des opération d'apport ou de fusion et ne constituent pas une indication des résultats des activités opérationnelles ou de la situation financière d'OBIZ post

réorganisation qui auraient été obtenus si les opérations étaient intervenues réellement au 1^{er} janvier 2019. Ces états comptables ne tiennent compte d'aucune économie de coût ou d'autres synergies qui pourraient résulter de ces opérations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'hypothèse de la Continuité de l'exploitation a été retenue par le Président compte tenu de la capacité financière de la Société au regard de ses besoins de financement des 12 prochains mois en tenant compte des éléments suivants :

- une trésorerie au 31 décembre 2020 d'un montant de 378 995 euros
- de l'encaissement d'un PGE additionnel d'un montant de 750 K€ au premier trimestre 2021
- de l'encaissement d'un prêt BPI tourisme pour 250 K€ en 2021.

Afin de couvrir les besoins anticipés liés à son développement rapide, le Président étudie les mesures suivantes :

- Projet d'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché d'Euronext Growth à Paris au cours du premier semestre 2021 ;
- Poursuite d'une recherche d'investisseurs dans le cadre d'un placement privé au cas où les conditions de marché ne permettraient pas de réaliser l'admission aux négociations sur le marché réglementé envisagée.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- un choix est offert par la législation,
 - une exception prévue par les textes est utilisée,
 - l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
 - il est dérogé aux prescriptions comptables.
- 1.

2.2 Méthode de construction des états comptables

Agrégation des données historiques

Les données historiques prises en compte pour l'établissement des états comptables annuels des exercices 2019 et 2020 ainsi que le bilan au 31 décembre 2019 et 31 décembre 2020 sont issues des comptes annuels, préparés en application des principes comptables français, des sociétés OBIZ, UCF et MAMC au titre des exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020 (périodes de 12 mois). Au cas particulier et pour les besoins de l'information, le résultat présenté en 2019 et 2020 est celui réalisé exclusivement par les trois entités, intégrant des ajustements de cut-off détaillés ci-dessous et relevés dans les comptes historiques.

L'ensemble des flux réciproques ont été annulés sur les périodes présentées.

Le bilan a fait l'objet d'ajustements au 1^{er} janvier 2019 pour refléter les opérations réalisées postérieurement au 31 décembre 2020 à savoir :

- Apport de l'ensemble des titres d'UCF au profit de la société OBIZ pour une valeur de 530 K€, suivie de la fusion simplifiée d'UCF avec OBIZ sous condition suspensive de mise en œuvre au jour de l'admission des actions sur Euronext Growth Paris ; cette opération prendrait effet juridiquement, comptablement et fiscalement à la fin du délai d'opposition des créanciers, soit 40 jours après l'admission des actions sur Euronext Growth Paris.
- Achat des titres de la société MAMC représentant 49% des titres de la société en mars 2021, valorisé au prix d'achat de 500K€, suivi de la fusion simplifiée de MAMC avec OBIZ avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021, après la fin du délai d'opposition des créanciers.
- Elimination des titres ;
- Ajustements des comptes de cut-off sur les achats antérieurement au 1^{er} janvier 2019, mais constatés dans les comptes sociaux d'OBIZ au 31 décembre 2020 (soit 65 K€)
- Comptabilisation des impôts différés.

Les modalités de présentation du compte de résultat et du bilan d'OBIZ sont celles appliquées par chacune des trois entités pour la présentation de ses comptes historiques à savoir les principes comptables français. Les comptes sociaux de MAMC et UCF n'ont pas l'objet de certification de la part des commissaires aux comptes.

Aucune méthode préférentielle n'a été appliquée dans les comptes.

Apport et achat de titres

Opération d'apport des titres UCF

L'incidence de l'opération d'apport des titres d'UCF, puis de fusion simplifiée dans OBIZ sur le bilan de la société au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020 si celle-ci avait eu lieu au 1^{er} janvier 2019 est la suivante :

- Comptabilisation de l'apport des titres de la société UCF suivi de la fusion simplifiée de la société UCF dans OBIZ dont le mali de fusion a été affecté dans le poste Marques, du fait de la nature de l'actif détenu par UCF, pour un montant de 530K€, en contrepartie de la prime d'émission de la société OBIZ.

Les opérations de parité de l'apport n'étant pas encore déterminées au jour de l'établissement de ces états comptables, il a été décidé d'imputer l'augmentation de capital à 100% en prime d'émission.

La Société ne peut garantir qu'un tiers indépendant conduisant des travaux de valorisation similaires à ceux conduits dans le cadre de l'opération d'apport n'aurait pas utilisé des hypothèses ou des méthodes de valorisation différentes qui auraient abouti à une valorisation de l'une ou plusieurs des Filiales inférieure ou supérieure à la valorisation retenue in fine et examinée par le commissaire aux apports.

En cas de non-réalisation de l'une ou l'autre des hypothèses retenues pour la valorisation de chacun des apports, la valeur des actifs incorporels de la Société pourrait varier significativement ce qui pourrait avoir un impact sur la situation financière de la Société, ses perspectives et sa capacité à réaliser ses objectifs.

La Société n'a pas conduit une analyse de sensibilité sur ces hypothèses de valorisation au regard des méthodes de valorisation utilisées.

Conformément à l'article 741-1 du règlement ANC « Comptabilisation et évaluation de l'opération de fusion et opérations assimilées dans les comptes de l'entité absorbante ou bénéficiaire des apports » l'opération d'apport de titres UCF est réputée avoir été réalisée entre sociétés sous contrôle distinct et a été évaluée à la valeur réelle par le commissaire aux apports.

En effet, UCF est détenue par un seul associé, qui est aussi actionnaire majoritaire d'OBIZ.

Achat des titres MAMC

L'incidence de l'achat des titres de MAMC représentant les 49% restants, puis de fusion simplifiée dans OBIZ sur les s de la société au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020 si celle-ci avait eu lieu au 1er janvier 2019 est la suivante :

- Comptabilisation d'un mali de fusion d'une valeur de 526 K€ issu de l'achat prévisionnel des titres de MAMC à OBIZ et de l'opération de fusion simplifiée, affecté à 100% en fonds commercial.

2.3 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états comptables, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction de la Société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états comptables, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces états comptables, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues dans les comptes sont :

- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels.
- le calcul des impôts différés au regard des déficits reportables des filiales générés en 2019 et imputés en 2020.
- l'évaluation des provisions.

Note 3 : Périmètre des états comptables

Afin de présenter les comptes des sociétés sur une base économique et homogène, les comptes sociaux font l'objet de divers retraitements, conformément aux principes exposés ci-dessus. Après cumul des bilans et des comptes de résultat, éventuellement retraités, les soldes réciproques ainsi que les plus ou moins-values résultant d'opérations entre les sociétés incluses dans les présents états comptables sont éliminées.

Les opérations de réorganisations prévues en 2021, et décrite en note 2 sont comptabilisés au 1^{er} janvier 2019.

Les états comptables des entités sont préparés sur la même période de référence que ceux d'OBIZ, et par application de méthodes comptables homogènes.

3.2 Périmètre juridique au 31 décembre 2020

L'ensemble des entités incluses dans le périmètre sont liées par des fortes relations commerciales entre elles avant l'opération d'apport, d'achat de titres et de fusion simplifiée, par une même personne, actionnaire majoritaire de la société OBIZ.

<i>Nom de l'entité</i>		<i>Taux de détention juridique au 31.12.2020</i>	<i>Taux de détention à terme de l'opération en 2021</i>	<i>% d'intégration retenu</i>
<i>OBIZ</i>	<i>Entité absorbante</i>	-	-	-
<i>UCF</i>	<i>Entité absorbée</i>	0%	100 %	100 %
<i>MAMC</i>	<i>Entité absorbée</i>	49%	100 %	100 %

3.3 Sociétés exclues du périmètre des états comptables

La société UCF détient une faible participation dans la société, Pay systems de 3%. Celle-ci a été exclue du périmètre.

Note 4 : Méthodes et règles d'évaluation

4.1 Affectation des malis de fusion et fonds de commerce

- **Détermination de la valeur brute**

Le mali de fusion correspond à l'écart négatif entre :

- l'actif net, positif ou négatif, reçu par l'entité absorbante à hauteur de sa participation dans l'entité absorbée,
- et la valeur comptable de cette participation.

A la date de l'opération, l'entité procède à l'affectation du mali technique aux différents actifs apportés concernés et inscrits dans les comptes de l'entité absorbée :

- en priorité, aux actifs identifiables apportés dont la valeur réelle peut être estimée de manière fiable ;
- le résiduel (le cas échéant) est affecté au fonds commercial de l'entité absorbée.

- **Dépréciation des fonds de commerce à durée non limitée**

La valeur recouvrable (valeur actuelle) des fonds de commerce fait l'objet d'un suivi et d'un test de dépréciation et toute perte de valeur est considérée comme définitive. Ce test de dépréciation est réalisé à chaque clôture annuelle. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La Société offre des solutions et applications globales et transversales incluant à la fois les produits intégrés et ceux développés en interne dans le cadre de l'offre OBIZ. En conséquence, les fonds de commerce ou malis de fusion ne peuvent être valablement affectés qu'à l'intégralité des actifs de la Société dans le cadre des tests de dépréciation.

4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de licences et de développement de logiciels. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Eléments	Durées d'amortissement
Marques	Non amortissable
Logiciels (achetés ou produits en interne)	1 à 5 ans

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- l'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par la Société concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Les frais de conception de logiciels prennent en compte l'ensemble des coûts de production, principalement constitués par des dépenses de personnel. Ces coûts donnent lieu à un suivi annuel individualisé par projet. Seuls sont maintenus à l'actif les frais relatifs aux développements des plateformes techniques qui ont de sérieuses chances de réussite commerciale. Par ailleurs, la société n'immobilise que des développements relatifs à des versions majeures de leurs plateformes techniques.

Le coût de production prend en compte :

- Les coûts salariaux (salaires, charges sociales et indemnités congés payés),
- Le cas échéant des coûts externes de sous-traitance.

La durée d'amortissement de ces frais de recherche et développement est de 48 mois (évolution mineure des produits existants), 36 mois (évolution des produits existants), ou 60 mois (sur les nouveaux produits), à compter de la date de mise en production auprès des clients.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

4.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont principalement les suivants :

Éléments	Durées d'amortissement
Installations techniques, matériel et outillages	4 à 10 ans - Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements	5 ans - Linéaire
Matériel de transport	2 à 5 ans - Linéaire
Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans - Linéaire
Mobilier	2 à 10 ans - Linéaire

La société ne pratiquant pas l'amortissement dérogatoire, aucun retraitement n'a été effectué à ce titre.

4.4 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué :

- des titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation,
- de dépôts et cautionnements versés.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur d'inventaire, est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives et leur valeur d'utilité pour la Société.

4.5 Contrats de location

La société a recours à des contrats de location longue durée concernant la flotte de véhicules et le matériel informatique. Compte tenu de la fréquence de renouvellement du parc en location, aucun retraitement n'a été pratiqué. Les biens concernés par les contrats de location ne sont pas inscrits à l'actif.

4.6 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Elles sont alors dépréciées au cas par cas en fonction de l'ancienneté de la créance et de la situation dans laquelle se trouve le client.

Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

4.7 Impôts différés

L'impôt sur les résultats correspond au cumul, corrigé éventuellement de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés incluses dans les présents états comptables.

Les différences temporaires entre le résultat imposable et le résultat avant impôt donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Les actifs d'impôt différé ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les autres sociétés ne sont pas incluses dans un périmètre d'intégration fiscale.

4.8 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les provisions pour dépréciation éventuelle sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

4.9 Disponibilités

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actifs « Valeurs mobilières de placement » et « Disponibilités », dans la mesure où ces éléments sont disponibles à très court terme.

Les provisions pour dépréciation éventuelles des valeurs mobilières sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et le cours moyen du dernier mois pour les titres cotés, ou la valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

Les concours bancaires ont un caractère momentané n'engendrant pas leur traitement en « financement ».

Les disponibilités liées aux effets du contrat de factor ayant une possibilité de recours sont retraités.

4.10 Opérations en devises étrangères

La Société n'a pas d'opérations en devises étrangères dans ses comptes.

4.11 Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées sont destinées à couvrir l'obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendu de celui-ci.

4.12 Indemnité de départs à la retraite

Les salariés français de la Société bénéficient des prestations de retraites prévues par la loi en France:

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la Société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime à cotisations définies).

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel la Société s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont mentionnés dans les engagements donnés en note 5.21.2 sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés.

Cette évaluation repose notamment sur des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite et sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité.

Les paiements de la Société pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges du compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

La provision est indiquée en engagement hors bilan.

4.13 Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

4.16 Subventions publiques à recevoir

Avances conditionnées

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées au passif sous la rubrique « Emprunts et dettes financières divers » et leurs caractéristiques sont détaillées en note 5.11.2.

Bien que les normes françaises préconisent de les comptabiliser comme des quasi-fonds propres en tant qu'avances conditionnées, choix retenu par la quasi-totalité des autres sociétés du secteur, la Société estime que les montants reçus constituent des dettes, notamment en raison de l'existence d'un calendrier de remboursement et du remboursement des premières échéances déjà réalisé. Ainsi, la société a adopté un traitement différent consistant à les comptabiliser en dettes financières. Les échéanciers de remboursement ainsi que les remboursements déjà réalisés sont par ailleurs indiqués en note 5.11.2.

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention.

Subventions

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

Crédit d'impôt innovation

Le crédit d'impôt innovation « CII » est une mesure fiscale réservée aux PME. Ces dernières peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt de 20 % des dépenses nécessaires à la conception et/ou à la réalisation de prototypes ou d'installations pilotes d'un produit nouveau, au sens de la définition fiscale. L'assiette est plafonnée à 400 000 € par an et par entreprise. Le CII est imputé sur le montant de l'impôt dû lors de la liquidation de l'impôt.

Le CII est reconnu dans ces états comptables en autres produits dans le compte de résultat et est inclus dans le calcul de l'EBITDA.

4.17 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dans le compte de résultat de l'exercice, net de TVA, s'il est certain à la fois dans son principe et son montant et s'il est acquis au cours de l'exercice.

La reconnaissance du revenu dépend de la nature des ventes réalisées les entités incluses dans les présents états comptables, qui distingue :

- La vente en ligne issues des boutiques (e-cartes cadeaux, ventes en ligne loisirs et billetteries)
Les produits correspondants sont rattachés à l'exercice au cours duquel les biens sont livrés.
- La prestation de service (accès aux services/maintenance adaptative/développements spécifiques, animation)
La Société reconnaît les revenus sur la période au cours de laquelle les services sont rendus de manière linéaire selon la durée du contrat, qui peut être vendus en set up ou en abonnement mensuel par utilisateur.
- Les commissions de coopérations commerciales avec les partenaires

4.19 Distinction Résultat courant et Résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments non récurrents des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Subventions d'exploitation,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

4.20 Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux intérêts d'emprunts.

4.21 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Note 5 : Notes sur le bilan

Note 5.1 : Fonds commercial

Le fonds commercial intègre l'ensemble des activités en lien avec MAMC pour un montant de 581K€. Il a été classé à durée illimitée. Un test de dépréciation a été réalisé sur la base de la méthode des DCF (en intégrant l'ensemble des actifs des trois entités incluses dans ces états comptables) et n'a pas mis

en évidence de perte de valeur au 31 décembre 2020. Les tests de sensibilités n'ont pas remis en cause le test réalisé. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

Note 5.2 : Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS (Montants en €)	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	31/12/2020
Fonds commercial	581 612	-	-	581 612
Frais de développement et de recherche	1 902 646	628 152	-	2 530 798
Concessions, brevets et droits similaires	155 676	101 515	-	257 191
Marques	1 596 667			1 066 667
Autres immobilisations incorporelles	849	-	-	849
Total immobilisations incorporelles	4 237 450	729 667	-	4 967 117
Matériel de bureau, informatique, mobilier	61 995	3 495	(24 694)	40 796
Autres immobilisations corporelles	73 197	31 058	(13 243)	91 012
Total immobilisations corporelles	135 192	34 553	(37 937)	131 808
Titres de participations	-	26 354	-	26 354
Dépôts et cautionnements	57 874	-	(3 270)	54 604
Total immobilisations financières	57 874	26 354	(3 270)	80 958
TOTAL GENERAL	4 430 516	790 574	(41 207)	5 179 883

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (Montants en €)	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020	Valeurs nettes 31/12/2020
Fonds commercial	-	-	-	-	581 612
Frais de développement et de recherche	560 749	475 967	-	1 036 716	1 495 082
Concessions, brevets et droits similaires	84 528	43 849	-	128 377	128 814
Marques					1 596 667
Autres immobilisations incorporelles	849	-	-	849	-
Total immobilisations incorporelles	646 126	518 816	-	1 164 942	3 802 175
Matériel de bureau, informatique, mobilier	52 890	6 343	(24 694)	34 539	6 257
Autres immobilisations corporelles	21 118	16 659	(12 602)	25 175	65 837
Total immobilisations corporelles	74 008	23 002	(37 296)	59 714	72 094
Dépréciation des créances rattachées à des participations	-	-	-	-	26 354
Dépréciation des prêts	-	-	-	-	54 604
Total immobilisations financières	-	-	-	-	80 958
TOTAL GENERAL	720 134	542 843	(37 296)	1 224 656	3 955 227

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS (Montants en €)	01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Reclass.	31/12/2019
Fonds commercial	571 612	10 000			581 612
Frais de développement et de recherche	1 217 826	647 860		36 960	1 902 646
Concessions, brevets et droits similaires	131 588	8 000		16 088	155 676

Marques	530 000	1 066 667		1 596 667
Autres immobilisations incorporelles	849	-		849
Autres immobilisations incorporelles en cours	53 048	-	- (53 048)	-
Total immobilisations incorporelles	2 504 923	1 732 527		4 237 450
Matériel de bureau, informatique, mobilier	52 372	9 623		61 995
Autres immobilisations corporelles	73 197	42 509	(42 509)	73 197
Total immobilisations corporelles	125 569	52 132	(42 509)	135 192
Créances rattachées à des participations	-	-		-
Prêts	47 874	10 000		57 874
Total immobilisations financières	47 874	10 000	-	57 874
TOTAL GENERAL	2 678 366	1 794 659	(42 509)	4 430 516

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (Montants en €)	01/01/2019	Dotations	Reprises	31/12/2019	Valeurs nettes 31/12/2019
Fonds commercial	-	-	-	-	581 612
Frais de développement et de recherche	306 906	316 737	-	623 643	1 279 003
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	155 676
Marques	-	-	-	-	1 596 667
Autres immobilisations incorporelles	849	-	-	849	-
Autres immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	307 755	316 737	-	624 492	3 612 958
Matériel de bureau, informatique, mobilier	44 736	8 154	-	52 890	9 105
Autres immobilisations corporelles	13 160	11 340	(3 382)	21 118	52 079
Total immobilisations corporelles	57 896	19 494	(3 382)	74 008	61 184
Dépréciation des créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Dépréciation des prêts	-	-	-	-	57 874
Total immobilisations financières	-	-	-	-	57 874
TOTAL GENERAL	365 651	336 231	(3 382)	698 500	3 732 016

Le poste « autres postes d'immobilisations incorporelles » correspond principalement aux frais de développement de logiciels, qui sont activés lorsque les critères définis à la note 4.2 sont satisfaits. L'ensemble des immobilisations financières sont à échéance à plus d'un an au 31 décembre 2020, et au 31 décembre 2019.

Le poste Marques intègre la marque « Obiz » et 40 autres termes attachés à cette marque acquise en 2019. La marque a fait l'objet d'une évaluation indépendante dans le cadre de l'apport prévu sur le 1er semestre 2021, pour un montant total de 1 596 K€. Celle-ci est non amorti au regard des avantages futurs non limités dans le temps.

Les immobilisations financières au 31 décembre 2020 sont principalement composées :

- De titres de participations minoritaires dans la société éditrice de logiciel de paye ;
- De dépôts et cautionnements liés au bail commercial de la société OBIZ et à l'emprunt BPI contracté par la société.

Note 5.3 : Créances clients

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES <i>(Montants en €)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients	677 034	1 226 802
Factures à établir	80 439	64 924
Total brut des créances clients et comptes rattachés	757 473	1 291 726
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés	(70 485)	(64 030)
Total dépréciation des créances clients et comptes rattachés	(70 485)	(64 030)
TOTAL NET DES CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	686 988	1 227 696

Le montant des créances échues à plus de 90 jours s'établissent à 127 k€ au 31 décembre 2020 contre 40 k€ au 31 décembre 2019. L'augmentation de ce retard client s'explique par un délai de paiement accordé à un client, dont les paiements sont réguliers.

La provision pour dépréciation client est établie au cas par cas en fonction du risque estimé de non-recouvrement.

Note 5.4 : Stocks

STOCKS <i>(Montants en €)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Stocks de marchandises	417 564	98 744
Total brut des stocks	417 564	98 744
Dépréciation des stocks de marchandises	-	-
Total dépréciation des stocks	-	-
TOTAL DES STOCKS NETS	417 564	98 744

Le stock est constitué de bons d'achats (physique ou e-card) achetés auprès des partenaires pour leur valeurs d'achats. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette probable de réalisation du stock est inférieure à son coût. La durée de validité de ces bons d'achats est en moyenne de 12 mois à compter de la date d'émission par le partenaire.

Note 5.5 : Détails de l'actif circulant par échéance

ETAT DE L'ACTIF CIRCULANT (Montants en €)	31/12/2020		
	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Stocks	417 564	417 564	
Créances clients et comptes rattachés	686 988	602 497	84 491
Créances sur personnel et organismes sociaux	11 894	11 894	
Créances fiscales	339 305	339 305	
Fournisseurs débiteurs	449 623	449 623	
Comptes courants			
Autres créances	18 312	18 312	
Charges constatées d'avance	12 279	12 279	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	1 935 965	1 851 474	84 491

ETAT DE L'ACTIF CIRCULANT (Montants en €)	31/12/2019		
	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Stocks	98 744	98 744	
Créances clients et comptes rattachés	1 227 696	1 150 925	76 771
Créances sur personnel et organismes sociaux	13 256	13 256	
Créances fiscales	280 107	280 107	
Fournisseurs débiteurs	51 090	51 090	
Comptes courants	-	-	
Autres créances	14 547	14 547	
Charges constatées d'avance	13 704	13 704	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	1 699 144	1 523 629	76 771

Les tableaux ci-après détaillent les composantes des postes « Créances » au 31 décembre 2020, et au 31 décembre 2019. Les impôts différés actifs ainsi que les disponibilités sont exclus de cette analyse.

Les créances clients à plus d'un an correspondent aux clients douteux ou litigieux.

Provisions pour dépréciation de l'actif circulant

DÉPRÉCIATION DE L'ACTIF CIRCULANT (Montants en €)	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Dépréciation des créances clients	64 030	10 473	(4 019)	70 485
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT	64 030	10 473	(4 019)	70 485

DÉPRÉCIATION DE L'ACTIF CIRCULANT (Montants en €)	01/01/2019	Dotations	Reprises	31/12/2019
Dépréciation des créances clients	32 730	33 573	(2 274)	64 030
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT	32 730	33 573	(2 274)	64 030

Note 5.6 : Impôts différés Actif et Passif

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 28% au 31 décembre 2020. Ce taux diminuera progressivement pour atteindre 25% à compter de 2022.

Preuve d'impôt (Montants en K€)	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net	152 921	78 075
Impôt différé	5 317	30 244
Impôt exigible	(57 905)	(49 296)
Résultat avant impôt	201 249	87 566
Taux courant d'imposition en France	28%	28%
Impôt théorique au taux courant en France	(56 350)	(24 518)
Différences permanentes	(14 378)	(7 373)
CII	22 400	22 400
Charge/produit d'impôt	(48 328)	(9 491)
Taux effectif d'impôt	24%	11%

La nature des impôts différés en base au 31 décembre 2020 est détaillée de la manière suivante :

NATURE DES IMPOTS DIFFERES (Montants en K€)	31/12/2020	31/12/2019
Déficits reportables et autres différences temporaires	49 048	44 031
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés actif	49 048	44 031

Le montant total des déficits reportables s'établit à 129 K€ sur la société OBIZ au 31 décembre 2020.

Note 5.7 : Trésorerie nette

TRESORERIE NETTE (Montants en €)	31/12/2020	31/12/2019
Disponibilités	378 995	167 508
Concours bancaires courants (Passif)	(1 609)	(93 613)
TOTAL TRESORÉRIE NETTE	377 386	73 895

Les valeurs d'usage sont égales aux valeurs vénales.

Note 5.8 : Charges et produits constatés d'avance

Le montant des charges constatées d'avance ne concerne que les charges d'exploitation et s'analyse comme suit par nature :

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (Montants en €)	31/12/2020	31/12/2019
Locations de véhicules	5 088	5 087
Informatique et serveurs	5 861	2 021
Assurances	544	544
Cotisations	667	1 289
Honoraires divers	-	2 000
Autres	119	2 763
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	12 279	13 704

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2019 sont composés de facturations d'avance réalisées, puis reconnus en chiffre d'affaires en 2020.

Note 5.9 : Capitaux propres

Note 5.9.1 : Composition du capital social et détail par catégories d'actions

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	31/12/2020	31/12/2019
Capital (en €)	155 568	155 568
Nombre d'actions ordinaires	9 723	9 723
Nombre d'actions*	9 723	9 723
Valeur nominale arrondie à deux décimales (en €)	16,00 €	16,00 €

*La Société a soumis au vote de son assemblée générale la division de son nombre d'action par 320 sur le premier semestre 2021.

Note 5.9.2 : Distribution de dividendes

La société n'a procédé à aucune distribution de dividendes sur les exercices clos au 31 décembre 2019 et 2020.

Note 5.9.3 : Réduction de capital en 2019

La société a procédé à la réduction de capital suite au rachat de ses propres actions à un actionnaire minoritaire.

Note 5.10 : Provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (Montants en €)	31/12/2019	Dotations	Reprises avec objet	Reprises sans objet	31/12/2020
Provision pour litiges	32 556	-	(32 556)	-	-
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	32 556	-	(32 556)	-	-

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (Montants en €)	01/01/2019	Dotations	Reprises avec objet	Reprises sans objet	31/12/2019
Provision pour litiges	9 556	23 000	-	-	32 556
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 556	23 000	-	-	32 566

Litiges et passifs

La société peut être impliquée dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par la société dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de la société.

Litiges commerciaux

La société ne présente pas de litiges au 31 décembre 2020 et 2019.

Litiges prud'homaux

Les montants provisionnés sont évalués, au cas par cas, en fonction des risques estimés encourus à date par la société, sur la base des demandes, des obligations légales et le cas échéant des positions des avocats.

Le litige présent au 31 décembre 2019 a été débouclé au 31 décembre 2020 (reprise avec objet).

Contrôle fiscal

Les sociétés incluses dans les présents états comptables ont fait l'objet de contrôles fiscaux au cours des dernières années (TVA jusqu'en juin 2019, CII et IS de 2015 à 2017). Les notifications ne comportaient aucune rectification significative.

Note 5.11 : Dettes financières

La Société a contracté les prêts suivants (à taux fixe) au 31 décembre 2020 :

DÉTAIL PAR EMPRUNT AU 31 décembre 2020 (Montants en €)	Taux d'intérêts	Durée	Date de début	Date de fin	Montant restant dû
SG 150K		54 mois	avr. 2017	mai. 2022	45 280
Société générale - Emprunt UCF	1,47%	84 mois	janv. 2019	janv. 2026	943 979
Total Etablissements de crédit					989 259
					-
BPI 110K Tx Zero Innovation	0%	20 trim.	févr. 2016	sept 2023	82 500
BPI 200K Innovation 29022	4,15%	20 trim.	mars. 2016	mars 2023	130 000
INOVIZI 40K	0%	12 trim.	nov. 2017	nov. 2020	3 333
BPI 400K Innovation FEI	3,93%	29 trim.	sept. 2018	sept. 2025	400 000
BPI 70K FEDER 77885	0%	20 trim.	oct. 2018	mars. 2026	67 943
BPI 70K FEDER 77888	0%	20 trim.	oct. 2018	mars. 2026	67 943
		1 an			59 000
BPI 59K EXPORT CHINE	N/A	renouvelable	Assurance prospection		
BPI 200K Innovation 103050	3,60%	20 trim.	déc. 2019	déc. 2026	200 000
BPI 250K Renforcement	2,04%	16 trim.	mai. 2020	mai. 2026	250 000
Total Avances remboursables					1 260 720
					0
PGE Société Générale 750K (1)	0,25%	1 an	avr. 2020	avr. 2021	750 000
PGE BPI 250K	1,75%	1 an	mai. 2020	mai. 2021	250 000
Total Prêts Garantis par l'Etat					1 000 000
TOTAL EMPRUNTS					3 249 979

Les intérêts courus ont une échéance inférieure à 1 an.

- (1) En février 2021, la société a sollicité ses partenaires financiers en vue d'obtenir une prorogation sur les PGE encaissés sur le premier semestre 2020. Le PGE contracté auprès de la Société générale (750 K€) a été prorogé sur 60 mois, avec un taux fixe de 0.58 %, hors garantie de l'Etat, pour un début de remboursement à compter d'avril 2021.

Note 5.11.1 : Emprunts

Les dettes financières auprès des établissements de crédits se décomposent de la manière suivante au 31 décembre 2020 :

ÉTAT DES DETTES FINANCIÈRES (Montants en €)	31/12/2020	31/12/2019
Dettes financières	3 281 479	2 232 481
Intérêts courus	6 479	142
Total des dettes financières à MLT	3 287 958	2 232 623
Concours bancaires courants	1 609	93 613
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	3 289 567	2 326 236
<i>Dont à moins d'un an</i>	<i>1 396 352</i>	<i>388 564</i>
<i>Dont de 1 an à 5 ans</i>	<i>1 670 238</i>	<i>1 433 989</i>
<i>Dont à plus de 5 ans</i>	<i>183 389</i>	<i>380 789</i>

Emprunts souscrits au cours de l'exercice 2019

ÉVOLUTION DES EMPRUNTS (Montants en €)	Etablissements de crédit	Avances remboursables	Prêts Garantis par l'État	Cautions encaissées	Total
Au 31 décembre 2018	152 272	932 721	-	20 200	1 105 194
(+) Encaissement	1 282 000	200 000	-	9 700	1 491 700
(-) Remboursement	(227 824)	(135 888)	-	(700)	(3 644 12)
(+/-) Autres mouvements	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2019	1 206 448	996 833	-	29 200	2 232 481

Emprunts souscrits au cours de l'exercice 2020

ÉVOLUTION DES EMPRUNTS (Montants en €)	Etablissements de crédit	Avances remboursables	Prêts Garantis par l'État	Cautions encaissées	Total
Au 31 décembre 2019	1 206 448	996 833	-	29 200	2 232 481
(+) Encaissement	-	273 886	1 000 000	4 900	1 278 786
(-) Remboursement	(217 189)	(10 000)	-	(2 600)	(229 789)
(+/-) Autres mouvements	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2020	989 259	1 260 720	1 000 000	31 500	3 281 479

Note 5.11.2 : Avances remboursables

Les emprunts et dettes financières divers sont principalement composés d'avances remboursables accordées par un organisme public (BPI ou Coface).

Note 5.12 : Détails du passif circulant par échéance

ETAT DU PASSIF CIRCULANT
(Montants en €)

	31/12/2020		
	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients - avances et acomptes reçus	17 170	17 170	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	829 927	829 927	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	282 068	282 068	
Impôts, taxes et versements assimilés	324 984	324 984	
Comptes courants d'associés	511 911	511 911	
Autres dettes	10 614	10 614	
Produits constatés d'avance	70 225	70 225	
TOTAL DU PASSIF CIRCULANT	2 046 899	2 046 899	-

ETAT DU PASSIF CIRCULANT
(Montants en €)

	31/12/2019		
	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients - avances et acomptes reçus	86 437	86 437	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	390 027	390 027	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	198 409	198 409	
Impôts, taxes et versements assimilés	251 509	251 509	
Comptes courants d'associés	795 534	283 623	511 911
Autres dettes	5 354	5 354	
Produits constatés d'avance	660 824	660 824	
TOTAL DU PASSIF CIRCULANT	2 388 094	1 789 746	511 911

Les impôts différés passifs sont exclus de cette analyse.

Les comptes courants d'associés incluent l'achat des titres de MAMC par OBIZ pour un montant de 500 K€ et payés en mars 2021.

La Société n'a pas recours aux effets de commerce.

Note 5.13 : Détail des charges à payer

Les charges à payer s'analysent comme suit au cours des trois exercices présentés :

DÉTAIL DES CHARGES A PAYER (Montants en €)	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs - Factures non parvenues	191 502	47 850
Total dettes fournisseurs et comptes rattachée	191 502	47 850
Personnel	79 492	56 039
Sécurité sociale et assimilés	32 072	20 948
Etat	3 220	10 876
Total dettes fiscales et sociales	114 785	87 863
TOTAL DES CHARGES A PAYER	306 287	135 713

Note 5.14 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par activité est le suivant :

DÉTAIL DU CHIFFRE D'AFFAIRES
(Montants en €)

	31/12/2020	31/12/2019
Ventes Boutique en ligne	12 403 705	6 920 300
Prestations de services	2 673 268	2 554 294
Commissions facturées	300 155	29 007
TOTAL DU CHIFFRE D AFFAIRES	15 377 128	9 503 601

Note 5.15 : Autres produits d'exploitation**DÉTAIL DES PRODUITS D'EXPLOITATION**
(Montants en €)

	31/12/2020	31/12/2019
Production immobilisée	729 167	647 859
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises sur amortissements, provisions	36 575	2 274
Transferts de charges	24 065	21 101
Autres produits d'exploitation	88 231	84 555
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	878 038	755 789

Note 5.16 : Résultat d'exploitation par destination

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances des trois entités.

L'EBITDA est défini par le résultat net retraité des charges d'impôts à l'exception du Crédit d'impôt innovation, résultat exceptionnel, résultat financier et des amortissements aux immobilisations.

	31/12/2020	31/12/2019	Var	
Chiffre d'affaires	15 377 128	9 503 600	5 873 528	62%
Achats consommés	-13 013 485	- 7 247 731	- 5 765 754	80%
Marge brute	2 363 644	2 255 870	107 774	5%
Frais de marketing et ventes	(809 574)	(1 173 952)	364 379	-31%
Frais de recherche et développement	(696 917)	(449 679)	247 238	55%
Frais généraux	(587 753)	(501 913)	(85 840)	17%
Résultat d'exploitation	269 401	130 325	139 075	107%
EBITDA	803 219	487 881	315 337	65%

Note 5.17 : Autres achats et charges externes

DÉTAIL CHARGES EXTERNES <i>(Montants en €)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Etudes et prestations de services	483 736	467 927
Achats de fournitures	17 089	22 266
Locations	246 423	147 858
Entretiens et réparations	67 424	75 191
Assurances	18 601	16 550
Honoraires	130 206	108 311
Communications et publicités	8 348	54 261
Frais de transports	2 418	2 937
Frais de déplacements	20 762	65 065
Frais postaux et assimilés	39 780	36 917
Services bancaires	46 529	57 968
Divers	26 209	33 088
TOTAL DES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 107 525	1 088 339

Note 5.18 : Charges de personnel

DÉTAIL CHARGES DE PERSONNEL <i>(Montants en €)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Rémunération du personnel	1 224 390	1 237 870
Cotisations sociales	449 372	442 294
Autres charges de personnel	34 339	36 405
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 708 101	1 716 569

Note 5.19 : Produits et charges financiers

CHARGES FINANCIÈRES <i>(Montants en €)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'intérêts	56 701	41 703
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	56 701	41 703

Il n'y a pas de produits financiers au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019.

Note 5.20 : Produits et charges exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS <i>(Montants en €)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Produits de cession des éléments d'actifs cédés	-	46 500
Reprise de provisions exceptionnelles	-	-
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	-	7 657
Autres produits exceptionnels	-	-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	54 157

CHARGES EXCEPTIONNELLES <i>(Montants en €)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	3 270	39 127
Dotations aux provisions exceptionnelles	8 001	-
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	-	3 726
Autres charges exceptionnelles	180	12 360
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 451	55 213

Note 5.21 : Résultat par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

La société n'a pas émis d'instruments financiers dilutifs.

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat de base par action		
Nombre d'actions en circulation	9 723	9 723
Nombre moyen pondéré y compris effets des instruments dilutifs	9 723	9 723
Résultat (en K€)	152 921	78 075
Résultat de base par action (€/action)	15,73	8,03
Résultat dilué par action (€/action)*	15,73	8,03

* Il est prévu sur le premier semestre 2021 une division du nombre d'actions par 320, ce point sera soumis au vote de l'assemblée générale en mars 2021. Le calcul ci-dessus ne tient pas compte de la future division du nombre d'actions.

Note 5.22 : Engagements donnés

Note 5.22.1: Baux commerciaux et autres locations simples

Locations immobilières

Dans le cadre de son activité, la société a conclu des contrats de location immobilière :

- Pour son siège social, à Lyon.

Durées

Les baux immobiliers consentis pour les locaux situés en France ont généralement une durée de neuf années entières et consécutives avec la possibilité pour la société de donner congé des baux tous les trois ans uniquement.

Charges et engagements

Le montant des loyers comptabilisés à fin 2020 et les engagements jusqu'à la prochaine période triennale s'analysent comme suit :

Bail	Preneur	Fin de Bail	Durée	Montant annuel du loyer (HT)	A 1 an au +	Entre 1 et 5 ans	A + de 5 ans
SCI BEAUX RIVAGES	OBIZ	12/03/2035	15 ans	110 456	112 326	468 654	1 297 001

Le montant total des locations simples restants à payer au 31 décembre 2020, s'établit à 93 K€ dont 63 K€ à moins d'un an.

Note 5.22.2 : Indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont évaluées sur la base des principes décrits dans la note 4.13. Le tableau ci-dessous présente les paramètres retenus pour l'évaluation.

HYPOTHESES ACTUARIELLES	31/12/2020	31/12/2019
Age de départ à la retraite	Départ volontaire entre 60 et 67 ans	
Conventions collectives	Indemnités légales de départ en retraite	
Taux d'actualisation	0,34%	0,77%
Table de mortalité	INSEE 2018	
Taux de revalorisation des salaires	1,00%	
Taux de turn-over	Turn-over moyen	
Taux de charges sociales	Cadres : 42%	Cadres : 47%
	Non cadres : 32%	Non cadres : 35%

Le montant des indemnités de carrière évaluées et non comptabilisées est de 95 K€ au 31 décembre 2020, contre 64K€ au 31 décembre 2019.

Note 5.22.3 : Autres engagements financiers

Nantissement des comptes titres

En octobre 2015, la Société a octroyé un nantissement sur son fonds de commerce pour un montant de 149.500,00 euros au profit de BNP PARIBAS SA, bénéficiaire du nantissement. Le prêt a été totalement remboursé au 31 décembre 2020.

En janvier 2019, la Société UCF a octroyé un nantissement sur sa marque pour un montant de 1 286 K€ au profit de la société générale, bénéficiaire du nantissement. Le prêt présente un solde de 943 K€ au 31 décembre 2020. Cet emprunt a fait l'objet d'une caution solidaire reçues de Mr Brice Chambard, représentant 50% du montant restant dû.

Garanties reçues

Le montant total des garanties reçues sur l'ensemble des emprunts s'établit à 2 016 980 euros, représentant la quote-part d'emprunts restants à rembourser au 31 Décembre 2020.

Note 5.23 : Effectifs

Les effectifs moyens de la Société ont les suivants :

EFFECTIFS	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	10	12
Non cadres	24	18
TOTAL DES EFFECTIFS	34	30

5.1.2 Rapport ad hoc des commissaires aux comptes sur les états comptables de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019

BM&A

11, rue de Laborde
75008 Paris

Société par actions simplifiée au capital de
1 200 000 €
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris

CC2A

136 chemin du Moulin Carron,
69 130 Ecully

Société par actions simplifiée au capital de
1 000 €
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Lyon

OBIZ CONCEPT

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

AU CAPITAL DE 155 568 EUROS

41 QUAI FULCHIRON, 69 005 LYON

=====

**RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS COMPTABLES PREPARES DANS LE CADRE
DU PROJET D'ADMISSION DES ACTIONS SUR LE MARCHE
REGLEMENTE D'EURONEXT GROWTH PARIS**

=====

**EXERCICES CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
ET LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS COMPTABLES PRÉPARÉS DANS LE CADRE
DU PROJET D'ADMISSION DES ACTIONS SUR LE MARCHÉ RÉGLEMENTÉ D'EURONEXT GROWTH PARIS**

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019 ET LE 31 DÉCEMBRE 2020

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaires aux comptes de Obiz Concept et en réponse à votre demande dans le cadre du projet d'admission des actions sur le marché réglementé d'Euronext Growth Paris, nous avons effectué un audit des Etats comptables du groupe Obiz Concept relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport et tels qu'ils ont été arrêtés par le Président le 25 mars 2021.

Ces Etats comptables ont été établis sous la responsabilité de la direction. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces Etats comptables.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette intervention ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats comptables ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les Etats comptables. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des Etats comptables. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les Etats comptables ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux critères convenus tels que décrits dans l'annexe aux Etats comptables.

Fait à Lyon, le 25 mars 2021

Les commissaires aux comptes

BM&A

CC2A

Alexis Thura

Jean-Christophe Arnoux

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	1 494	1 494		
	Frais de développement	2 322 748	971 258	1 351 489	1 192 233
	Concessions brevets droits similaires	126 103	27 802	98 301	13 613
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	849	849		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	127 808	57 362	70 446	58 203
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	490		490	490	
Créances rattachées à des participations	94 242		94 242	94 242	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	54 604		54 604	57 874	
TOTAL (II)	2 728 339	1 058 766	1 669 573	1 416 656	
COMPTES DE EQUILIBRE ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	417 564		417 564	98 744
	Avances et Acomptes versés sur commandes	406 531		406 531	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 322 327	70 485	1 251 843	1 319 424
	Autres créances	540 206		540 206	252 034
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	117 595		117 595	4 803	
Charges constatées d'avance	12 159		12 159	13 704	
TOTAL (III)	2 816 382	70 485	2 745 898	1 688 709	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	5 544 721	1 129 250	4 415 471	3 105 365	

(1)

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	155 568	155 568
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	27 200	27 200
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	9 723	9 723
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	45 467	45 467
	Report à nouveau	(58 497)	452
	Résultat de l'exercice	(78 846)	(58 949)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	100 615	179 461
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		32 556
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		32 556
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertiblesAutres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)Emprunts et dettes financières divers	2 312 479 43 411	1 175 466 219 733
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachésDettes fiscales et sociales	985 881 559 332	477 075 361 636
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachésAutres dettes	413 752	659 437
	Produits constatés d'avance (1)		
		Total des dettes	4 314 856
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 415 471	3 105 365

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	11 581 776		11 581 776	5 995 611
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 118 175		3 118 175	2 685 890
	Montant net du chiffre d'affaires	14 699 951		14 699 951	8 681 502
	Production stockée				
	Production immobilisée			692 915	562 859
	Subventions d'exploitation			60 640	23 375
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			17 310	101
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			15 470 816	9 267 837
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			12 305 317	5 878 732
	Variation de stock			(318 820)	23 570
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 076 587	1 057 422
	Impôts, taxes et versements assimilés			79 523	83 414
	Salaires et traitements			1 224 390	1 237 871
	Charges sociales du personnel			483 711	478 699
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			462 639	307 881
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			10 473	33 573	
Dotations aux provisions				23 000	
Autres charges			257 281	237 765	
Total des charges d'exploitation (2)			15 581 101	9 361 926	
RESULTAT D'EXPLOITATION				(110 285)	(94 089)

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		(110 285)	(94 089)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	41 369	25 364
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	41 369	25 364
RESULTAT FINANCIER		(41 369)	(25 364)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(151 654)	(119 453)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		7 657
	Sur opérations en capital		46 500
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		54 157
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	182	44 086
	Sur opérations en capital	3 270	39 127
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 001	
	Total des charges exceptionnelles	11 452	83 214
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(11 452)	(29 057)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(84 260)	(89 561)
TOTAL DES PRODUITS		15 470 816	9 321 994
TOTAL DES CHARGES		15 549 662	9 380 943
RESULTAT DE L'EXERCICE		(78 846)	(58 949)

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 415 471** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **15 470 816** euros et un total **charges** de **15 549 662** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-78 846** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Présentation de l'entreprise

OBIZ est une société par actions simplifiée qui a développé une plateforme digitale de marketing relationnel éthique afin d'aider les entreprises à conquérir et fidéliser leurs clients et leurs collaborateurs, à améliorer le pouvoir d'achat et le bien-être des bénéficiaires et accélérer le développement de partenaires locaux et nationaux.

Faits marquants de l'exercice

Le début de l'année 2020 a été marqué par le contexte du Coronavirus (Covid-19) qui impacte l'ensemble des secteurs économiques notamment en France.

Règles et Méthodes Comptables

La continuité des affaires, centré sur le télétravail des collaborateurs, la sécurisation des infrastructures techniques et la gestion optimisée de son cash, renforcé par le recours aux prêts garantis par l'Etat (1 000 K€ en 2020, et 750 K€ en 2021) a permis à la Société de renforcer son activité sur 2020.

À la date d'arrêté des comptes la Société considère que ses activités ne sont pas significativement affectées au regard de son activité digitale.

Evénements postérieurs à la clôture 2020

La société a souscrit deux nouveaux PGE au cours du 1^{er} trimestre 2021 pour un montant de 750 000 €

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de développement de logiciels.

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- l'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par la Société concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Les frais de conception de logiciels prennent en compte l'ensemble des coûts de production, principalement constitués par des dépenses de personnel. Ces coûts donnent lieu à un suivi annuel individualisé par projet. Seuls sont maintenus à l'actif les frais relatifs aux développements des plateformes techniques qui ont de sérieuses chances de réussite commerciale. Par ailleurs, la société n'immobilise que des développements relatifs à des versions majeures de leurs plateformes techniques.

Le coût de production prend en compte :

- Les coûts salariaux (salaires, charges sociales et indemnités congés payés),
- Le cas échéant des coûts externes de sous-traitance.

Le montant des coûts de développement engagés par la société en 2020 s'élève à 692 915 €.

La durée d'amortissement de ces frais de recherche et développement est de 48 mois (évolution mineure des produits existants), 36 mois (évolution des produits existants), ou 60 mois (sur les nouveaux produits), à compter de la date de mise en production auprès des clients.

Les logiciels acquis sont amortis linéairement sur une durée de 1 à 5 ans.

Règles et Méthodes Comptables

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont principalement les suivants :

Installations techniques, matériel et outillages	4 à 10 ans - linéaire
Installations générales, agencements, aménagements	5 ans - linéaire
Matériel de transport	2 à 5 ans - linéaire
Matériel de bureau et informatiques	1 à 5 ans - linéaire
Mobilier	2 à 10 ans - linéaire

Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué :

- des titres de participation et de créances rattachées à des participations,
- de dépôts et cautionnements versés.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur d'inventaire, est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives et leur valeur d'utilité pour le groupe.

Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au coût d'achat.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette probable de réalisation du stock est inférieure à son coût.

Règles et Méthodes Comptables

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Elles sont alors dépréciées au cas par cas en fonction de l'ancienneté de la créance et de la situation dans laquelle se trouve le client.

Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir l'obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendu de celui-ci.

La provision pour un litige de nature prud'homale constituée au cours d'exercices précédents pour un total de 32.556 € est devenue sans objet suite à la résolution du litige.

Cette provision a été reprise en totalité au 31 décembre 2020.

Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées au passif sous la rubrique « Emprunts dettes auprès des établissements de crédit ».

Bien que les normes françaises préconisent de les comptabiliser comme des quasi-fonds propres en tant qu'avances conditionnées, choix retenu par la quasi-totalité des autres sociétés du secteur, la Société estime que les montants reçus constituent des dettes, notamment en raison de l'existence d'un calendrier de remboursement et du remboursement des premières échéances déjà réalisé. Ainsi, la société a adopté un traitement différent consistant à les comptabiliser en dettes financières.

Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dans le compte de résultat de l'exercice, net de TVA, s'il est certain à la fois dans son principe et son montant et s'il est acquis au cours de l'exercice.

La reconnaissance du revenu dépend de la nature des ventes réalisées par la Société, qui distingue :

Règles et Méthodes Comptables

- La vente en ligne issues des boutiques (e-cartes cadeaux, ventes en ligne loisirs et billetteries)
Les produits correspondants sont rattachés à l'exercice au cours duquel les biens sont livrés.
- La prestation de service (accès aux services). La Société reconnaît les revenus sur la période au cours de laquelle les services sont rendus de manière linéaire selon la durée du contrat, qui peut être vendus en set up ou en abonnement mensuel par utilisateur.
- Les commissions de coopérations commerciales avec les partenaires.

Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux intérêts d'emprunts

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est détaillé dans la note « Produits et charges exceptionnels ». Les charges exceptionnelles correspondent principalement à la mise au rebut d'installations et agencements lors du déménagement de la société.

Impôt sur les sociétés

Ce poste créditeur de 84.260 € se décompose de la manière suivante :

- Crédit d'impôt mécénat: 4.260 €
- Crédit Impôt Innovation : 80.000 €

Le crédit d'impôt innovation « CII » est une mesure fiscale réservée aux PME. Ces dernières peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt de 20 % des dépenses nécessaires à la conception et/ou à la réalisation de prototypes ou d'installations pilotes d'un produit nouveau, au sens de la définition fiscale. L'assiette est plafonnée à 400.000 € par an et par entreprise. Le CII est imputé sur le montant de l'impôt dû.

Règles et Méthodes Comptables

Engagements de retraite

engagements liés aux départs en retraite des salariés, correspondant à la valeur actuelle probable des indemnités à verser, ne font pas l'objet d'une provision mais sont pris en charge au fur et à mesure des départs.

Les principaux paramètres retenus pour déterminer la valeur actuelle probable de ces indemnités sont les suivants :

- Méthode de calcul : méthode rétrospective appliquée à l'ensemble du personnel au salaire actuel
- Augmentation des salaires : 2%
- Taux d'actualisation retenu : 0,4%
- Age de départ en retraite : 65 ans à l'initiative du salarié
- Taux de rotation des effectifs retenu pour tous : 10% dégressif jusqu'à 50 ans
- Taux de charges sociales patronales : 48,5 % pour les cadres et 40% pour les non -cadres
- Table de mortalité utilisée : TH/TF 00-02

Au 31 décembre 2020, le montant de la dette actuarielle est de 94 881 € et est présenté dans la note « Engagements financiers ».

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	1 732 842		591 400			2 324 242
Autres	25 437		101 515			126 952
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 758 280		692 915			2 451 195
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	12 602		18 587		12 602	18 587
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier Emballages	118 590		15 324		24 694	109 221
récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	131 192		33 912		37 296	127 808
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	94 732					94 732
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	57 874				3 270	54 604
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	152 606				3 270	149 336
TOTAL	2 042 078		726 827		40 566	2 728 339

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	540 609	432 144		972 753
	Autres	11 824	16 827		28 651
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	552 433	448 971		1 001 404
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	3 866	8 985	12 602	249
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	69 123	12 683	24 694	57 113
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	72 989	21 668	37 296	57 362	
TOTAL		625 422	470 639	37 296	1 058 766

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	32 556		32 556	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	32 556		32 556	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	64 030	10 473	4 019	70 485
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	64 030	10 473	4 019	70 485
TOTAL GENERAL		96 586	10 473	36 5	70 485

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	94 242		94 242
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	54 604		54 604
	Clients douteux ou litigieux	84 491		84 491
	Autres créances clients	1 237 836	1 237 836	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 457	2 457	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 437	9 437	
	Impôts sur les bénéfices	174 156	174 156	
	Taxes sur la valeur ajoutée	47 521	47 521	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	306 635	306 635	
	Charges constatées d'avances	12 159	12 159	
TOTAL DES CREANCES	2 023 539	1 790 201	233 338	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 312 479	1 222 658	922 482	167 339
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	31 500	31 500		
	Fournisseurs et comptes rattachés	985 881	985 881		
	Personnel et comptes rattachés	81 309	81 309		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	200 747	200 747		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	262 513	262 513		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	14 763	14 763		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	11 911	11 911		
	Autres dettes	413 752	413 752		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	4 314 856	3 225 035	922 482	167 339	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 273 886				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	49 643				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	11 911				

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		708 080
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		6 479
<i>INT. COURUS SUR EMPRUNTS</i>	6 479	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		186 942
<i>FOURNISSEURS FNP</i>	186 942	
Dettes fiscales et sociales		114 785
<i>PROVISION CP</i>	63 612	
<i>PERSONNEL - PRIME A PAYER</i>	15 880	
<i>PROV CH SUR PRIME A PAYER</i>	6 300	
<i>PROVISION CH / CP</i>	25 772	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	3 220	
Autres dettes		399 874
<i>CLIENTS AVOIRS A ETABLIR</i>	399 874	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir		593 560
Autres créances clients		302 594
<i>CLIENTS FACTURE A ETABLIR</i>	302 594	
Autres créances		290 966
<i>AVOIRS NON PARVENUS</i>	282 160	
<i>DIVERS PRODUITS A RECEVOIR</i>	8 805	

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		11 452
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		182
<i>AMENDES ET PENALITES</i>	<i>182</i>	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		3 270
<i>VNC IMMOBILISATIONS FINANC.</i>	<i>3 270</i>	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		8 001
<i>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS EXCEPT.</i>	<i>8 001</i>	
Résultat exceptionnel		(11 452)

Capital social

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		9 723,00	16,0000	155 568,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		9 723,00	16,0000	155 568,00

Effectif moyen

		31/12/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		19	
	Professions intermédiaires			
	Employés		15	
	Ouvriers			
	TOTAL		34	

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2020
VALEUR D'ORIGINE					290 460	290 460
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				79 982	79 982
	Dotation exercice				58 092	58 092
	TOTAL				138 074	138 074
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				75 905	75 905
	Redevances Exercice				62 788	62 788
	TOTAL				138 693	138 693
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				63 506	63 506
	entre 1 et 5 ans				29 780	29 780
	plus de 5 ans					
	TOTAL				93 286	93 286
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				181 575	181 575
	plus de 5 ans					
	TOTAL				181 575	181 575
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					62 788	62 788

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2020

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Nantissement du fonds de commerce au profit de BNP-PARIBAS	149 500	
Garantie reçue sur emprunt bancaire		22 640
Garanties reçues sur prêts BPI INNOVATION		584 000
Garantie reçue sur prêt BPI EXPORT Garanties reçues sur PGE		38 350
		900 000
	149 500	1 544 990
Engagements de crédit-bail		
Redevances restant à payer	93 286	
	93 286	
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Montant de la dette actuarielle	94 881	
Cf Règles et méthodes comptables		
	94 881	
Autres engagements		
Total des engagements financiers	337 667	1 544 990

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2020		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
						Brute	Nette
A. Renseignements détaillés							
1. Filiales (Plus de 50 %)							
MAMC SAS	1 000	(58 959)	49,00	490	490		
2. Participations (10 à 50 %)							
1. Filiales (Plus de 50 %)							
MAMC SAS	94 242		9 745 091	(5 105)			
2. Participations (10 à 50 %)							
B. Renseignements globaux							
			Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
			françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital							
Capitaux propres							
Quote part détenue en pourcentage							
Valeur comptable des titres détenus - Brute							
Valeur comptable des titres détenus - Nette							
Prêts et avances consentis							
Montant des cautions et avals donnés							
Chiffre d'affaires							
Résultat du dernier exercice clos							
Dividendes encaissés							

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros	31/12/2020	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations Participations			
Créances rattachées à des participations Prêts et autres immobilisations financières			94 242
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes Créances clients et comptes rattachés Autres créances			443 100
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières			
Autres éléments			

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Rémunérations des membres :

- des organes de direction

- des organes de surveillance

52 500

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros								
	31/12/2020	31/12/2019	%	%	31/12/2020	31/12/2019	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	12 000		100,00					
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	12 000		100,00					
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	12 000		100,00					

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2020	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		(151 654)	(84 260)	(67 394)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(11 452)		(11 452)
RESULTAT COMPTABLE		(163 106)	(84 260)	(78 846)

(1) après retraitements fiscaux.

Crédit d'impôt : 84 260 €

5.1.4 Rapport aux comptes annuels des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

BM&A

11, rue de Laborde
75008 Paris

Société par actions simplifiée au capital de
1 200 000 €
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris

CC2A

136 chemin du Moulin Carron,
69 130 Ecully

Société par actions simplifiée au capital de
1 000 €
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Lyon

OBIZ CONCEPT

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

AU CAPITAL DE 155 568 EUROS

41 QUAI FULCHIRON, 69 005 LYON

=====

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

=====

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs, les associés,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OBIZ CONCEPT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note « Immobilisations incorporelles » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels, les coûts de développement répondant aux critères prévus par les principes comptables français sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie mise en œuvre par votre société pour la valorisation et l'activation de ces frais de développement et avons examiné les prévisions d'activité et de rentabilité sous-tendant le caractère approprié de cette comptabilisation.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 15 mars 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives

à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 16 mars 2021

Les commissaires aux comptes

BM&A

CC2A

Alexis Thura

Jean-Christophe Arnoux

5.1.5 Comptes annuels de la Société Obiz Concept pour l'exercice clos les 31 décembre 2019

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	1 494	1 494		
	Frais de développement	1 731 348	539 115	1 192 233	880 110
	Concessions brevets droits similaires	24 588	10 975	13 613	7 632
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	849	849		36 960
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	131 192	72 989	58 203	67 673
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	490		490	490
Créances rattachées à des participations	94 242		94 242	60 867	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	57 874		57 874	47 874	
	TOTAL (II)	2 042 078	625 422	1 416 656	1 101 607
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	98 744		98 744	122 314
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 383 454	64 030	1 319 424	888 273
	Autres créances	252 034		252 034	221 555
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	4 803		4 803	1 844	
Charges constatées d'avance	13 704		13 704	22 110	
	TOTAL (III)	1 752 739	64 030	1 688 709	1 256 096
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 794 817	689 452	3 105 365	2 357 703

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	155 568	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	27 200	27 200
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	9 723	6 635
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	45 467	119 698
	Report à nouveau	452	
	Résultat de l'exercice	(58 949)	85 152
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	179 461	338 684
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	32 556	9 556
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	32 556	9 556
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertiblesAutres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)Emprunts et dettes financières divers	1 175 466 219 733	1 135 663 76 300
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachésDettes fiscales et sociales	477 075 361 636	350 813 297 908
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachésAutres dettes	659 437	148 778
	Produits constatés d'avance (1)		
		Total des dettes	2 893 347
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 105 365	2 357 703

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	5 995 611		5 995 611	4 022 556
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 685 890		2 685 890	1 245 664
	Montant net du chiffre d'affaires	8 681 502		8 681 502	5 268 221
	Production stockée				
	Production immobilisée			562 859	486 929
	Subventions d'exploitation				4 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			23 375	20 345
	Autres produits			101	345
	Total des produits d'exploitation (1)			9 267 837	5 779 839
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			5 878 732	2 697 672
	Variation de stock			23 570	(91 594)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				1 185 889
	Autres achats et charges externes			1 057 422	
	Impôts, taxes et versements assimilés			83 414	93 153
	Salaires et traitements			1 237 871	1 059 450
	Charges sociales du personnel			478 699	442 411
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			307 881	190 792
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			33 573	12 139
Dotations aux provisions			23 000	9 556	
Autres charges			237 765	145 182	
Total des charges d'exploitation (2)			9 361 926	5 744 650	
RESULTAT D'EXPLOITATION				(94 089)	35 189

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

RESULTAT D'EXPLOITATION		(94 089)	35 189
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	25 364	15 418
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	25 364	15 418
RESULTAT FINANCIER		(25 364)	(15 418)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(119 453)	19 771
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	7 657	4 021
	Sur opérations en capital	46 500	35 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	54 157	39 021
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	44 086	2 244
	Sur opérations en capital	39 127	39 286
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	83 214	41 529
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(29 057)	(2 509)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(89 561)	(67 889)
TOTAL DES PRODUITS		9 321 994	5 818 860
TOTAL DES CHARGES		9 380 943	5 733 708
RESULTAT DE L'EXERCICE		(58 949)	85 152

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 105 365** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **9 321 994** euros et un total **charges** de **9 380 943** euros, dégagant ainsi un **résultat** de **-58 949** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Présentation de l'entreprise

OBIZ est une société par actions simplifiée qui a développé une plateforme digitale de marketing relationnel éthique afin d'aider les entreprises à conquérir et fidéliser leurs clients et leurs collaborateurs, à améliorer le pouvoir d'achat et le bien-être des bénéficiaires et accélérer le développement de partenaires locaux et nationaux.

Faits marquants de l'exercice

-Le 18 février 2019, les associés ont décidé une réduction de capital social pour un montant de 2 770 euros pour le ramener de 100 000 euros à 97 230 euros, par voie de rachat de 277 actions en vue de leur annulation.

-Le 3 juillet 2019, les associés ont décidé une augmentation de capital social d'un montant de 58 338 euros pour le porter de 97 230 euros à 155 568 euros, par incorporation de réserves. Cette

Règles et Méthodes Comptables

augmentation de capital a été réalisée par augmentation de la valeur nominale des actions de 10 € à 16 €.

-Le 31 décembre 2019, la société OBIZ CONCEPT a accordé un abandon de créance à caractère commercial à sa filiale la société MAMC pour un montant de 28 000 euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de développement de logiciels.

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- l'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par la Société concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Les frais de conception de logiciels prennent en compte l'ensemble des coûts de production, principalement constitués par des dépenses de personnel. Ces coûts donnent lieu à un suivi annuel individualisé par projet. Seuls sont maintenus à l'actif les frais relatifs aux développements des plateformes techniques qui ont de sérieuses chances de réussite commerciale. Par ailleurs, la société n'immobilise que des développements relatifs à des versions majeures de leurs plateformes techniques.

Le coût de production prend en compte :

- Les coûts salariaux (salaires, charges sociales et indemnités congés payés),
- Le cas échéant des coûts externes de sous-traitance.

Le montant des coûts de développement engagés par la société en 2019 s'élève à 562.859 €.

La durée d'amortissement de ces frais de recherche et développement est de 48 mois (évolution mineure des produits existants), 36 mois (évolution des produits existants), ou 60 mois (sur les nouveaux produits), à compter de la date de mise en production auprès des clients.

Les logiciels acquis sont amortis linéairement sur une durée de 1 à 5 ans.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont principalement les suivants :

Installations techniques, matériel et outillages	4 à 10 ans - linéaire
Installations générales, agencements, aménagements	5 ans - linéaire
Matériel de transport	2 à 5 ans - linéaire
Matériel de bureau et informatiques	1 à 5 ans - linéaire
Mobilier	2 à 10 ans - linéaire

Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué :

- des titres de participation et de créances rattachées à des participations,
- de dépôts et cautionnements versés.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur d'inventaire, est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives et leur valeur d'utilité pour le groupe.

Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au coût d'achat.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette probable de réalisation du stock est inférieure à son coût.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Elles sont alors dépréciées au cas par cas en fonction de l'ancienneté de la créance et de la situation dans laquelle se trouve le client.

Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir l'obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendu de celui-ci.

Au 31 décembre 2019, une provision pour un litige de nature prud'homale à été constituée pour un total de 32.556 €.

Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées au passif sous la rubrique « Emprunts dettes auprès des établissements de crédit ».

Bien que les normes françaises préconisent de les comptabiliser comme des quasi-fonds propres en tant qu'avances conditionnées, choix retenu par la quasi-totalité des autres sociétés du secteur, la Société estime que les montants reçus constituent des dettes, notamment en raison de l'existence d'un calendrier de remboursement et du remboursement des premières échéances déjà réalisé. Ainsi, la société a adopté un traitement différent consistant à les comptabiliser en dettes financières.

Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dans le compte de résultat de l'exercice, net de TVA, s'il est certain à la fois dans son principe et son montant et s'il est acquis au cours de l'exercice.

La reconnaissance du revenu dépend de la nature des ventes réalisées par la Société, qui distingue :

- La vente en ligne issues des boutiques (e-cartes cadeaux, ventes en ligne loisirs et billetteries). Les produits correspondants sont rattachés à l'exercice au cours duquel les biens sont livrés.
- La prestation de service (accès aux services). La Société reconnaît les revenus sur la période au cours de laquelle les services sont rendus de manière linéaire selon la durée du contrat, qui peut être vendus en set up ou en abonnement mensuel par utilisateur.
- Les commissions de coopérations commerciales avec les partenaires.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux intérêts d'emprunts.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est détaillé dans la note « Produits et charges exceptionnels ». Les charges exceptionnelles incluent l'abandon de créance à caractère commerciale accordée par la Société Obizà la Société MAMC pour un montant total de 28.000€.

Impôt sur les sociétés

Ce poste créditeur de 89.561 € se décompose de la manière suivante :

- Crédit d'impôt mécénat : 9.561 €
- Crédit Impôt Innovation : 80.000 €

Le crédit d'impôt innovation « CII » est une mesure fiscale réservée aux PME. Ces dernières peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt de 20 % des dépenses nécessaires à la conception et/ou à la réalisation de prototypes ou d'installations pilotes d'un produit nouveau, au sens de la définition fiscale. L'assiette est plafonnée à 400.000 € par an et par entreprise. Le CII est imputé sur le montant de l'impôt dû.

Autres informations

Engagements de retraite

Les engagements liés aux départs en retraite des salariés, correspondant à la valeur actuelle probable des indemnités à verser, ne font pas l'objet d'une provision mais sont pris en charge au fur et à mesure des départs.

Les principaux paramètres retenus pour déterminer la valeur actuelle probable de ces indemnités sont les suivants :

- Méthode de calcul : méthode rétrospective appliquée à l'ensemble du personnel au salaireactuel
- Augmentation des salaires : 2%
- Taux d'actualisation retenu : 0,8%
- Age de départ en retraite : 65 ans à l'initiative du salarié
- Taux de rotation des effectifs retenu pour tous : 10% dégressif jusqu'à 50 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Taux de charges sociales patronales : 48,5 % pour les cadres et 40% pour les non -cadres
- Table de mortalité utilisée : TH/TF 00-02

Au 31 décembre 2019, le montant de la dette actuarielle est de 63 591 € et est présenté dans la note « Engagements financiers ».

Evénements postérieurs à la clôture

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020. La continuité des affaires, centré sur le télétravail des collaborateurs, la sécurisation des infrastructures techniques et la gestion optimisée de son cash, renforcé par le recours aux prêts garantis par l'Etat (1.000 K€ en 2020, et 750 K€ en 2021) a permis à la Société de renforcer son activité sur 2020.

A la date d'arrêté des comptes et l'établissement des états financiers 2019 de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

En conséquence et conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	1 133 022		599 820			1 732 842
Autres	54 398		8 000	36 960		25 437
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 187 420		607 820	36 960		1 758 280
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	12 602				42 509	12 602
Matériel de transport			42 509			
Matériel de bureau, mobilier Emballages	112 967		5 623			118 590
récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	125 569		48 132		42 509	131 192
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	61 357		33 375			94 732
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	47 874		10 000			57 874
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	109 231		43 375			152 606
TOTAL	1 422 221		699 327	36 960	42 509	2 042 078

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	252 912	287 697		540 609
	Autres	9 806	2 018		11 824
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	262 718	289 715		552 433
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 606	1 260		3 866
	Matériel de transport		3 382	3 382	
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	55 290	13 833		69 123
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 896	18 475	3 382	72 989	
TOTAL		320 614	308 190	3 382	625 422

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	9 556	23 000		32 556
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 556	23 000		32 556	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	32 730	33 573	2 274	64 030
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	32 730	33 573	2 274	64 030
TOTAL GENERAL	42 286	56 573	2 274	96 586	
dont dotations et reprises d'exploitation		56 573	2 274		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	94 242		94 242
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	57 874		57 874
	Clients douteux ou litigieux	76 771		76 771
	Autres créances clients	1 306 683	1 306 683	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 457	2 457	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 799	10 799	
	Impôts sur les bénéfiques	117 477	117 477	
	Taxes sur la valeur ajoutée	27 141	27 141	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	94 161	94 161	
	Charges constatées d'avances	13 704	13 704	
	TOTAL DES CREANCES	1 801 308	1 572 421	228 887
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	93 613	93 613		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 081 853	152 115	756 138	173 600
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	29 200	29 200		
	Fournisseurs et comptes rattachés	477 075	477 075		
	Personnel et comptes rattachés	110 118	110 118		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88 289	88 289		
	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxes sur la valeur ajoutée	129 130	129 130		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	34 098	34 098		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	190 533	190 533		
	Autres dettes	659 437	659 437		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	2 893 347	1 963 609	756 138	173 600	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	201 071				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	190 533				

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		619 480
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		97
<i>INT. COURUS SUR EMPRUNTS</i>	97	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		40 132
<i>FOURNISSEURS FNP</i>	40 132	
Dettes fiscales et sociales		105 439
<i>PROVISION CP</i>	56 039	
<i>PROVISION CH / CP</i>	20 948	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	28 452	
Autres dettes		473 812
<i>CLIENTS AVOIRS A ETABLIR</i>	473 812	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Produits à recevoir		298 906
Autres créances clients		247 965
<i>CLIENTS FACTURE A ETABLIR</i>	247 965	
Autres créances		50 940
<i>AVOIRS NON PARVENUS</i>	50 940	

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des produits exceptionnels		54 157
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 657
<i>PROD SUR EXERCICES ANTERIEURS</i>	7 657	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		46 500
<i>PRODUITS DE CESSIONS D'IMMO. C</i>	46 500	
Total des charges exceptionnelles		83 214
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		44 086
<i>AMENDES ET PENALITES</i>	9 393	
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	30 967	
<i>CHARGES/EX ANTERIEURS</i>	3 726	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		39 127
<i>VNC IMMOBILISATIONS CORPORELLE</i>	39 127	
Résultat exceptionnel		(29 057)

Capital social

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 000,00	10,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		277,00	10,0000	2 770,00
	Du capital social fin d'exercice		9 723,00	16,0000	155 568,00

Effectif moyen

		31/12/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		12	
	Professions intermédiaires			
	Employés		18	
	Ouvriers			
	TOTAL		30	

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2019
VALEUR D'ORIGINE					290 460	290 460
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				52 100	52 100
	Dotation exercice				56 082	56 082
	TOTAL				108 182	108 182
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				51 173	51 173
	Redevances Exercice				58 335	58 335
	TOTAL				109 508	109 508
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				63 506	63 506
	entre 1 et 5 ans				93 275	93 275
	plus de 5 ans					
	TOTAL				156 781	156 781
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				181 575	181 575
	plus de 5 ans					
	TOTAL				181 575	181 575
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					109 508	109 508

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Nantissement du fonds de commerce au profit de BNP-PARIBAS		149 500	
Garantie reçue sur emprunt bancaire			30 922
Garanties reçues sur prêt BPI INNOVATION			528 000
sur prêt BPI EXPORT			38 350
		149 500	597 272
Engagements de crédit-bail			
Redevances de crédit bail restant à payer		156 781	
		156 781	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Montant de la dette actuarielle		63 591	
		63 591	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		369 872	597 272
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants Les			
filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2019

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
MAMC SAS	1 000	(25 612)	49,00	490	490
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
MAMC SAS	94 242		4 671 416	(33 345)	
B. Renseignements globaux					
		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
		françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

	31/12/2019	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			94 242
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			705 567
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières			
Autres éléments			
charge exceptionnelle : abandon de créance à caractère commercial			28 000

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Rémunérations des membres :

- des organes de direction

54 600

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2019	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		(119 453)	(89 561)	(29 892)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(29 057)		(29 057)
RESULTAT COMPTABLE		(148 510)	(89 561)	(58 949)

(1) après retraitements fiscaux.

Crédit d'impôts : 89 561 €

5.1.6 Rapport aux comptes annuels des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

BM&A

11, rue de Laborde
75008 Paris

Société par actions simplifiée au capital de
1 200 000 €
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris

CC2A

136 chemin du Moulin Carron,
69 130 Ecully

Société par actions simplifiée au capital de
1 000 €
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Lyon

OBIZ CONCEPT

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

AU CAPITAL DE 155 568 EUROS

41 QUAI FULCHIRON, 69 005 LYON

=====

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

=====

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs, les associés,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OBIZ CONCEPT à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président, le 15 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société OBIZ CONCEPT n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note « Immobilisations incorporelles » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels, les coûts de développement répondant aux critères prévus par les principes comptables français sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie mise en œuvre par votre société pour la valorisation et l'activation de ces frais de développement et avons examiné les prévisions d'activité et de profitabilité sous-tendant le caractère approprié de cette comptabilisation.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 15 mars 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au Président appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 16 mars 2021

Les commissaires aux comptes

BM&A

CC2A

Alexis Thura

Jean-Christophe Arnoux

5.1.7 Notes complémentaires explicatives aux états comptables de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019

La Société a préparé des états comptables selon un référentiel ad hoc, pour les exercices clos aux 31 décembre 2019 et 31 décembre 2020 dont les règles et méthodes comptables sont décrites dans la section 5.1.1 « Etats comptables de la Société pour les exercices clos le 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 » en note 2.1 « Principes d'établissement des états comptables ».

Si la Société avait appliqué le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, le crédit d'impôt innovation (CII) aurait été comptabilisé dans le poste « Impôts exigibles » en lieu et non dans le poste « Autres produits d'exploitations ». Ce reclassement, d'un montant de 80 K€ au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, est sans impact sur le résultat net de la Société.

Les impacts de ce reclassement en K€ seraient les suivants :

- **Sur le compte de résultat des états comptables:**

Compte de résultat en k€	31/12/2020			31/12/2019		
	Version auditée	Reclassement	Version après reclassement	Version auditée	Reclassement	Version après reclassement
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises	12 404		12 404	6 920		6 920
Prestations de services	2 673		2 673	2 554		2 554
Commissions facturées	300		300	29		29
CHIFFRE D'AFFAIRES	15 377		15 377	9 504		9 504
Autres produits d'exploitation	878	-80	798	756	-80	676
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	16 255	-80	16 175	10 259	-80	10 179
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises consommées	-12 543		-12 543	-6 824		-6 824
Autres achats et charges externes	-1 108		-1 108	-1 088		-1 088
Impôts, taxes et versements assimilés	-82		-82	-85		-85
Frais de personnel	-1 708		-1 708	-1 717		-1 717
Dotations aux amortissements et provisions	-544		-544	-414		-414
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-15 986	-	-15 986	-10 129	-	-10 129
RESULTAT D'EXPLOITATION	269	-80	189	130	-80	50
RESULTAT FINANCIER	-57	-	-57	-42	-	-42
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	213	-80	133	89	-80	9
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-11	-	-11	-1	-	-1
Impôts différés	5		5	30		30
Impôts exigibles	-54	+80	26	-39	+80	41
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	153	-	153	78	-	78

- Sur la note 5.15 « Autres produits d'exploitation »

Autres produits d'exploitation (en K€)	31/12/2020			31/12/2019		
	Version auditée	Reclassement	Version après reclassement	Version auditée	Reclassement	Version après reclassement
Production immobilisée	729		729	648		648
Reprises sur amortissements, provisions	37		37	2		2
Transferts de charges	24		24	21		21
Autres produits d'exploitation	88	-80	8	85	-80	5
TOTAL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	878	-80	798	756	-80	676

- Sur la note 5.16 « Résultat d'exploitation par destination » :

(en K€)	31/12/2020			31/12/2019		
	Version auditée	Reclassement	Version après reclassement	Version auditée	Reclassement	Version après reclassement
Chiffre d'affaires	15 377		15 377	9 504		9 504
Achats consommés	(13 013)		(13 013)	(7 248)		(7 248)
Marge brute	2 364		2 364	2 256		2 256
Frais de marketing et ventes	(810)		(810)	(1 174)		(1 174)
Frais de recherche et développement	(697)	(80)	(777)	(449)	(80)	(529)
Frais généraux	(588)		(588)	(501)		(501)
Résultat d'exploitation	269	(80)	189	130	(80)	50
EBITDA	803		803	488		488

Ce reclassement n'a aucun impact sur l'EBITDA présenté dans les états comptables. Sa définition a été amendée comme suit :

L'EBITDA est défini par le résultat d'exploitation, excluant les dotations aux amortissements des immobilisations et incluant le crédit d'impôt innovation (CII).

5.2 Indicateurs clés de performance

Se reporter à la section 2.5.1.3.

5.3 Changement significatif dans la situation financière de la Société

A l'exception de ce qui est décrit dans le Document d'enregistrement, il n'y a pas eu, à la connaissance de la Société, de changement significatif de la situation financière de la Société depuis le 31 décembre 2020.

5.4 Politique en matière de dividendes

Il n'est pas prévu d'initier une politique de versement de dividende à court ou moyen terme compte tenu du stade de développement de la Société afin de mobiliser les ressources disponibles au financement de son plan de développement.

5.5 Informations financières pro-forma

Non applicable.

6. INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIONNAIRES ET AUX DETENTEURS DE VALEURS MOBILIERES

6.1 Principaux actionnaires

6.1.1 Répartition du capital et des droits de vote

Le tableau de l'actionnariat ci-après présente la répartition du capital social et des droits de vote de la Société à la date du présent Document d'enregistrement en suite de l'Assemblée Générale de la Société en date du 26 mars 2021 ayant décidé la division par 320 du nominal des actions de la Société pour ramener de 16 euros à 0,05 euro et la multiplication corrélative du nombre d'actions de la Société.

Actionnaires	Nombre d'actions ordinaires et de droits de vote	% du capital et des droits de vote
Brice Chambard¹	3.103.395	99,76%
Aude Riondel	7.360	0,24%
Sophie Sauvage	1	0,00%
Damien Bourgeois	1	0,00%
Isabelle Grosmaître	1	0,00%
Jacques Chambard	1	0,00%
Pierre Clocher	1	0,00%
Total	3.111.360	100,00%

¹ Postérieurement à l'IPO, Monsieur Brice Chambard envisage d'apporter 1.361.280 titres (soit 43,75%) à sa holding personnelle, Obi-one, en cours de création (dont il détiendra 100% du capital social et des droits de vote).

En outre, il est précisé que Messieurs Damien Bourgeois, Jacques Chambard, Pierre Clocher et Mesdames Sophie Sauvage, Isabelle Grosmaître détiennent chacun une (1) action de la Société conformément aux dispositions du contrat de prêt de consommation d'actions conclu avec Monsieur Brice Chambard en prévision et préalablement à l'admission des actions de la Société sur le marché Euronext Growth. Il est expressément prévu que ledit contrat de prêt de consommation deviendra caduc au jour de l'admission effective des actions sur le marché Euronext Growth, la Société réunissant à cette date le nombre minimal d'actionnaires pour une société anonyme admise sur un système multilatéral de négociations.

En revanche, cette répartition ne tient pas compte de l'apport de la société UCF à la société Obiz par Monsieur Brice Chambard donnant lieu à la remise à Monsieur Brice Chambard d'actions de la Société en rémunération de son apport ; celui-ci devant se réaliser au jour et au prix de l'introduction de la Société.

Suite à l'admission des actions de la Société sur Euronext Growth Paris, Monsieur Brice Chambard et Madame Aude Riondel ont instauré entre eux une action de concert (voir section 6.1.3 du présent Document d'enregistrement).

6.1.2 Droit de vote des principaux actionnaires

A chaque action est attaché un droit de vote.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux (2) ans au moins au nom du même actionnaire. La durée

d'inscription sous la forme nominative, antérieure à la date d'admission des actions aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris, sera prise en compte.

6.1.3 Contrôle de la Société

A la date du présent Document d'enregistrement, Monsieur Brice Chambard détient directement 99,76 % du capital et des droits de vote de la Société, et la contrôle donc au sens des dispositions de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Il est envisagé qu'à l'issue de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris, la Société demeure contrôlée par Monsieur Brice Chambard. Afin de s'assurer que ce contrôle ne soit pas exercé de manière abusive, trois administrateurs indépendants sur quatre ont été désignés.

Suite à l'admission des actions de la Société sur Euronext Growth Paris, Monsieur Brice Chambard et Madame Aude Riondel, épouse de Monsieur Brice Chambard, agiront de concert.

Par ailleurs, la Société entend se référer aux recommandations du Code Middlenext (Cf. paragraphe 8.1 du présent Document d'enregistrement).

6.1.4 Accord pouvant entraîner un changement de contrôle

A la date du présent Document d'enregistrement, il n'existe pas d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle de la Société.

6.2 Procédures judiciaires et d'arbitrage

A la date du présent Document d'enregistrement, la Société n'a pas connaissance de procédure administrative, judiciaire ou d'arbitrage (y compris les procédures en cours ou menaces de procédure dont l'émetteur a connaissance) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du groupe.

6.3 Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale

Monsieur Brice Chambard, Président-directeur général de la Société, en est également l'actionnaire majoritaire.

A la connaissance de la Société et sous réserve des relations décrites en section 6.4 ci-dessous, il n'existe pas, à la date du présent Document d'enregistrement, de conflit d'intérêt actuel ou potentiel entre, d'une part, les devoirs de chacun des membres du conseil d'administration et de la direction générale à l'égard de la Société en leur qualité de mandataire social et, d'autre part, les intérêts privés et/ou devoirs des personnes composant le conseil d'administration et les organes de direction.

A la date du présent Document d'enregistrement, il n'existe pas de contrat de service liant les membres du conseil d'administration et de la direction générale à la Société.

6.4 Transactions avec les parties liées

Dans le cadre de ses activités, la Société a conclu avec la société UCF une convention de licence de marques. Le montant des redevances versées par la Société en contrepartie de ladite licence d'exploitation de marques s'élevait en 2019 à 237 521 euros et en 2020 à 250 000 euros. Il est rappelé qu'il sera procédé à l'apport des titres UCF à la Société au jour de l'IPO, suivi d'une fusion-absorption de la société UCF par la Société.

En outre, la Société a facturé des prestations de services à la société MAMC (désormais fusionnée) pour un montant de 41.393 euros en 2020.

En date du 1^{er} avril 2020, la Société a conclu avec la SCI BEAUX RIVAGES un bail commercial pour les locaux de son siège social situé 41 quai Fulchiron, 69005 LYON. Cette SCI, au capital de 1.000 euros, ayant son siège social chez Monsieur Brice Chambard, 43 Route de Limonest, 69370 Saint Didier au Mont d'Or, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 878 013 465 est détenu notamment par Monsieur Brice Chambard.

Le loyer annuel payé par la Société est de 190.000 euros hors taxes et hors charges et tenant compte de la possibilité de rajouter une enseigne. Les charges supportées par Obiz dans le cadre de la location sont réparties comme suit : 31 500 € de charges locatives et 14 928 € de taxe foncière.

En vue de l'Introduction, la Société a souhaité confirmer le montant du loyer et a fait réaliser une évaluation immobilière réalisée le 11 mars 2021.

Dans la mesure où un conflit d'intérêt potentiel a été identifié concernant des locaux loués par la Société à la SCI BEAUX RIVAGES, détenue à 99,90% par Monsieur Brice Chambard et dont il en est le Gérant, la Société a demandé un avis d'expert immobilier sur la valeur locative des locaux loués.

Le cabinet immobilier ORPI PRO, situé 104 rue Garibaldi, a évalué à 180 490€ hors enseigne, hors charges et hors taxes par an, la valeur locative des locaux situés au 41 quai Fulchiron, 69005 LYON. Cette évaluation a été réalisée en date du 11 mars 2021.

A la date du présent Document d'enregistrement, les conventions ont été soumises à la procédure des conventions réglementées et ont donc été présentées au vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

6.4.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées (exercice clos le 31 décembre 2020)

OBIZ CONCEPT

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

AU CAPITAL DE 155 568 EUROS

41 QUAI FULCHIRON, 69 005 LYON

=====

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

=====

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs, les associés,

En nos qualités de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis d'une nouvelle convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce :

CONTRAT DE BAIL

Personne concernée :

Monsieur Brice CHAMBARD est associé à 99.90% de la SCI BEAU RIVAGE (999 parts sur 1 000).

Nature et objet :

Bail conclu sur l'exercice 2020 pour une durée de neuf ans entre votre société et la SCI BEAU RIVAGE.

Modalités :

Au cours de l'exercice, le montant pris en charge par votre société à ce titre s'élève à 142 499.97 €.

Fait à Lyon, le 16 mars 2021

Les commissaires aux comptes

BM&A

CC2A

Alexis Thura

Jean-Christophe Arnoux

6.4.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées (exercice clos le 31 décembre 2019)

OBIZ CONCEPT

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

AU CAPITAL DE 155 568 EUROS

41 QUAI FULCHIRON, 69 005 LYON

=====

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

=====

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs, les associés,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Lyon, le 16 mars 2021

Les commissaires aux comptes

BM&A

CC2A

Alexis Thura

Jean-Christophe Arnoux

6.5 Capital social

6.5.1 Capital social actuel

A la date du présent Document d'enregistrement, et en suite de l'Assemblée Générale de la Société en date du 26 mars 2021 ayant décidé la division par 320 du nominal des actions de la Société pour ramener de 16 euros à 0,05 euro et la multiplication corrélative du nombre d'actions de la Société, le capital social de la Société s'élève à 155.568,00 euros divisé en 3.111.360 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Le capital de la Société est composé uniquement d'actions ordinaires.

6.5.1 Capital autorisé

Date de l'Assemblée Générale	N° de résolution	Contenu de la délégation	Durée autorisation	Montant nominal maximum	Montant nominal maximum commun	Modalités de détermination du prix
26 mars 2021	19	Délégation de compétences donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre au public autre que celles visées à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	26 mois	Augmentation de capital : 75.000 € Titres de créances : 5.000.000 €		Se référer au (1)
26 mars 2021	20	Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans le cadre d'une offre visée à l'article L.411-2 1° du Code monétaire et financier (« ex placement privé »)	26 mois	Augmentation de capital : 75.000 € Titres de créances : 5.000.000 €	Augmentation de capital : 75.000 €	Décote maximale de 25% sur la moyenne du cours des 3 derniers jours de bourse précédant l'émission
26 mars 2021	21	Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes Catégorie visée : société ou fonds investissant à titre habituel dans les <i>small caps</i>	18 mois	Augmentation de capital : 75.000 € Titres de créances : 5.000.000 €	Titres de créances : 5.000.000 €	

26 mars 2021	22	Décision de délégation de compétence donnée au Conseil d'administration d'émettre au profit de catégories de personnes des actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance avec suppression du droit préférentiel de souscription Catégorie visée : salariés, mandataires, fournisseurs et clients stratégiques	18 mois	Augmentation de capital : 75.000 € Titres de créances : 5.000.000 €		
26 mars 2021	23	Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	26 mois	Augmentation de capital : 75.000 € Titres de créances : 5.000.000 €		
26 mars 2021	24	Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, en cas de demandes excédentaires	26 mois	15% de l'émission initiale		Même prix que l'émission initial
26 mars 2021	25	Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre	38 mois	10% du capital de la Société		
26 mars 2021	26	Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription d'actions nouvelles à émettre de la Société	38 mois	5 % du capital social		
26 mars 2021	27	Décision de délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre et d'attribuer des bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprise au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société	26 mois	60.000 BSPCE		
26 mars 2021	28	Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne entreprise	26 mois	3% du capital de la Société		
26 mars 2021	17	Autorisation au Conseil d'Administration en vue de la mise en place d'un programme de rachat par la Société de ses propres actions	18 mois	10% du capital de la Société		
26 mars 2021	18	Délégation de compétence donné au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation des actions auto détenues en suite de la mise en œuvre du programme de rachat par la Société de ses propres actions	24 mois			

(1) En vertu des délégations de compétence décidés par l'Assemblée Générale du 26 mars 2021, le Conseil d'Administration a tous pouvoirs avec faculté de subdélégation au Directeur Général, dans les conditions légales et réglementaires, pour mettre en œuvre la présente délégation, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, à l'effet notamment : d'arrêter les prix et conditions des émissions étant précisé que la fixation du prix d'émission résultera, sous réserve de l'admission des actions de la

Société sur le marché Euronext Growth, de la confrontation de l'offre des actions et des demandes de souscription émises par les souscripteurs dans le cadre de la technique dite de « construction du livre d'ordres ».

6.5.2 Titres non représentatifs du capital

Néant.

6.5.3 Acquisition par la Société de ses propres actions

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 26 mars 2021, sous condition suspensive de l'admission des titres de la Société sur le marché Euronext Growth, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce et du Règlement général de l'AMF, selon les modalités suivantes :

Titres concernés : actions ordinaires.

Autorisation de l'opération : Assemblée Générale Ordinaire du 26 mars 2021

Part maximale du capital dont l'achat a été autorisé par l'Assemblée Générale : 10% des actions composant le capital social.

Prix maximum d'achat : trois cents (300,00) % du prix des actions offertes dans le cadre de l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris, hors frais et commissions, ce prix étant en outre fixé sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société et réalisés dans les conditions légales et réglementaires.

Montant maximum des fonds disponibles pour les besoins du présent programme : Non disponible au jour du présent Document d'enregistrement.

Objectifs par ordre de priorité :

- favoriser la liquidité et animer le cours des titres de la Société par l'intermédiaire d'un Prestataire de Services d'Investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions légales et réglementaires, notamment, dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuite d'actions ou dans toute autre condition permise par la réglementation ;
- annuler les titres ainsi rachetés par voie de réduction de capital, sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale des actionnaires, statuant en matière extraordinaire, d'une résolution spécifique portant sur cette réduction de capital ;
- attribuer les actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toutes autres manières, à des actions existantes de la société ;
- remettre, dans la limite de cinq pour cent (5 %) du capital social, les actions en paiement ou en échange, notamment, dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Modalité de rachat : Les achats, cessions ou transferts de ces actions pourront être effectués par tous moyens, en une ou plusieurs fois, sur le marché ou hors marché, y compris par des transactions de blocs de titres (la part maximale du programme de rachat pouvant être effectuée par voie d'acquisition ou de cession de blocs de titres pouvant atteindre la totalité du programme autorisé), et y compris en période d'offre publique.

Durée du programme : 18 mois

A la date du présent Document d'enregistrement, la Société ne détient aucune de ses propres actions.

6.5.4 Capital potentiel

6.5.4.1 *Valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société*

Néant.

6.5.4.2 *Synthèse des instruments dilutifs*

Néant.

6.5.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital autorisé, mais non émis, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital

Néant.

6.5.6 Informations sur le capital de tout membre de la Société faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

A la connaissance de la Société, il n'existe aucune option, ni aucun accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant la mise en place d'une telle option sur le capital de la Société.

6.6 Actes constitutifs et statuts

6.6.1 Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

6.6.2 Franchissements de seuils statutaires

Indépendamment des règles propres aux franchissements de seuils applicables aux sociétés dont les actions sont négociées sur le marché Euronext Growth Paris, toute personne, physique ou morale, qui viendrait à détenir, directement ou indirectement, un pourcentage du capital, des droits de vote ou de titres donnant accès à terme au capital de la Société, égal ou supérieur à 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3, 50%, 2/3, 90% ou 95% est tenue d'en informer la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception indiquant le nombre de titres détenus, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de chacun de ces seuils.

En cas de non-respect de l'obligation de déclaration de franchissement de seuils susvisée, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires, si à l'occasion d'une assemblée, le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 5% au moins du capital ou des droits de vote de la Société en font la demande lors de cette assemblée.

Toute personne, physique ou morale, est également tenue d'informer la Société dans les formes et délais prévus mentionnés ci-dessus, lorsque sa participation directe ou indirecte devient inférieure à chacun des seuils mentionnés au premier alinéa.

6.6.3 Droit de vote double

A chaque action est attaché un droit de vote.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux (2) ans au moins au nom du même actionnaire. La durée d'inscription sous la forme nominative, antérieure à la date d'admission des actions aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris, sera prise en compte.

6.7 Contrats importants

La Société n'a pas conclu, au cours de la dernière année, de contrats significatifs autres que ceux évoqués au paragraphe 6.4 « Transaction avec les parties liées » et que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

7. DOCUMENTS DISPONIBLES

Des exemplaires du Document d'enregistrement sont disponibles sans frais au siège social de la Société, 41 quai Fulchiron, 69005 Lyon.

Le Document d'enregistrement peut également être consulté sur le site Internet de la Société (www.Obiz.fr) et sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Les statuts, procès-verbaux des assemblées générales et autres documents sociaux de la Société, ainsi que les informations financières historiques et toute évaluation ou déclaration établie par un expert à la demande de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires, conformément à la législation applicable, peuvent être consultés, sans frais, au siège social de la Société.

La Société entend communiquer ses résultats financiers conformément aux exigences des lois et réglementations en vigueur. A ce titre, la Société n'entend pas communiquer ses résultats financiers sur une base trimestrielle. A compter de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché d'Euronext Growth Paris, l'information réglementée au sens des dispositions du Règlement général de l'AMF sera également disponible sur le site Internet de la Société (www.Obiz.fr).

8. ANNEXES

8.1 Gouvernance d'entreprise – Responsabilité sociétale et environnementale

8.1.1 Comités spécialisés

Compte tenu de sa taille, la Société n'a pas mis en place de comités spécialisés (audit, rémunérations, nominations, stratégiques, etc.) et n'envisage pas d'en créer à court terme.

8.1.2 Adoption du Code Middlenext

Dans un souci de transparence et d'information du public, dans la perspective, notamment de l'inscription de ses actions sur le marché d'Euronext Growth Paris, la Société a engagé une réflexion d'ensemble relative aux pratiques du gouvernement d'entreprise.

Afin de se conformer aux exigences de l'article L.22-10-10 du Code de commerce, la Société a désigné le Code de gouvernement d'entreprise tel qu'il a été publié en septembre 2016 par MiddleNext (le « Code MiddleNext ») comme code de référence auquel elle entend se référer à l'issue de l'inscription de ses actions sur le marché d'Euronext Growth Paris, ce code étant disponible notamment sur le site de MiddleNext (<https://www.middlenext.com/>).

La Société a pour objectif de se conformer progressivement à la plupart des recommandations du Code MiddleNext.

Le tableau ci-dessous présente la position de la Société par rapport à l'ensemble des recommandations édictées par le Code Middlenext à la date d'approbation du Document d'enregistrement.

Recommandations du Code Middlenext	Adoptée	Sera adoptée	Ne sera pas adoptée
Le pouvoir de surveillance			
R1 : Déontologie des membres du conseil	X		
R2 : Conflits d'intérêts	X		
R3 : Composition du conseil – Présence de membres indépendants	X		
R4 : Information des membres du conseil	X		
R5 : Organisation des réunions du conseil et des comités	X		
R6 : Mise en place des comités			X ⁽¹⁾
R7 : Mise en place d'un règlement intérieur du conseil	X		
R8 : Choix de chaque administrateur	X		
R9 : Durée des mandats des membres du conseil	X		
R10 : Rémunération de l'administrateur	X		

Recommandations du Code Middlenext	Adoptée	Sera adoptée	Ne sera pas adoptée
R11 : Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil	X		
R12 : Relation avec les actionnaires	X		
Le pouvoir exécutif			
R13 : Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	X		
R14 : Préparation de la succession des dirigeants			X ⁽²⁾
R15 : Cumul contrat de travail et mandat social	X		
R16 : Indemnités de départ	X ⁽³⁾		
R17 : Régimes de retraite supplémentaires	X ⁽⁴⁾		
R18 : Stock-options et attributions gratuite d'actions	X ⁽⁵⁾		
R19 : Revue des points de vigilance	X		

(1) Cf. paragraphe « 4.2.1 Comités spécialisés » du Document d'enregistrement.

(2) La Société ne souhaite pas suivre la Recommandation R14 dans la mesure où elle estime que, compte tenu de l'âge de ses dirigeants actuels, le sujet de leur succession n'est pas d'actualité.

(3) La Société entend suivre cette recommandation. Pour autant, les dirigeants ne bénéficient pas à ce jour d'indemnités de départ (comme indiqué au paragraphe « 4.2.2 du Document d'enregistrement »).

(4) La Société entend suivre cette recommandation. Pour autant, les dirigeants ne bénéficient à ce jour pas de régime de retraite supplémentaires (comme indiqué au paragraphe 4.2.2 du Document d'enregistrement).

(5) La Société entend suivre cette recommandation. Pour autant, comme indiqué au paragraphe 4.2.3 du Document d'enregistrement, les dirigeants ne sont pas, à la date du Document d'enregistrement, bénéficiaires de stock-options, d'actions gratuites ou d'autres produits d'intéressement au capital.

8.1.3 Responsabilité sociétale et environnementale de la Société

La Société ne disposant pas de son propre outil de production, n'est pas directement concernée par le respect de certaines dispositions, notamment en matière environnementale. Néanmoins, dans le cadre des processus de sélection de ses fournisseurs, la Société veille à ce que les dispositions en matière de RSE soient implémentées au niveau de ses partenaires. Par exemple, la Société privilégie le recours à des prestataires locaux ayant une démarche RSE forte, comme c'est le cas par exemple pour la société LMDES qui est une entreprise adaptée à qui Obiz confie la mise sous pli et le routage de ses cartes avantages. C'est l'opportunité pour Obiz d'affirmer ses valeurs de solidarité en interne comme en externe et de contribuer à la lutte contre l'exclusion et la discrimination des personnes en situation de handicap.

Cette démarche s'inscrit dans la démarche de qualité générale menée par la Société. Au-delà de répondre à ses propres critères qualitatifs, cette démarche lui permettra également de satisfaire aux contraintes imposées par ses clients dans le cadre de leurs propres démarches RSE.